

LISTE DES ANNEXES

7

A7.0 BIBLIOGRAPHIE LIVRES, ÉTUDES ET SITES WEB À CONSULTER (non exhaustive)

A7.1 LE SITE

- Fichier cartographique (dwg) ;
- Plan d'arpentage (dwg) ;
- **MANQUANT - Modèle 3D (sketch up)** ;
- Photographies du secteur.

A7.2 PROGRAMME DE PIÉTONNISATION ET PROCESSUS PARTICIPATIF

- Piétonnisation partielle de la rue De Biencourt, rapport du processus participatif, par Concertation Ville-Émard/ Côte St-Paul (7.2.1);
- Cadre de référence — Programme des rues piétonnes et partagées — Édition 2017, par la Direction des transports de la Ville de Montréal (7.2.2);
- Pamphlet promotionnel des installations transitoires de l'été 2016 (7.2.3).

A7.3 PRINCIPES D'ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE DU DOMAINE PUBLIC

- Extrait (p.4 et 5) du rapport d'*Évaluation de la performance en accessibilité universelle de 9 rues piétonnes aménagées dans le cadre du programme d'implantation de rues piétonnes ou partagées*, Société Logique (2016) (7.3.1);
- Société Logique et INLB (2013) : Critères d'accessibilité universelle : Déficience visuelle - Aménagements extérieurs (7.3.2).

A7.4 CATALOGUES DE MOBILIER URBAIN DE LA VILLE DE MONTRÉAL

- Catalogue des fûts (7.4.1);
- Catalogue des bancs et autres mobiliers (7.4.2).

A7.5 CONTRAINTES

- **MANQUANT - Normes de conception des saillies (7.5.1)**;
- Plan des arbres existants (7.5.2);
- Plans des infrastructures existantes (7.5.3);
- Distances minimales à respecter avec les infrastructures (7.5.4).

ANNEXE 7.2.1 DU PROGRAMME

CONCOURS DE DESIGN
PLURIDISCIPLINAIRE POUR
L'AMÉNAGEMENT DU PARVIS DE
BIENCOURT

2017-04-24

PIÉTONNISATION PARTIELLE DE LA RUE DE BIENCOURT

RAPPORT SUR LE PROCESSUS PARTICIPATIF



LE LIEU
RUE DE BIENCOURT



CRÉATIVITÉ
CITOYENNE



COLLECTIVITÉ
CONSTRUIRE ENSEMBLE



TABLE DES MATIÈRES

| | |
|---|-------|
| 1. Le contexte du projet et le mandat..... | p. 3 |
| 2. Le processus..... | p. 4 |
| Un processus participatif et inclusif..... | p. 4 |
| Phase 1 Démarrer : rencontre avec les partenaires-clés..... | p. 4 |
| Phase 2 Comprendre : analyse du site : contrainte et opportunités..... | p. 5 |
| Phase 3 Explorer : l'Atelier créatif et le sondage..... | p. 5 |
| 3. La vision..... | p. 6 |
| Esprit des lieux, fonctions et ambiance, inclusion..... | p. 6 |
| Qu'est-ce que je désire le plus? / Qu'est-ce que je veux éviter?..... | p. 8 |
| 4. Les pistes d'aménagement..... | p. 11 |
| 5. Le sondage..... | p. 14 |
| 6. Conclusion et recommandations..... | p. 18 |
| Synthèse des idées maîtresses..... | p. 18 |
| Recommandations..... | p. 19 |
| La « place du village » : vision et pistes d'aménagement..... | p. 19 |
| 7. Suggestions et idées..... | p. 20 |
| 8. Les annexes..... | p. 22 |
| Annexe 1 – Évaluation de l'Atelier créatif..... | p. 23 |
| Annexe 2 – Tableau des commentaires recueillis lors de l'Atelier créatif..... | p. 24 |
| Annexe 3 – Les formulaires de l'Atelier créatif..... | p. 26 |
| Annexe 4 – Le sondage..... | p. 27 |

1. LE CONTEXTE DU PROJET ET LE MANDAT

Suite à l'acceptation du projet de piétonisation partielle de la rue De Biencourt entre Monk et Briand par la Ville-centre dans le cadre du *Programme d'implantation des rues piétonnes ou partagées*, l'arrondissement Le Sud-Ouest a mandaté Concertation Ville-Émard/Côte St-Paul pour mener une démarche participative et citoyenne dans le milieu qui orientera certainement l'aménagement futur de ce lieu.

Nous sommes très heureux de collaborer de nouveau avec l'arrondissement pour susciter la participation de la population et des partenaires clés au projet ainsi qu'à son évolution pour les deux prochaines années. Nous considérons qu'il est essentiel de préparer « le terrain social » avant d'intervenir sur cet espace en vue d'aménagements physiques définitifs.

Rappelons que ce processus participatif a pour objectifs de permettre de :

- **créer une vision d'ensemble** du devenir du tronçon sur la rue De Biencourt à partir des idées des résidents du quartier, des organisations ainsi que des partenaires du milieu
- **dégager des pistes d'aménagement** en vue du réaménagement de cet espace
- **évaluer** les retombées, **les résultats** et les défis de la première année du projet

Le présent rapport couvre les deux premiers points exposés ci-dessus.

D'ici le mois d'octobre, notre mandat est de :

- **mobiliser** la communauté autour de la fermeture partielle de ce tronçon
- **réaliser des évaluations** tout au long de la démarche dont la dernière est prévue pour la fin du mois d'octobre
- **rédigier le rapport** final du processus avec les orientations à privilégier pour l'aménagement de ce tronçon au cours des deux prochaines années (fin novembre 2016)

Vue inclinée De Biencourt

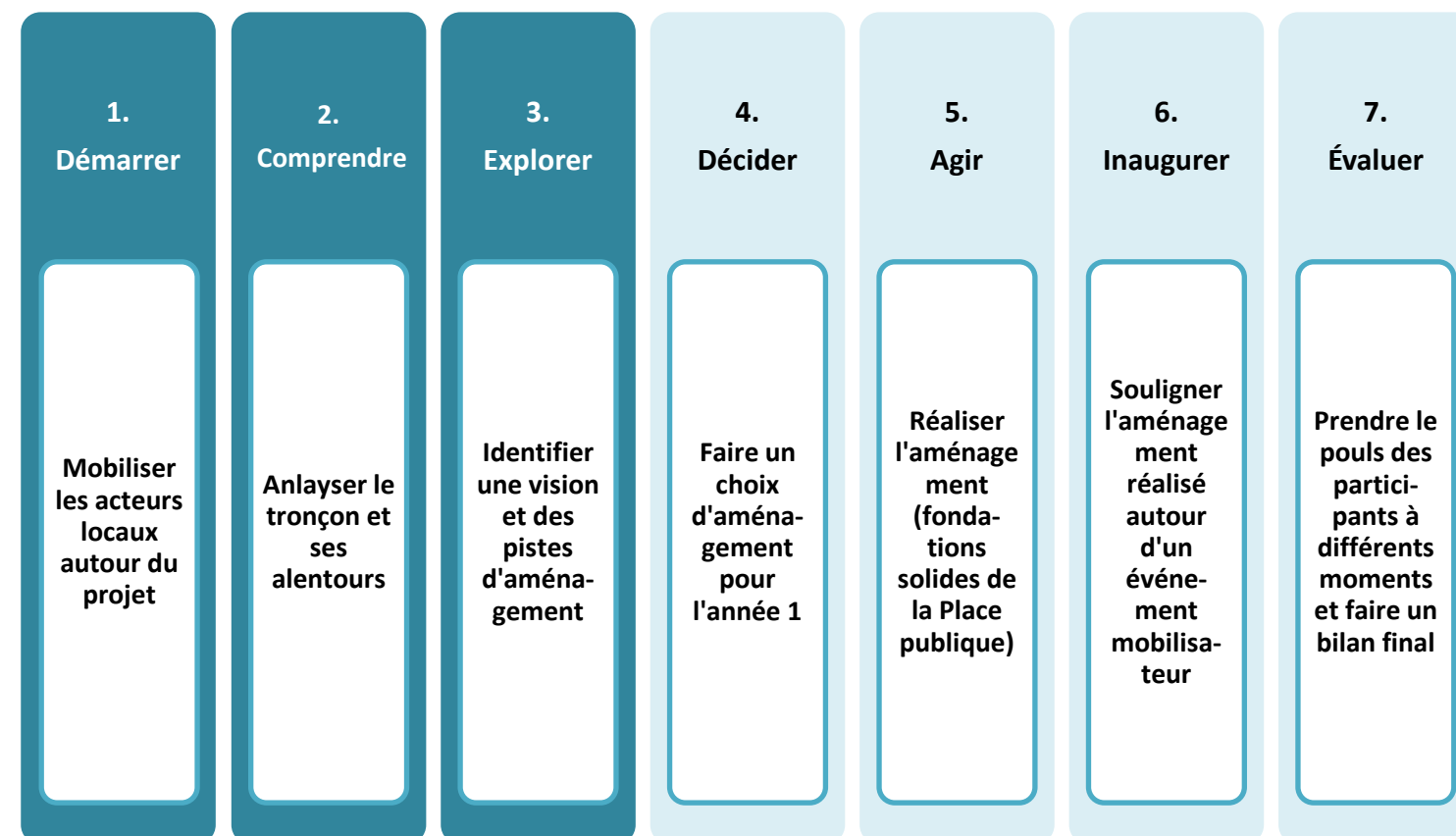




2. LE PROCESSUS

Un processus participatif et inclusif

À titre de rappel, voici les sept phases du processus participatif qui vous ont été présentés dans l'offre de services.



En date d'aujourd'hui, les trois premières phases : démarrer, comprendre et explorer sont finalisées. La majorité des tâches des quatre autres phases se réaliseront d'ici le 19 juin 2016, journée de l'inauguration des interventions. Notez que ce processus peut être repris au cours des deux prochaines années pour faire évoluer et valider le projet.

Phase 1 Démarrer : rencontre avec les partenaires-clés

Plusieurs organismes, entreprises et bâtiments résidentiels gravitent autour de la rue De Biencourt. En date du 24 février, nous avons tenu une rencontre avec les partenaires-clés du projet afin de les informer et de les impliquer dès le début de la démarche. L'Éco-Quartier du Sud-Ouest, la SDC Plaza Monk, le Théâtre Paradoxe, ACHIM, la Maison de la culture et des professionnels de la direction de l'aménagement urbain et du patrimoine de l'arrondissement ont compté parmi nos invités.

Le *Programme d'implantation des rues piétonnes ou partagées*, le déploiement du projet sur trois ans et enfin le déroulement de la démarche, allant de l'atelier créatif à l'inauguration prévue le 19 juin 2016, leur ont été expliqués.

Par la suite, les participants ont pu partager certaines craintes et préoccupations de leurs usagers face à la piétonisation partielle. Ils ont échangé sur les possibles partenariats à développer pour animer et aménager la rue. Les principales idées nommées sont :

- offrir une véritable expérience urbaine
- en faire un espace ludique et « flexible »
- penser à l'accessibilité universelle
- avoir un marché public au coin de Monk pour animer l'espace lors des diverses fêtes et événements de l'année (marché de Noël, cabane à sucre, Halloween, le temps des pommes etc.)
- y installer du mobilier interactif et réactif aux éléments de la nature (vent, pluie, etc.)
- remettre en place le pavé qui recouvrait autrefois le boulevard (entreposés, parait-il dans les locaux de la voirie)
- mettre en place des panneaux d'affichage des activités du quartier et des organismes locaux
- penser l'espace pour le jour et la nuit avec un éclairage approprié



Phase 2 Comprendre : analyse du site, contraintes et opportunités

L'équipe de Concertation Ville-Émard/Côte Saint-Paul a visité le site et ses alentours à deux reprises. À chacune de ces visites, des photos et des notes ont été prises dans l'optique de mieux préparer les outils pour l'Atelier créatif du 14 mars.

L'équipe a également développé des outils cartographiques et analysé l'environnement urbain et social du site afin d'inclure les contraintes et les opportunités que la rue.

Phase 3 Explorer : Atelier créatif et sondage

L'Atelier créatif

L'atelier créatif s'est tenu au Théâtre Paradoxe le 14 mars dernier. Sur les 42 résidents du quartier qui se sont déplacés, presque la moitié provient d'ACHIM. Une quinzaine de représentants de l'arrondissement et d'organismes y ont assisté.

Cinq groupes, composés de 8 à 9 personnes, ont été constitués en prenant soin d'avoir une mixité quant à l'âge des participants. Chacun des groupes est accompagné par un animateur.

L'atelier créatif s'est déroulé en trois volets sur une période de deux heures trente minutes : une activité de « brise-glace », un échange sur la vision du lieu et de son devenir et un exercice de projection de l'aménagement de l'espace par la réalisation d'une maquette.

Premier volet : Activité brise-glace « Présente ton voisin »

Cette première activité qui se veut informelle a permis aux participants de faire connaissance. Jumelés en groupe de deux, de préférence avec une personne inconnue, ils se présentent mutuellement et présentent ensuite leur collègue au reste du groupe.

Deuxième volet : Vision

Au cours de cette activité, les participants se prononcent sur les éléments de vision (état des lieux, fonction et ambiance souhaitées, ce qui est désiré, ce qui n'est pas souhaité). À l'aide d'un panneau de type facilitation graphique, l'animateur regroupe et rassemble les propos émis par les participants sur chacun des éléments de vision. Afin de mieux contenir la vision de chacun, un formulaire leur est remis et ceux-ci peuvent alors détailler leur propos. L'animateur de chacun des groupes rapporte au reste de l'audience les éléments de vision qui sont déterminés.

Troisième volet : Pistes d'aménagement

Les participants sont invités à exprimer leurs points de vue de la fonction de cet espace. Par la suite, une carte à l'échelle de la rue De Biencourt est remise à chacun des groupes. À l'aide de petits mobiliers, à l'échelle de la carte, les participants sont amenés à réaliser une maquette en se basant sur les éléments de vision déterminés préalablement. L'animateur rapporte au reste de l'audience les pistes d'aménagement retenues.

Enfin, les participants sont conviés à évaluer l'Atelier créatif. Une trentaine ont complété le formulaire d'évaluation (voir les détails en annexe).

Sondage complémentaire

Dans le but de rejoindre un plus grand nombre de citoyens un sondage a été mis en ligne du 17 mars au 24 mars 2016. Le sondage a permis de valider les premiers éléments de vision issus de l'Atelier créatif. Nous en avons profité pour préciser certains détails d'aménagement tel que le choix des couleurs et le genre d'animation que la population souhaite avoir dans cet espace.



3. LA VISION

Esprit des lieux, fonctions et ambiance, inclusion

ESPRIT DES LIEUX

Le lieu, tel que perçu aujourd'hui par les participants à l'atelier créatif, est décrit comme un endroit passant et bruyant, essentiellement conçu pour la voiture. Les qualificatifs employés pour représenter l'espace sont : terne, ordinaire, monotone, gris et laid.

Par ailleurs, certains participants évoquent le caractère mixte du site : résidentiel et commercial. Une participante a utilisé l'expression « chez nous » pour désigner la rue. D'après elle, le clocher, de l'église Notre-Dame du Perpétuel Secours occupé par le Théâtre Paradoxe, est un emblème et un repère pour les résidents du secteur.

FONCTIONS ET AMBIANCE SOUHAITÉES

Trois thèmes centraux ressortent des échanges du 14 mars : **la détente, le verdissement et la rencontre**. Les propos partagés se déclinent comme suit :

- la détente, la tranquillité et la sécurité (13 *)
- le verdissement passant par le maintien et l'ajout d'arbres ainsi que la plantation de fleurs (8*)
- un marché maraîcher (3*)
- la propreté et l'entretien
- la socialisation (8*) exprimé dans des termes tels que lieu de rencontre, bon voisinage et rassemblement intergénérationnel
- le lien et l'interaction entre les habitants du quartier
- l'animation et la participation active à la création de cet espace (4*)

Les souhaits des citoyens sont de créer un espace flexible et multifonctionnel où l'histoire du quartier est valorisée tout en étant chaleureux, accueillant, joyeux et illuminé.

Concernant l'espace consacré à la voiture, les avis sont mitigés : certains ne veulent aucun moteur sur la rue, alors que les autres désirent non seulement conserver un droit de passage, mais veulent aussi garder une voie pour le stationnement.

INCLUSION DE TOUS LES CITOYENS

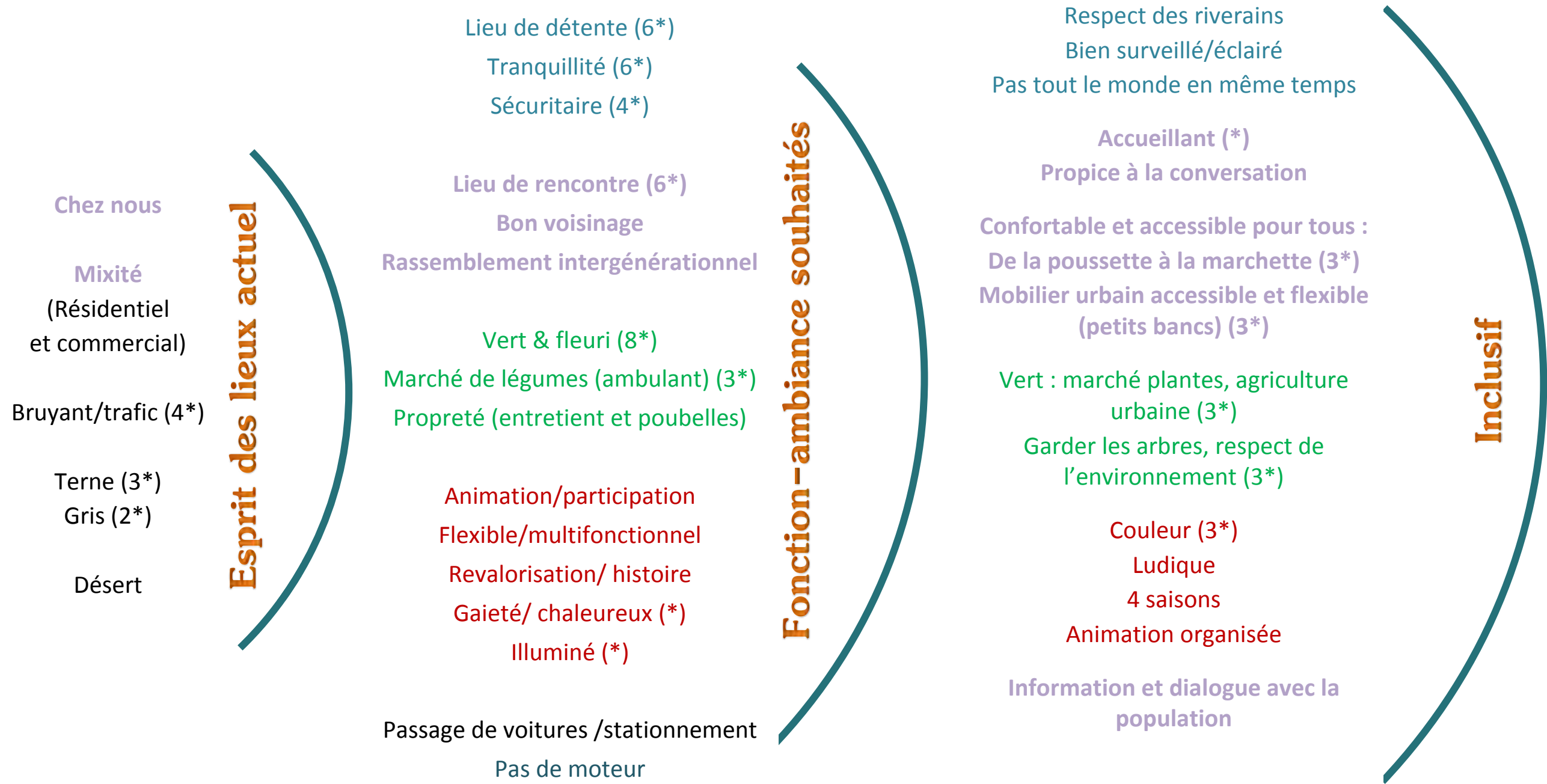
Les citoyens demandent un lieu :

- accueillant et propice à la conversation
- surveillé et éclairé
- permettant un partage d'information et un dialogue
- confortable et accessible à tous : de la poussette à la marchette avec un mobilier urbain accessible, modulable et facile à déplacer
- vert où les fleurs, les plantes et les arbres sont en grand nombre
- offrant un marché saisonnier
- encourageant la pratique de l'agriculture urbaine (10*)
- coloré, ludique avec une animation durant les quatre saisons
- respectueux des riverains



3. LA VISION

Esprit des lieux, fonctions et ambiance, inclusion





3. LA VISION

Qu'est-ce que je désire le plus? / Qu'est-ce que je veux éviter?

LES SOUHAITS, LES CRAINTES ET LES APPRÉHENSIONS DES CITOYENS

À la deuxième partie de ce premier exercice, à travers les deux questions, les participants ont nommé en une idée, une expression ou un mot, ce qui est le plus cher à leurs yeux et ce qu'ils craignent le plus.

La première question - qu'est-ce que je désire le plus?- permet de catalyser, à notre avis, ce qui doit être la fondation du projet, tandis que la seconde - qu'est-ce que je veux éviter?- cristallise les craintes dont l'arrondissement doit tenir compte pour construire un projet rassembleur.

Aussi, nous croyons que la compréhension et l'ouverture à ces éléments contribuent à créer des bases positives quant à l'acceptabilité sociale du projet.

QU'EST-CE QUE JE DÉSIRES LE PLUS ? La fondation et l'essence du projet

Une fois de plus, l'agrégation des idées partagées lors de l'Atelier créatif du 14 mars démontre, la volonté des citoyens de faire de la rue De Biencourt une **place publique verte, paisible, propre et fleurie**.

Plus précisément, les demandes pour le côté vert de la nouvelle place passent surtout par :

- les **fleurs** qui allient la couleur, la végétation, la fraîcheur et la vie (10*)
- la beauté du lieu (1*)
- le maintien des arbres (3*)

- la végétation au sol tel que du gazon
- l'agriculture urbaine passant par la production de légumes (1*)
- l'ajout d'une source d'eau
- la conversion de la rue en îlot de fraîcheur

Les autres demandes sont que ce lieu :

- mette en valeur l'identité du quartier
- partage des informations sur le milieu
- ait une bonne ambiance avec un bon éclairage
- soit sécuritaire (4 *)
- intègre l'art via le mobilier urbain ainsi que par des installations interactives
- soit l'hôte de commerces de proximité, ce qui constitue une façon de l'animer

Enfin, la dualité demeure entre le désir de certains de préserver des places de stationnement en plus d'une voie de circulation, et celui des autres de fermer l'accès de cette rue au trafic.



QU'EST-CE QUE JE VEUX ÉVITER ? Les craintes et les appréhensions des citoyens

Nombreuses sont les craintes partagées par les citoyens, et surtout par les résidents d'ACHIM, à propos des **incivilités** incluant :

- les gangs de rue
- la prostitution
- le bruit (4 *)
- la consommation de drogue (8 *)
- le vandalisme : bris de mobilier (3 *), graffitis (2 *)
- la présence de déchets et la mauvaise hygiène (2 *)
- la présence de chiens sans laisse et leur maitre sans sac

Les autres éléments cités sont :

- la privatisation de l'espace
- la présence de camions-restaurants (*food trucks*) et de publicité
- la pollution lumineuse
- la crainte que l'espace soit vide et sous-utilisé
- l'utilisation de la voie carrossable à d'autres fins autre que des urgences
- la perte d'espaces de stationnement
- la transformation de l'espace qui génère plus de béton et de trafic



Source : CVÉCSP



3. LA VISION

Qu'est-ce que je désire le plus? / Qu'est-ce que je veux éviter?



Espace de repos (bancs et tables) et de lecture (4*)

Tranquilité (7*)

Lieux respecté et sécurité

Saillies de trottoirs

Propreté et entretien(*)

Bon voisinage, appropriable

Bonne ambiance (*)

Information sur le quartier

Verdure (gazon et arbres) (3*) + fleurs (10*)

Légumes, îlot de fraîcheur et source d'eau

Préserver la beauté

Art (mobilier et interactif)

Éclairage (4*)

Commerces de proximité

Couper le trafic à certaines heures

Préserver le droit de passe, libre circulation (2*)

Stationnement

Gang de rue, prostitution, drogue (8*), bruit (4*)

Vandalisme : bris de mobilier (3*), graffitis (2*)

Déchets, malpropreté, mauvaise hygiène (2*)

Chiens sans laisse et sans sac!

Espace vide et sous-utilisé

Utilisation du couloir par d'autres qu'ACHIM

Moins de stationnement, autos en haute saison

Pollution lumineuse

Privatisation de l'espace

Camions-restaurant (*food trucks*), publicité

Plus de béton!

Détente :



Verdissement :



Socialisation :



Animation :



Gris/circulation :



(*) les astérisques font référence à la récurrence des demandes



4. LES PISTES D'AMÉNAGEMENT

Afin de faciliter la compréhension des pistes d'aménagement proposées lors de l'Atelier créatif du 14 mars dernier, vous retrouverez ci-dessous les fiches descriptives des propositions des cinq tables de discussion.

Table 1



Source : CVÉCSP

Type de piétonisation :

→ partielle (deux voies carrossables)

Répartition des espaces (voies) :

→ une voie réservée complètement au service d'ACHIM en plus d'une voie de circulation unidirectionnelle

→ le reste est piétonnisé

Détails des aménagements :

→ des bacs forment une barrière avec la voie de circulation (avec matériaux résistant aux graffitis)

→ culture de plantes sauvages et aromatiques (but éducatif)

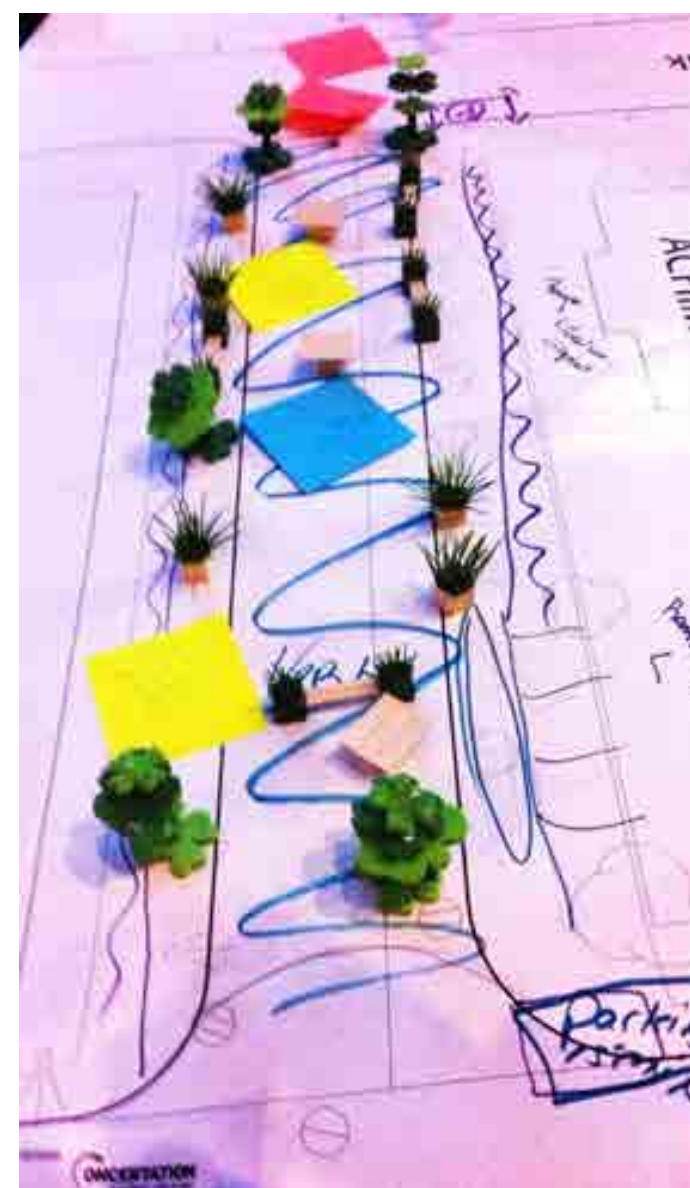
→ plantation d'arbres (feuillus ou conifères)

→ des bancs et du mobilier accessible à tous « de la poussette à la marchette »

→ 4 panneaux d'information répartis le long de l'espace dont les thèmes sont l'histoire du quartier, les nouvelles de la SDC, de l'arrondissement et de la ville

→ animation culturelle calme (histoire, mémoire)

Table 2



Source : CVÉCSP

Type de piétonisation :

→ entièrement piétonnisée

Répartition des espaces (voies) :

→ 100 % piéton

Détails des aménagements :

→ les dalles qui recouvraient autrefois la chaussée du boulevard Monk sont réinstallées

→ la rue est très verte avec plus d'arbres

→ une fontaine occupe la place centrale de la rue (esthétique et source d'eau)

→ des bancs de parcs sans dossiers sont installés

→ une colonne Morris est installée devant le Théâtre Paradoxe

→ des animations culturelles et sportives égaient les lieux (zumba, yoga, etc.)

4. LES PISTES D'AMÉNAGEMENT



Table 3



Source : CVÉCSP

Type de piétonnisation :

→ complète avec accès restreint pour ACHIM (moitié de voie)

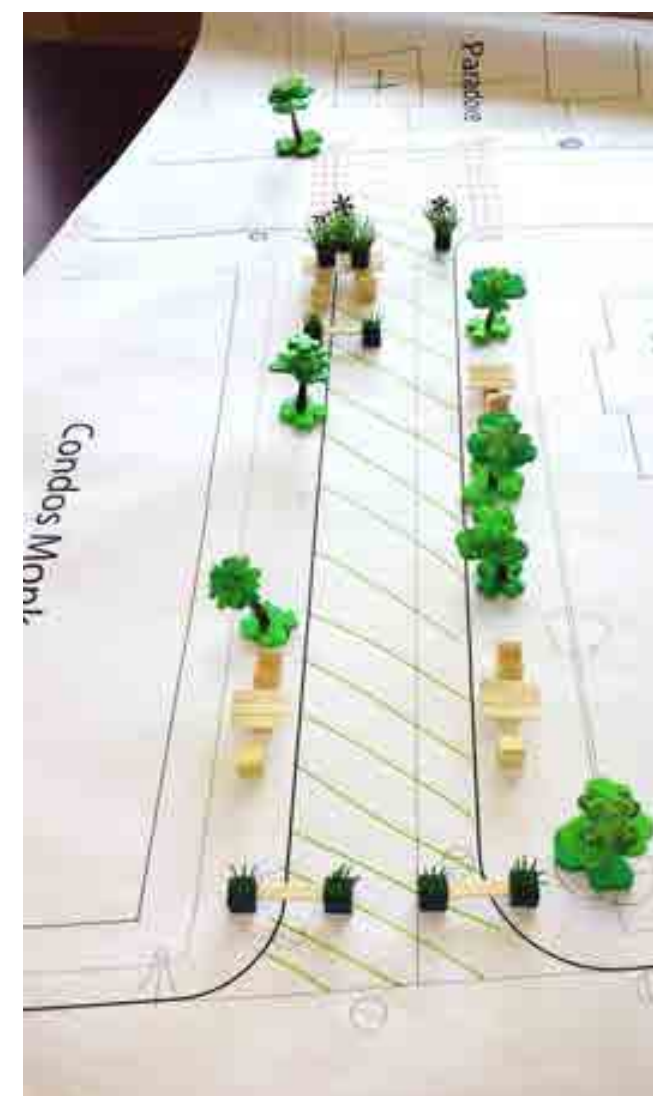
Répartition des espaces (voies) :

→ un accès est maintenu jusqu'au stationnement d'ACHIM pour les livraisons et le transport adapté

Détails des aménagements :

- un espace animé, parfois occupé par un marché public se trouve au coin du boul. Monk
- une zone de rencontre (le mobilier est disposé en rond pour susciter les échanges)
- une zone de détente
- une zone verte avec jardins et bacs
- beaucoup de lumière (éclairage)
- une fontaine d'eau entre l'espace d'animation et celui de détente

Table 4



Source : CVÉCSP

Type de piétonnisation :

→ chaussée partagée

Répartition des espaces (voies) :

- toute la surface est rehaussée au niveau du trottoir et peut être utilisée par les piétons, les cyclistes et les automobilistes
- il y a toutefois des mesures de mitigation qui indique aux usagers qu'ils entrent dans un espace partagé

Détails des aménagements :

- un marché saisonnier ainsi qu'une zone de détente y sont aménagés (près de Monk)
- un marquage au sol identique à celui qu'on retrouve au coin de la rue Allard et du boul. Monk est installé pour les traversées du boul. Monk
- le mobilier urbain limite la vitesse des véhicules et définit l'espace



4. PISTES D'AMÉNAGEMENT

Table 5



Source : CVÉCSP

Type de piétonnisation :

→ partielle (une voie carrossable)

Répartition des espaces (voies) :

→ la voie carrossable est située près d'ACHIM, les autres voies sont piétonnisées

Détails des aménagements :

- un marché public se situe à l'intersection du boul. Monk et de la rue De Biencourt
- un lien piétonnier est créé avec la ruelle Beaulieu
- un décompte numérique est ajouté aux feux de circulation du boul. Monk
- une zone d'agriculture urbaine est localisée près de la rue Briand
- un espace de détente est aménagé au centre de la rue
- l'animation du lieu se concentre entre le marché et la zone de détente

Synthèse de chacune des tables

| Numéro de table | Type de piétonnisation | Détails des aménagements |
|-----------------|---|---|
| 1 | Partielle (2 voies carrossables) | Mobilier : bacs pour délimiter l'espace, bancs accessibles (tous âge) Arbres et plantes Quatre panneaux d'information et une animation culturelle calme |
| 2 | Entièrement piétonnisée | Une fontaine d'eau occupe la place centrale de cet espace vert et fleuri Animations culturelles et sportives |
| 3 | Complète avec une moitié de la voie pour les services d'ACHIM | Marché public Fontaine d'eau et éclairage Zones de détente, de jardins et de rencontre |
| 4 | Chaussée rehaussée et partagée | Marché public et lieu d'animation Marquage au sol pour la traversée du boul. Monk Mobilier urbain faisant office de mesure de mitigation du trafic |
| 5 | Partielle (1 voie carrossable) | Marché public Décompte numérique (traversée du boul. Monk) et lien piétonnier par la ruelle Beaulieu Espaces d'agriculture urbaine, de détente et d'animation |



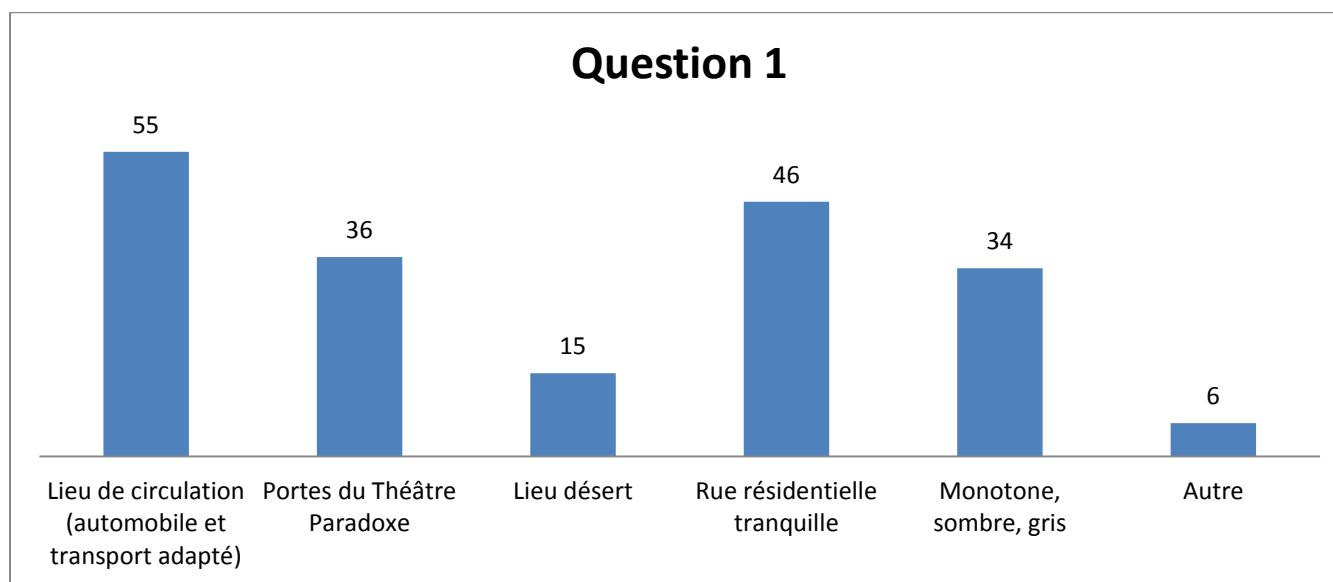
5. LE SONDAGE

Méthodologie

Suite à l'Atelier créatif, un sondage électronique a été mis en ligne du 17 mars au 24 mars inclusivement. Au total, 111 réponses ont été enregistrées. Sur les neuf questions du sondage, cinq questions ont recueilli 111 réponses et quatre questions en ont recueillis 90. Cela s'explique par le fait que certaines personnes ont commencé à répondre au sondage en ligne avant qu'il ne soit finalisé.

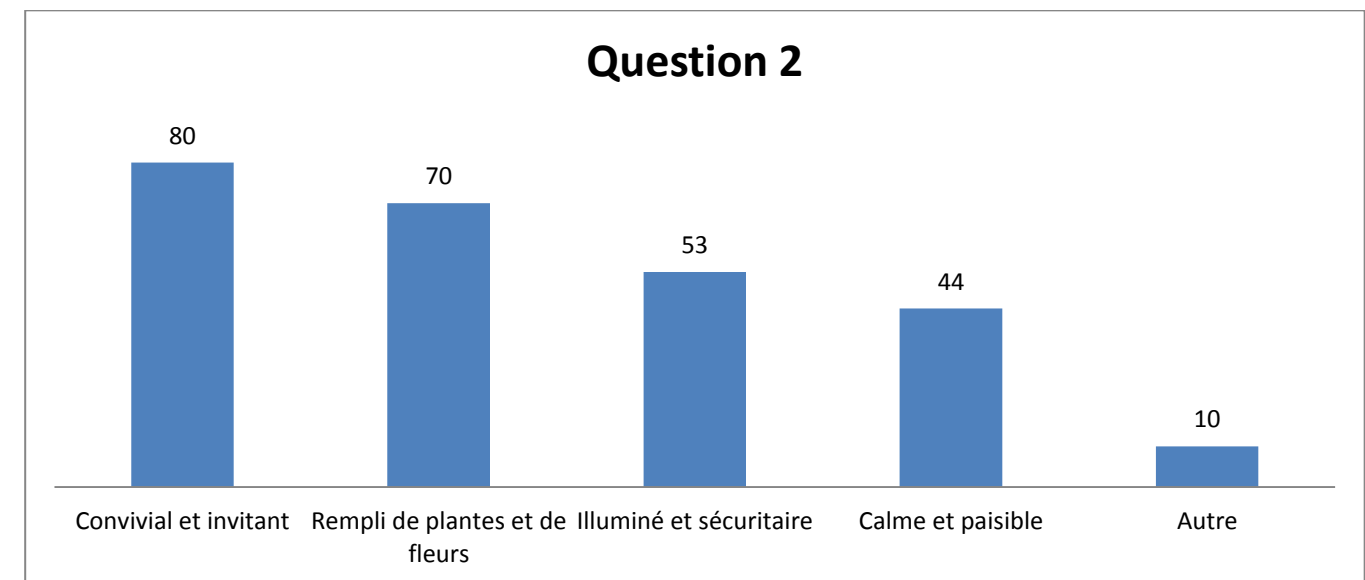
Nous vous présentons les résultats compilés pour chacune des questions. Ce sondage n'a aucune portée scientifique, par conséquent, il n'est pas probabiliste. Nous ne possédons pas non plus le profil des répondants. À titre indicatif, l'entièreté du sondage est disponible en annexe du rapport.

1- Choisissez le ou les éléments qui décrivent le mieux l'esprit des lieux de la rue De Biencourt dans son état actuel. (Question à choix multiples)



La majorité des citoyens perçoivent la rue dans son état actuel comme un lieu de circulation automobile et une rue résidentielle tranquille.

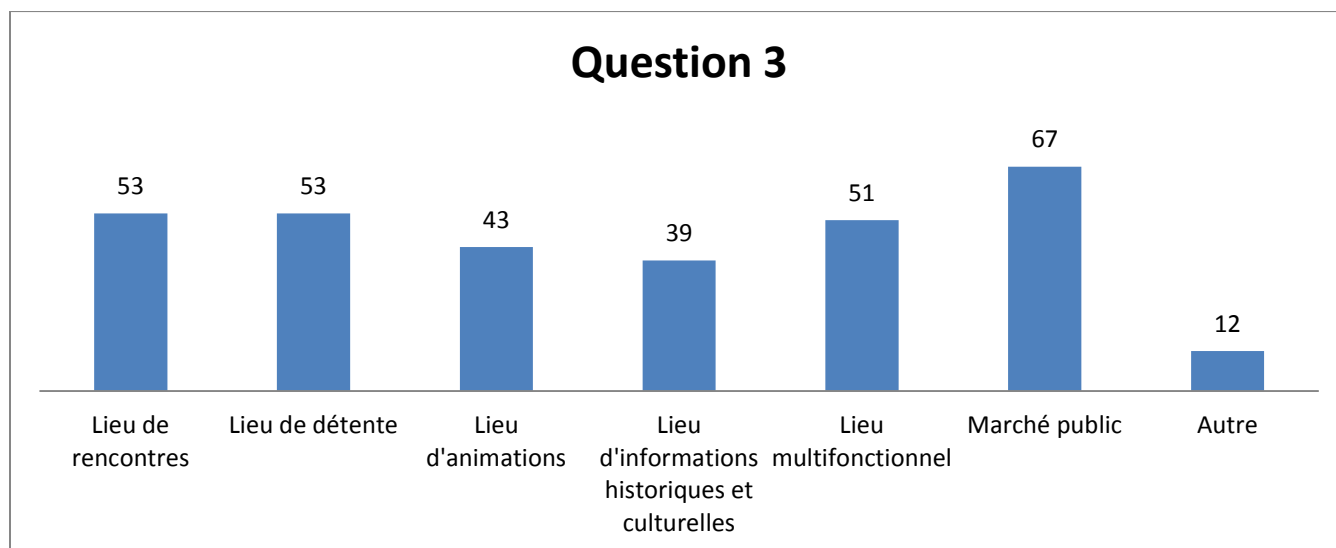
2- Choisissez le ou les éléments qui décrivent le mieux l'ambiance souhaitée de la rue De Biencourt une fois qu'elle sera partiellement piétonnisée. (Question à choix multiples)



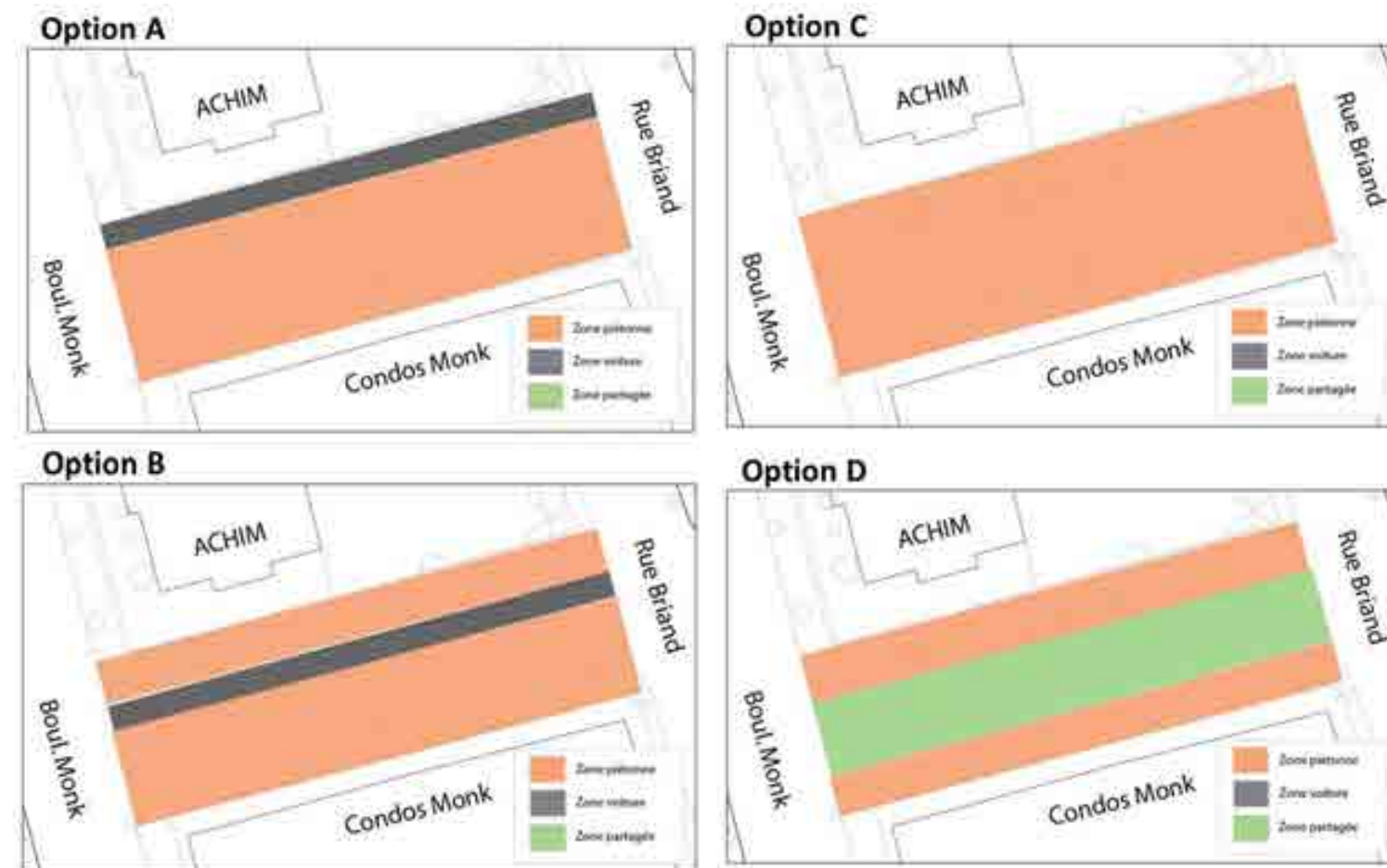
Les répondants souhaitent que la piétonisation de la rue De Biencourt offre une ambiance conviviale et invitante où la végétation est au rendez-vous.



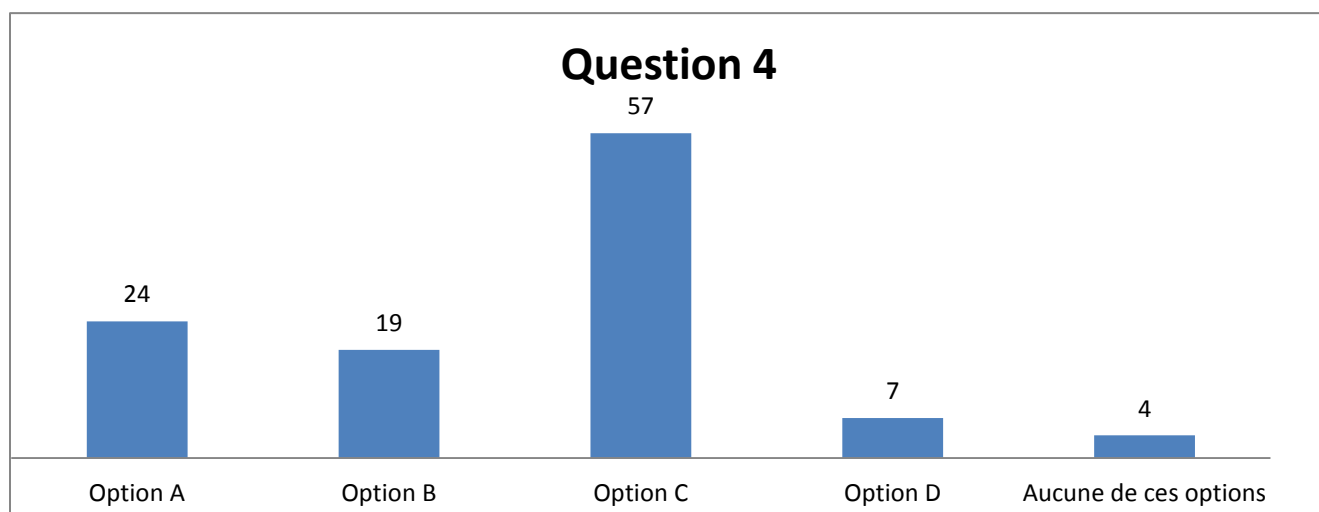
3- Choisissez le ou les éléments qui décrivent le mieux la fonction souhaitée de la rue De Biencourt une fois qu'elle sera partiellement piétonnisée. (Question à choix multiples)



Les répondants ont signifié en grand nombre leur intérêt de voir apparaître un marché public dans le cadre de la piétonnisation de la rue De Biencourt. Ils souhaitent également que la rue offre des endroits de rencontres tout comme des endroits pour la détente. Ce souhait semble s'affirmer avec le nombre de voix considérable qui préconisent un lieu multifonctionnel.



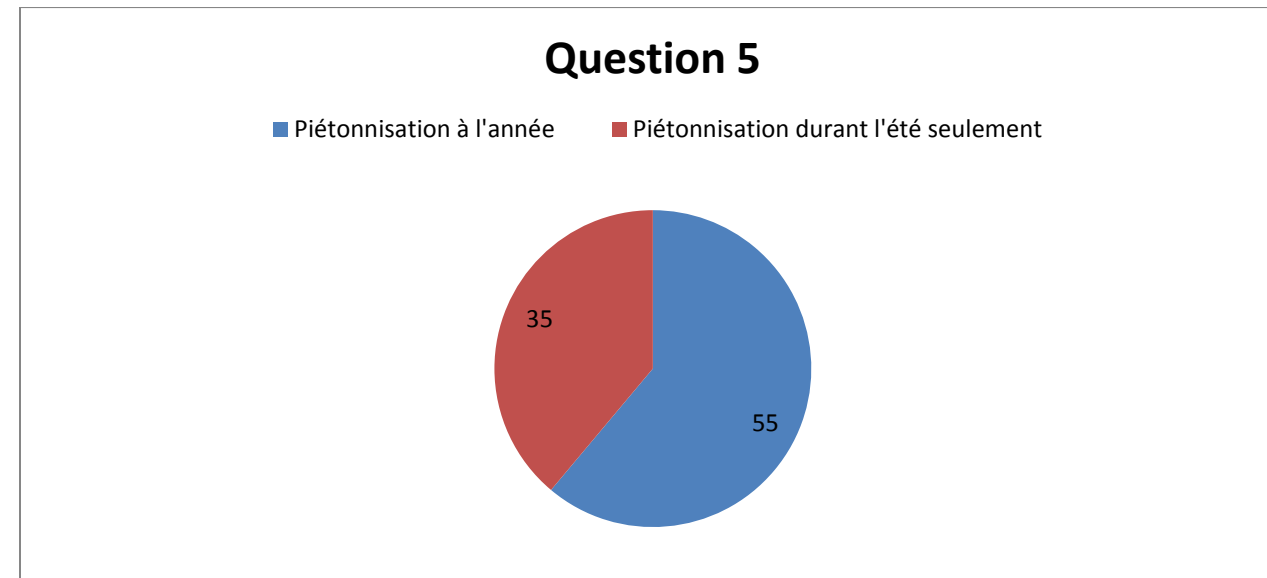
4- Parmi les quatre configurations suivantes, laquelle correspond le mieux à votre idéal de la piétonnisation partielle de la rue De Biencourt? (Question à un seul choix)



Les répondants préfèrent l'option C (piétonnisation complète) de façon assez significative. Les options A et B retiennent leur attention. À noter que les options A et B correspondent à deux scénarios de piétonnisation partielle.

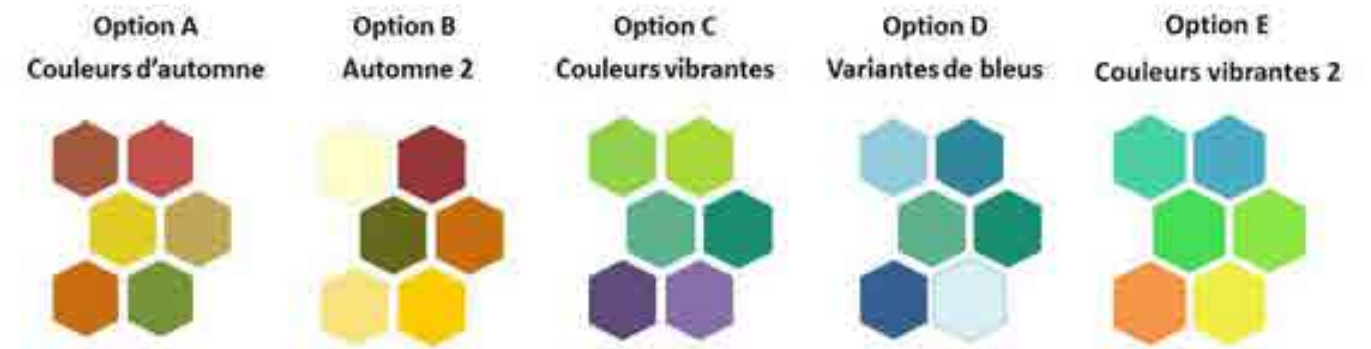
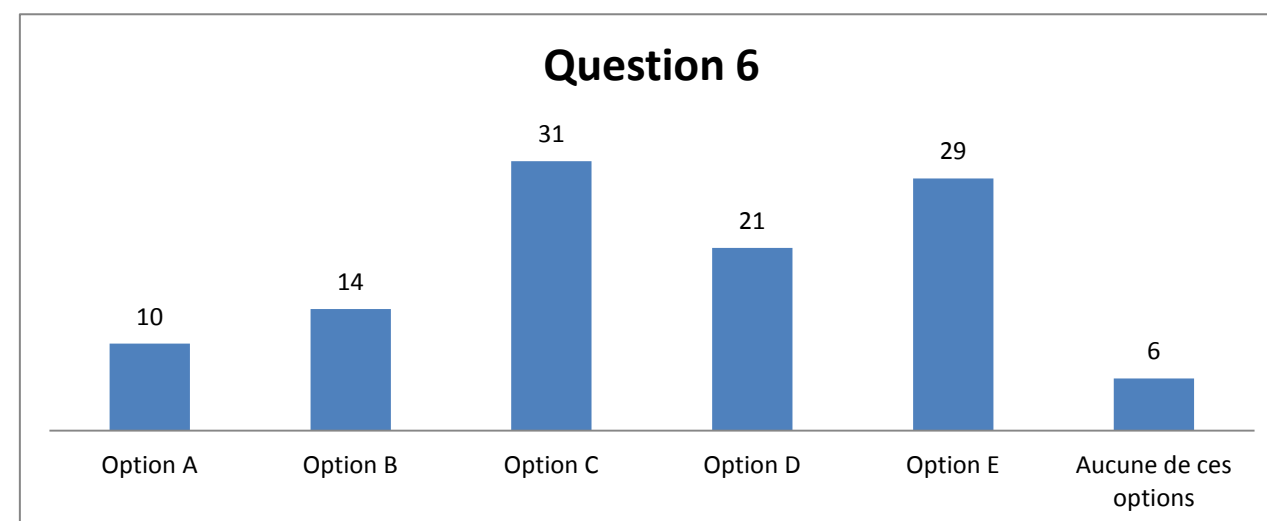


5- Préférez-vous une piétonnisation de la rue De Biencourt à l'année ou pour la période estivale seulement? (Question à un seul choix)



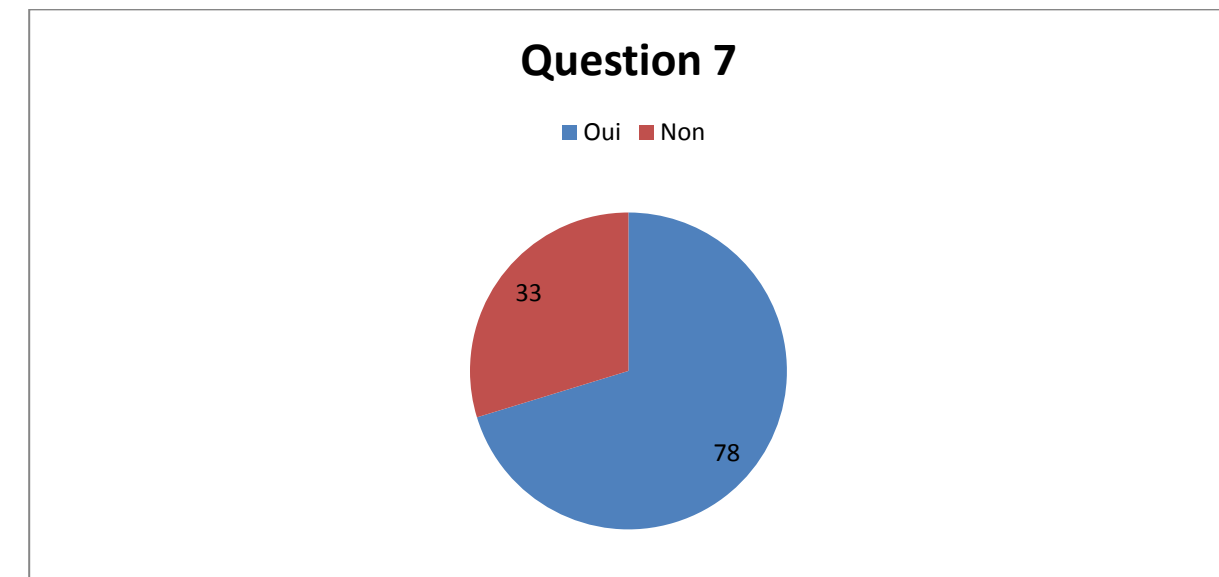
Les répondants expriment une ouverture pour une piétonnisation à l'année de la rue.

6- Parmi les options qui vous sont présentées, laquelle correspond le mieux aux couleurs que vous aimeriez retrouver sur la rue De Biencourt. (Question à un seul choix)



Si l'on se rapporte aux deux options ayant recueilli le plus grand nombre de voix (options C et E), il y a consensus pour des tons de bleu et de vert dans le choix des couleurs pour la piétonnisation de la rue.

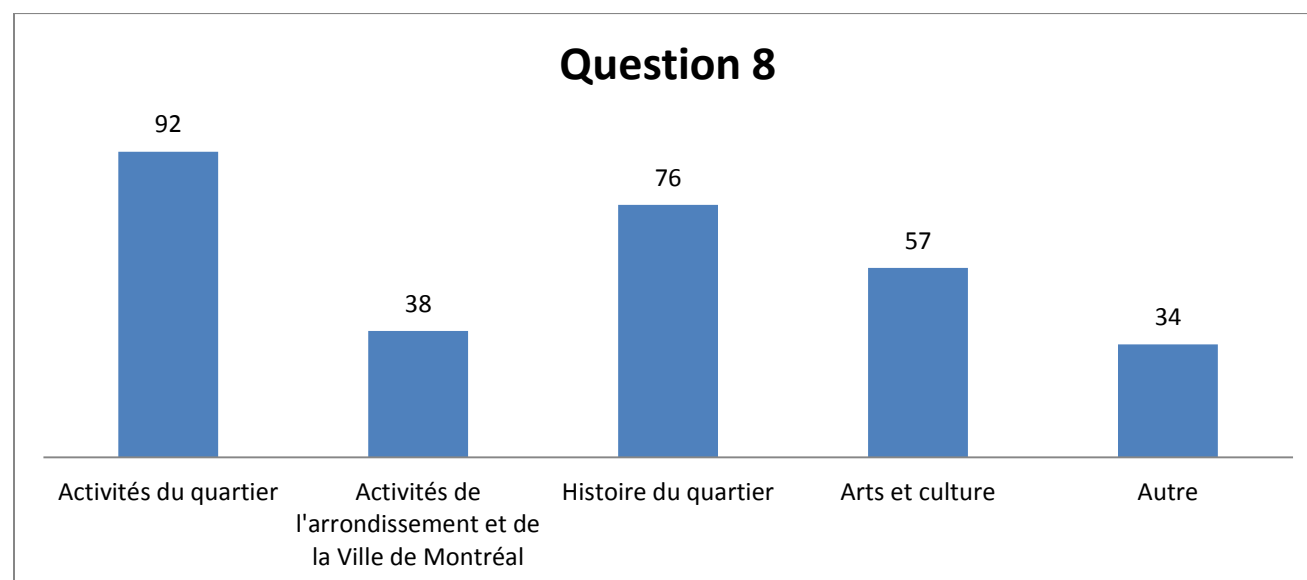
7- Souhaitez-vous qu'il y ait de l'animation culturelle (spectacles, performances, événements artistiques, etc.) sur la rue De Biencourt? (Question à un seul choix)



Les répondants expriment une ouverture pour de l'animation culturelle dans la rue.

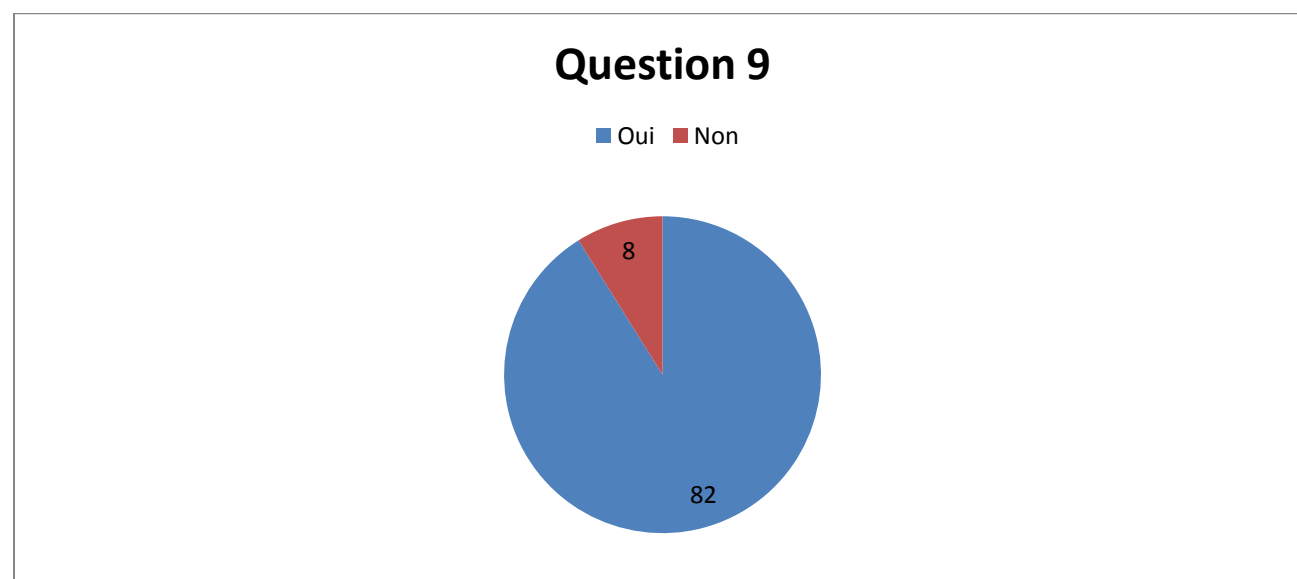


8- Souhaitez-vous qu'il y ait un ou des panneaux d'informations sur les thèmes suivants sur la rue De Biencourt. (Questions à choix multiples)



S'il y a des panneaux d'informations, les répondants souhaitent que ceux-ci portent sur le quartier (activités et histoire).

9- Habitez-vous le quartier Ville-Émard/Côte Saint-Paul?



SYNTHÈSE DES CONCLUSIONS DU SONDAGE

- rue perçue résidentielle et tranquille comme lieu de circulation
- ambiance souhaitée : conviviale, invitante et remplie de fleurs
- ouverture significative à une piétonnisation complète de la rue
- piétonnisation à l'année
- fonctions les plus populaires :
 - marché public
 - espace vert
 - lieu de détente
 - lieu de rencontre
 - lieu multifonctionnel
- volonté d'avoir une animation culturelle
- avoir des panneaux centrés sur le quartier (activités et histoire)
- couleurs vibrantes désirées (tons de bleus et de verts)
- 91% des répondants habitent le quartier



6. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Synthèse des idées maîtresses émanant du processus

L'approbation du projet de piétonisation partielle de la rue De Biencourt dans le cadre de l'appel de projets du *Programme des rues piétonnes ou partagées* par la Ville-centre procure au quartier une opportunité pour créer un lieu de rencontre et de rassemblement pour la communauté.

Dans le cadre du processus participatif mené par l'équipe de Concertation, les objectifs de ce document sont plus spécifiquement de :

- **créer une vision d'ensemble** du devenir de la rue De Biencourt à partir des idées des résidents du quartier, des organisations ainsi que des partenaires du milieu
- **dégager des pistes d'aménagement** en vue du réaménagement de cet espace
- **évaluer** les retombées, **les résultats** et les défis de la première année du projet

Au fil des activités de consultation réalisées dans les trois premières phases de la démarche participative et citoyenne, plusieurs éléments ressortent de façon récurrente. Suite à la décantation des idées ressorties, certaines émergent plus fortement. Il nous importe ici de vous présenter les plus porteuses, consensuelles et rassembleuses.

Tout d'abord, rappelons les éléments-clés des trois activités de consultation : la rencontre avec les partenaires-clés, l'Atelier créatif (42 résidents) et sondage (111 répondants).

Rencontre avec les partenaires-clés :

- expérience urbaine
- accessibilité universelle
- marché public avec événements ponctuels sur les 4 saisons
- reconstitution du pavé original du boulevard Monk

- panneau d'affichage - activités et histoire du quartier
- place ludique
- mobilier urbain modulable

Atelier créatif :

- lieu de rencontre
- lieu de détente
- place verte - fleurs, arbres et végétation; jardin et agriculture urbaine
- marché public
- mobilier urbain accessible
- panneaux d'affichage - activités et histoire du quartier
- avis mitigés quant au partage des voies - piétons VS voitures

Sondage :

- lieu de rencontre
- lieu de détente
- place verte - fleurs, arbres et végétation; jardin et agriculture urbaine
- marché public
- panneaux d'affichage - activités et histoire du quartier
- grande ouverture à une piétonnisation complète de même qu'à l'année
- choix de couleurs vibrantes pour créer une signature visuelle de la rue avec des tons de bleu, vert et ocre
- animation culturelle calme



Recommandations

Le type de piétonnisation

Au sujet de l'espace consacré à la voiture, les avis étaient mitigés lors de l'Atelier créatif : certains ne veulent aucun moteur sur la rue De Biencourt, alors que les autres désirent non seulement conserver un droit de passage, mais veulent aussi garder une voie pour le stationnement. Il s'agit là, à notre avis, d'un point sensible que l'arrondissement doit traiter avec doigté puisque les tensions et les susceptibilités sont palpables. Toutefois, les réponses du sondage démontrent, au contraire, une grande ouverture envers une piétonnisation complète de la rue.

La compilation des données et des idées recueillies lors de l'Atelier créatif et du sondage nous laisse croire qu'il est préférable **d'intervenir de façon graduelle** afin que les citoyens s'approprient la nouvelle place, expérimentent le lieu aménagé et s'ouvrent vers un projet plus ambitieux pour les deux années subséquentes. Cette façon de faire va certainement aider les opposants à adhérer aux futurs changements.

Nous recommandons à l'arrondissement **d'aller de l'avant avec une piétonnisation partielle incluant le maintien d'une voie de service réservée aux services d'urgences, de transport adapté ainsi qu'au service de livraison d'ACHIM**. Une piétonnisation complète pourrait se réaliser la deuxième ou même la troisième année, sous réserve de consultations citoyennes.

La « place du village » : vision et pistes d'aménagement

Tout au long de la démarche, les idées exprimées telles que : le « chez nous »; le désir de rencontre et de détente; des panneaux portant sur les activités et l'histoire du quartier ou encore la quête d'une ambiance chaleureuse et réconfortante, nous amènent à visualiser ce lieu comme incarnant la « place du village ». Ce thème se trouve même renforcé par la disposition de la rue, qui est en soit une extension du « parvis de l'église », un lieu d'échange et de rencontre par excellence!

Aujourd'hui l'église, devenue le Théâtre Paradoxe, est animée par la culture et l'entraide. Le milieu avoisinant la rue est riche et composé d'acteurs sociaux, culturels, économiques et de résidents ayant soif de rencontres, ce qui présente une opportunité en or pour recréer un lien fort entre la rue et le milieu.

Ce thème permet le développement d'un concept d'aménagement intégrant parfaitement les trois éléments clés des consultations : **le verdissement, le lieu de détente et le lieu de rencontre**.

Sécurité et perception de sécurité

La sécurité, la propreté, l'éclairage sont de première importance dans le réaménagement de la rue De Biencourt. Ces éléments contribuent à la fois à créer une ambiance réconfortante et à désamorcer les appréhensions exprimées, principalement par les résidents d'ACHIM, face au vandalisme et aux incivilités basés sur des peurs plutôt que sur des situations réelles.

Appropriation, verdissement, art et animation

L'idée d'un marché public a été nommée à chacune des activités. L'instauration d'un marché bihebdomadaire ou mensuel permettrait de créer une habitude auprès de la population et de les intéresser au projet de piétonnisation.

La transformation de cet espace doit favoriser l'appropriation du lieu en mettant en valeur l'identité du quartier ainsi qu'en partageant des informations sur le milieu. Pour que le projet devienne une source de fierté, une bonne ambiance est de mise avec un éclairage et de la végétation en abondance permettant au lieu de se distinguer et d'en augmenter la perception de sécurité. Aussi, l'art doit y être intégré via le mobilier urbain ainsi que par des installations interactives.

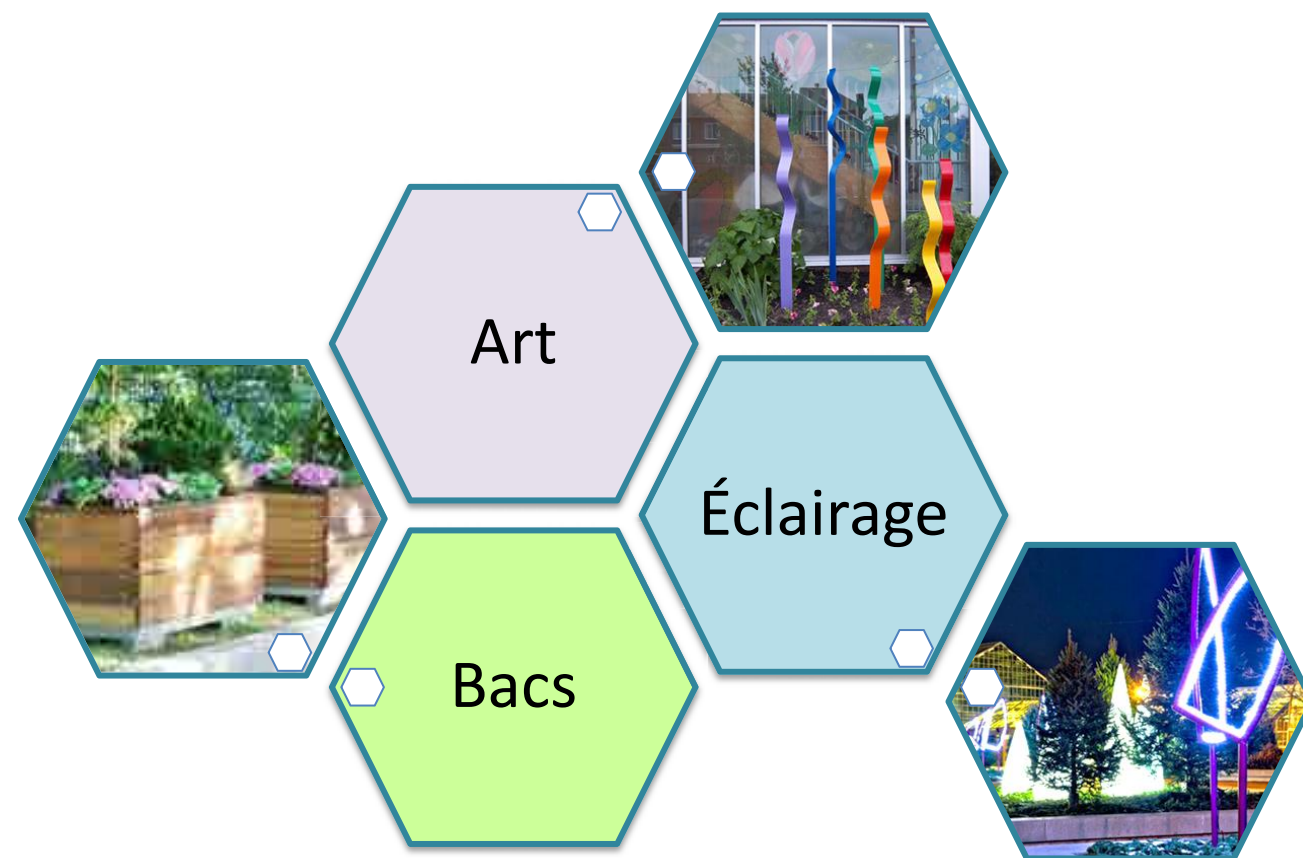
Notons que des commerces de proximité au rez-de-chaussée des nouvelles constructions contribueraient à l'achalandage du lieu. Enfin, soulignons le désir de la population d'avoir une « animation calme » de la rue.



7. SUGGESTIONS ET IDÉES

Mobilier et pièces ludiques et colorées durables

Nous encourageons l'arrondissement à valoriser l'économie du Sud-Ouest comme Formétal, une entreprise d'économie sociale qui réalise du mobilier et des pièces ludiques et colorées durables. De même qu'un programme comme Écolo-Boulot du Groupe Information Travail - de Rosemont - qui conçoit du matériel recyclé à partir de frênes coupés dû à l'agrile du frêne.



Marché public et agriculture urbaine

Dans le même ordre d'idées, des organismes du quartier agissant au niveau de la sécurité alimentaire, particulièrement la Maison d'entraide St-Paul/Émard, pourraient contribuer grandement à la mise en place d'un marché public. D'autres développant des initiatives d'agriculture urbaine, notamment Pro-Vert Sud-Ouest et Éco-quartier du Sud-Ouest, seraient tout désignés pour assister l'arrondissement dans ce volet.



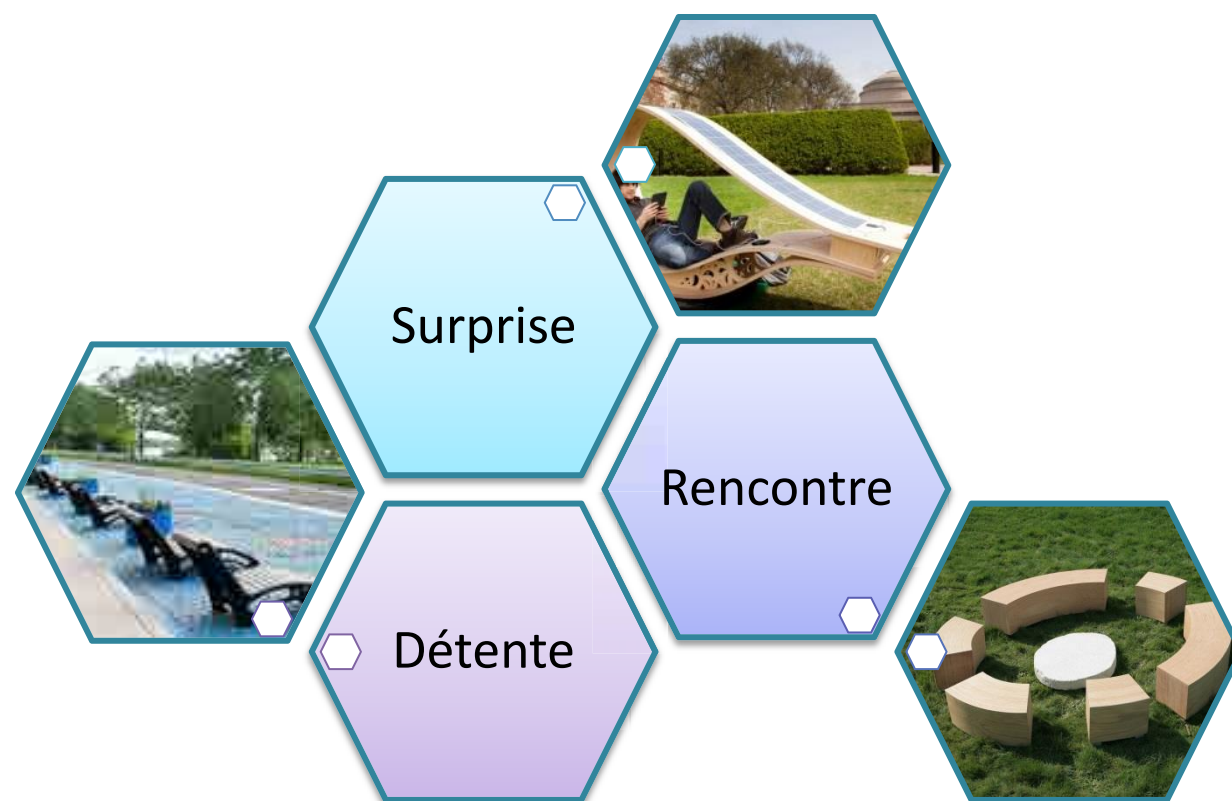
Source des images : <http://www.formetal.qc.ca/>

Source des images : Pro-Vert Sud-Ouest : <http://www.provert.org/>, Concertation VECSP



Mobilier urbain

L'occasion est belle d'oser créer un mobilier urbain vraiment ludique, tout en étant résistant à la fois aux saisons et à l'usure du temps.



Animation ludique

L'animation avec un marquage au sol suscitant l'imaginaire de même que des jeux en hauteur peuvent donner un attrait particulier à cette place du village et contribuer à ce qu'elle se démarque. Profitons-en pour nous doter d'œuvres d'art à la fois fonctionnelles et esthétiquement intéressantes!



Source des images : banc poisson-solaire : <http://www.archzine.fr>, chaises Stanley Park : <http://quartiersnord.photos/leterritoire-theterritory/>, bancs en rond : www.via.fr

Source des images : marquage au sol : <http://quartiersnord.photos/leterritoire-theterritory/>, Musée Mc Cord : www.fiertemontrealpride.com, arbre-balançoire : metronews.fr

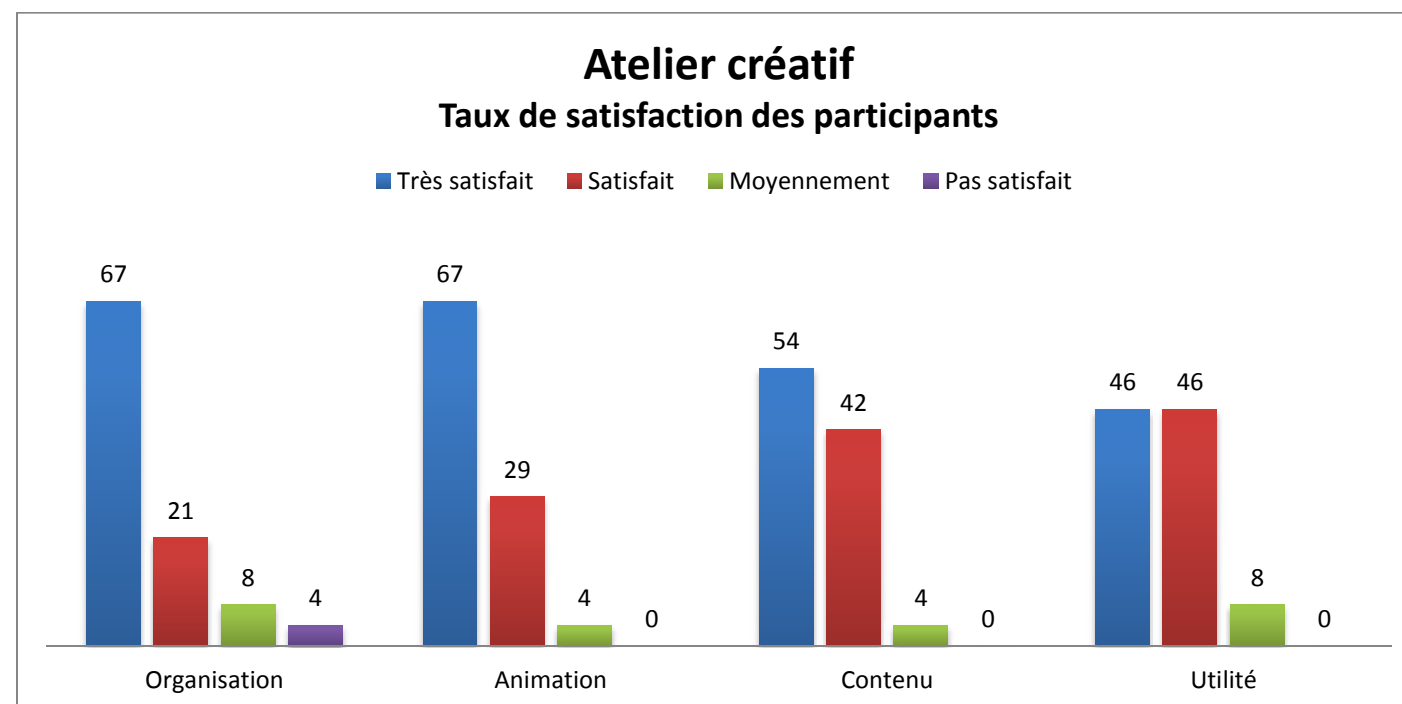


8. LES ANNEXES



ANNEXE 1 – Évaluation de l'Atelier créatif

Dans un souci d'amélioration continue, l'équipe de Concertation a distribué une fiche d'évaluation aux participants de l'Atelier créatif. La consultation a rejoint 42 personnes dont 30 ont rempli le questionnaire d'évaluation.



Globalement, le taux de satisfaction des participants s'avère très élevé. Le taux de personnes satisfaites ou très satisfaites est de 88% concernant l'organisation, à 96% pour l'animation, à 96% pour le contenu et à 92% en ce qui a trait à l'utilité.

Toutefois, 4 commentaires sur 30 expriment scepticisme face à l'utilité de l'exercice. Un doute persiste sur la prise en compte réelle des résultats de cette consultation par l'arrondissement.

Deux autres commentaires ont également mentionnent que l'exercice aurait dû être fait pour les 3 ans du projet.

Commentaires - amélioration pour le futur :

Nous avons également noté certains commentaires pouvant nous aider à parfaire notre formule :

- permettre un espace d'expression d'opposition au projet
- trouver un lieu universellement accessible pour les gens à mobilité réduite comme pour les parents
- tenir compte des faibles lecteurs potentiels (limitation visuelle, analphabétisme, etc.) et mieux se soucier de la compréhension du contenu qui peut, pour certains, s'avérer complexe



ANNEXE 2 – Tableau des commentaires recueillis lors de l'Atelier créatif

| Esprit des lieux | Fonction | Ambiance | Inclusif |
|--|---|--|--|
| Sécuritaire, calme, paix | Lieu de détente (*) (*) | Tranquillité (3*) (2*) Détente (*), Yoga | Intimité/privé et public= respect des riverains |
| Désert (2*) | Lieu de rencontre (4*)(*) (*) socialisation Lieu où l'on peut s'arrêter | Animé (2*) Gaieté/ Joyeux Sécuritaire (2*) | Se sentir bienvenue Accueillant, beauté, Propice à la conversation |
| Terne = pas en harmonie avec développement | Vie en respect-voisinage (2*) | Chaleureux | Collaboration (dialogue entre les gens) Bien surveillé/sécuritaire |
| Monotone, ordinaire, laid, gris, ciment Un lieu comme les autres | Rassemblement intergénérationnel (*) | Reposante Invitant Meilleure vie de quartier | Confortable pour tous (2*) Petits bancs accessibles (*) (*) (*) Accessibilité universelle : de la poussette à la marchette, Penser aux enfants |
| Mixité (résidentiel/commercial) | Flexible/multifonction (2*) | Participation/animation (*) Illuminé/éclairé | Animation organisée Couleur (2*) /ludique Coloré et diversifié, 4 saisons |
| Chez nous | Revalorisation | Mémoire/histoire/affichage | Panneau d'interprétation historique (quartier, site) Informé la population Sanctuaire |
| Transformation Bordel de construction Achalandage (2*) condos | Arbre/nature/vert (2*) (2*) Cohabitation avec la nature Marché de légumes (2*) Marché ambulant | Fleuri (2*) (2*) Propreté (poubelles et entretien) Promenade /beauté | Vert (marché, plantes, agriculture urbaine)/respect environnement (3*) Garder les arbres! |
| Trafic automobile(*) (2*) Lieu conçu pour les autos (2*) Passant (*) Bruyant | Pas de moteurs, Passage voiture Solution stationnement | | |
| Cour arrière d'ACHIM | | | Pas tout le monde en même temps |
| Lieu pour le transport adapté | | | |

Détente :  Verdissement :  Socialisation :  Animation :  Gris/circulation :  (*) les astérisques font référence à la récurrence des demandes



| Qu'est-ce que je désire le plus? | Qu'est-ce que je veux éviter à tout prix? |
|--|--|
| Lieu respecté, sécurité (2*), surveillance | Déchets, mauvaise hygiène (2*) |
| Propreté /entretien (*) | |
| Bonne ambiance | Espace sous utilisé, espace vide |
| Appropriable, agréable, Harmonie (bon voisinage) | Vandalisme (bris de mobilier) (3*) graffiti (2*) |
| Espace repos (banc et tables) (3*) Silence pour dormir | Gang de rue, « poteux », prostitution, drogue (8*) |
| Bancs-lecture et tranquillité (3*), Paix, tranquillité (2*), calme, paisible | Attroupement, bruit (4*), musique forte |
| | |
| Verdure (gazon, arbres) + fleurs (10*) | Plus de béton |
| Légumes | |
| Source d'eau | Chiens sans laisse et sans sac (2*) |
| Préserver la beauté | Scoters |
| Ilot de fraîcheur | |
| | |
| Éclairage (4*) | Pollution lumineuse |
| Commerces de proximité | Privatisation de l'espace |
| Mobilier urbain de qualité | Publicité |
| Art! art interactif | Camion-restaurants (<i>Food trucks</i>) |
| Information sur le quartier | |
| | Utilisation du couloir par d'autres qu'ACHIM |
| Libre circulation (2*), Stationnement, Droit de passage | Moins de stationnement |
| Couper le trafic (certaines heures), Saillies de trottoirs | Autos en haute saison |

Détente :  Verdissement :  Socialisation :  Animation :  Gris/circulation :  (*) les astérisques font référence à la récurrence des demandes



ANNEXE 3 – Les formulaires de l’Atelier créatif

Formulaire d’évaluation

Merci de compléter cette fiche d’évaluation. Les réponses sont anonymes. Notez simplement votre niveau de satisfaction pour chacun des énoncés et ajouter des commentaires au besoin.

Niveau de satisfaction : 1 = très satisfait; 2 = satisfait; 3 = moyennement satisfait; 4 = pas satisfait

| | Commentaires |
|---|--------------|
| Organisation Le lieu, la logistique, l’accueil et l’enchaînement des activités étaient adéquats. _____ | |
| Animation Les présentations étaient claires et les activités adaptées, stimulantes et favorables aux échanges et apprentissages. _____ | |
| Contenu L’événement était rassembleur. Il a permis aux participant(e)s d’identifier des pistes d’aménagement en vue de la piétonisation partielle de la rue De Biencourt. _____ | |
| Utilité Cette rencontre sera utile pour la suite de la démarche. _____ | |

Formulaire du participant

Évoquez, en un mot, l’élément :

- qui décrit le mieux **l’esprit des lieux** (thème, style) de la rue De Biencourt **dans son état actuel**.
- qui décrit le mieux **la fonction** (détente, lieu de rencontre, lieu d’animation culturel, etc.) de la rue De Biencourt une fois qu’elle sera partiellement piétonnisée.
- qui décrit le mieux **l’ambiance souhaitée** de la rue De Biencourt, une fois qu’elle sera partiellement piétonnisée.
- qui permettrait **l’inclusion de tous les citoyens** dans la piétonisation partielle de la rue De Biencourt.

e. Ce que je **désire** à tout prix (trois éléments) en vue de la piétonisation partielle de la rue De Biencourt.

f. Ce que je veux **éviter** (trois éléments) en vue de la piétonisation partielle de la rue De Biencourt.



ANNEXE 4 – Le sondage

Piétonnisation partielle de la rue De Biencourt

Dans le cadre du Programme d'implantation des rues piétonnes ou partagées 2016, la Ville de Montréal a retenu le projet de piétonnisation partielle de la rue De Biencourt située entre le boulevard Monk et la rue Briand. La réalisation s'échelonne sur une période de trois ans.

Afin de s'assurer que ce projet réponde tant aux besoins qu'aux attentes de la communauté, l'arrondissement souhaite qu'un processus citoyen participatif soit mené. C'est dans ce contexte que l'arrondissement a approché Concertation Ville-Émard/Côte St-Paul pour mener le processus participatif entourant la piétonnisation partielle de la rue De Biencourt.

Sachez que ce sondage fait suite à l'Atelier créatif qui a eu lieu le 14 mars dernier au Théâtre Paradoxe. Les questions qui vous sont adressées reprennent les éléments qui ont été discutés lors de cet atelier.

Toutes les informations recueillies sont confidentielles.

*Required



Vision d'ensemble de la rue De Biencourt

Les trois questions qui vous sont posées serviront à mieux définir la vision de la population locale en vue de la piétonnisation partielle de la rue De Biencourt entre le boul. Monk et la rue Briand.

1. 1- Choisissez le ou les éléments qui décrivent le mieux l'esprit des lieux de la rue De Biencourt dans son état actuel. *

Tick all that apply.

- Lieu de circulation (automobile et transport adapté)
- Portes du Théâtre Paradoxe
- Lieu désert
- Rue résidentielle tranquille
- Monotone, sombre, gris
- Other: _____

2. 2- Choisissez le ou les éléments qui décrivent le mieux l'ambiance souhaitée de la rue De Biencourt une fois qu'elle sera partiellement piétonnisée. *

Tick all that apply.

- Convivial et invitant
- Rempli de plantes et de fleurs
- Illuminé et sécuritaire
- Calme et paisible
- Other: _____

3. 3- Choisissez le ou les éléments qui décrivent le mieux la fonction souhaitée de la rue De Biencourt une fois qu'elle sera partiellement piétonnisée. *

Tick all that apply.

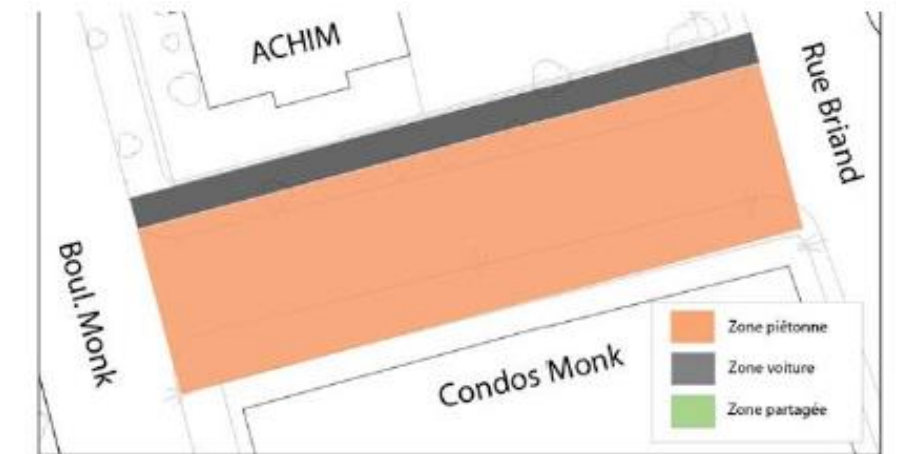
- Lieu de rencontres
- Lieu de détente
- Lieu d'animations
- Lieu d'informations historiques et culturelles
- Lieu multifonctionnel
- Marché public
- Other: _____

Pistes d'aménagement de la rue De Biencourt

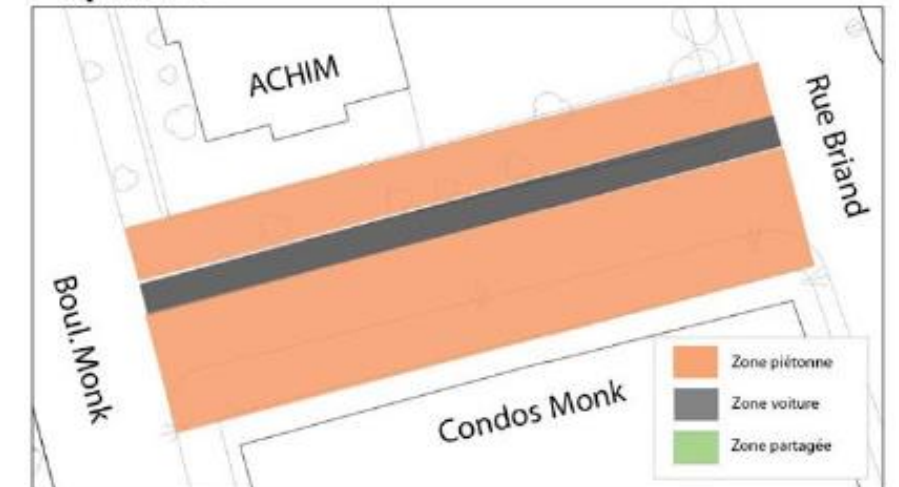
Les cinq questions qui vous sont posées serviront à mieux définir les pistes d'aménagement pour la première année de la piétonnisation partielle de la rue De Biencourt entre le boul. Monk et la rue Briand.

4- Parmi les quatre configurations suivantes, laquelle correspond le mieux à votre idéal de la piétonnisation partielle de la rue De Biencourt?

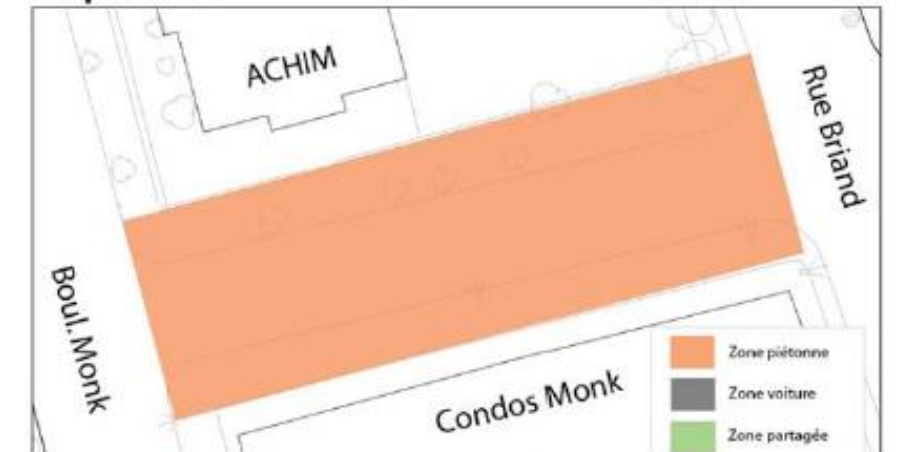
Option A

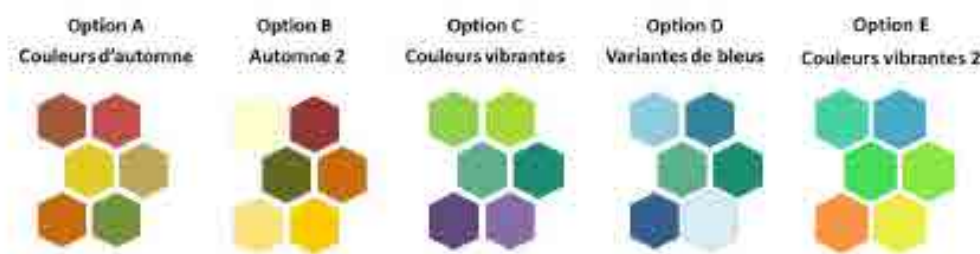
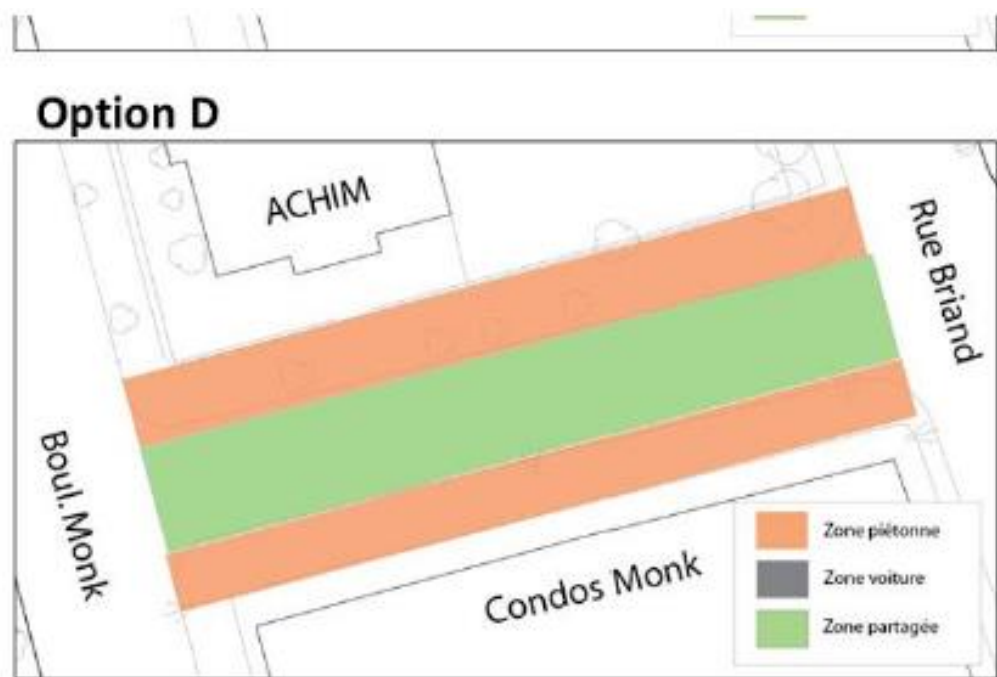


Option B



Option C





10. Si vous souhaitez recevoir des nouvelles, par courriel, du projet de piétonnisation partielle de la rue De Biencourt, veuillez inscrire votre courriel ici-bas.

Powered by Google Forms

4. À noter que la couleur verte ne représente pas de la végétation. Par ailleurs, le concept de rue partagée vise la création d'une zone où les piétons ont priorité sur les autres modes de transport qui utilisent également cette zone. *

Mark only one oval.

- Option A
- Option B
- Option C
- Option D
- Aucune de ces options

5. 5- Préférez-vous une piétonnisation de la rue De Biencourt à l'année ou pour la période estivale seulement? *

Mark only one oval.

- Piétonnisation à l'année
- Piétonnisation durant l'été seulement

6- Parmi les options qui vous sont présentées, laquelle correspond le mieux aux couleurs que vous aimeriez retrouver sur la rue De Biencourt.

6. Veuillez choisir une option. *

Mark only one oval.

- Option A
- Option B
- Option C
- Option D
- Option E
- Aucune de ces options

7. 7- Souhaitez-vous qu'il y ait de l'animation culturelle (spectacles, performances, événements artistiques, etc.) sur la rue De Biencourt? *

Mark only one oval.

- Oui
- Non

8. 8- Souhaitez-vous qu'il y ait un ou des panneaux d'informations sur les thèmes suivants sur la rue De Biencourt : *

Tick all that apply.

- Activités du quartier
- Activités de l'arrondissement et de la Ville de Montréal
- Histoire du quartier
- Arts et culture
- Other: _____

Informations supplémentaires

9. 9- Habitez-vous le quartier Ville-Émard/Côte Saint-Paul?

Mark only one oval.

- Oui
- Non

ANNEXE 7.2.2 DU PROGRAMME

CONCOURS DE DESIGN
PLURIDISCIPLINAIRE POUR
L'AMÉNAGEMENT DU PARVIS DE
BIENCOURT

2017-04-24

PROGRAMME D'IMPLANTATION DE RUES PIÉTONNES OU PARTAGÉES

édition 2016



22 septembre 2015

TABLE DES MATIÈRES

| | | |
|----|--|-----------|
| 1. | CONSOLIDER LE CARACTÈRE PIÉTONNIER DES QUARTIERS MONTRÉLAIS | 5 |
| 2. | LES RUES PIÉTONNES DE MONTRÉAL | 6 |
| | 2.1. Définition des concepts | |
| | Rue piétonne temporaire ou saisonnière | |
| | Placette ou rue ponctuée de placettes | |
| | Rue piétonne permanente | |
| | Rue partagée | |
| | 2.2. Découvrir les rues piétonnes de Montréal | |
| 3. | UN PROGRAMME POUR ACCÉLÉRER L'IMPLANTATION DE RUES PIÉTONNES | 10 |
| | 3.1. Objectifs du programme | |
| | 3.2. Critères de sélection des projets | |
| | 3.3. Sélection des projets pour l'année 2015-2016 | |
| | 3.4. Processus d'implantation des projets | |
| | 3.5. Soutien technique pour la planification et l'aménagement des sites | |
| | 3.6. Soutien financier pour la réalisation des études et la mise en œuvre du projet | |
| | 3.7. Composantes du dossier de candidature | |
| 4. | RÔLES ET ENGAGEMENTS DES PARTIES PRENANTES | 15 |
| | 4.1. Rôle de la Ville | |
| | 4.2. Rôle des arrondissements | |
| 5. | CALENDRIER | 16 |

1. CONSOLIDER LE CARACTÈRE PIÉTONNIER DES QUARTIERS MONTRÉLAIS

L'adoption de la *Charte du piéton* en 2006 marque un point tournant pour Montréal qui reconnaît ainsi la primauté des piétons dans l'espace urbain. En plaçant le piéton au cœur des priorités, Montréal souhaite favoriser la marche comme mode de déplacement privilégié et offrir aux Montréalais un environnement sécuritaire, convivial et propice à la réappropriation de l'espace public.

Adopté en 2008, le *Plan de transport* de Montréal renforce cette vision et énonce la volonté d'un meilleur partage de l'emprise publique. Les 14^e et 15^e chantiers du Plan visent respectivement la redéfinition de la place accordée aux modes motorisés ainsi que la consolidation du caractère piétonnier des quartiers montréalais par la piétonnisation de rues.

Montréal a la réputation d'être une ville vibrante où il fait bon marcher, de jour comme de soir et les motifs qui incitent les Montréalais et les visiteurs à marcher sont des plus variés. Que ce soit à des fins utilitaires, de promenade ou touristiques, découvrir Montréal à pied demeure le moyen par excellence pour prendre le pouls des quartiers !

Puisque marcher c'est aussi s'arrêter, Montréal mise sur l'énorme potentiel que représentent les rues locales pour créer davantage d'espaces publics de proximité. Suite au succès de l'édition 2015 du Programme d'implantation de rues piétonnes et partagées, la Ville de Montréal est fière de lancer ce nouvel appel à projets pour l'édition 2016.

L'intérêt et la demande des citoyens pour la réappropriation des espaces publics est grandissante. Par la mise en place de ce programme, Montréal souhaite accélérer la mise en œuvre d'initiatives de piétonnisation pour redonner au piéton la place qui lui revient.

2. LES RUES PIÉTONNES DE MONTRÉAL

2.1 Définition des concepts

Les rues piétonnes sont réservées en priorité aux piétons qui peuvent y déambuler à leur rythme. La piétonnisation de rues permet la création de nouveaux espaces publics de proximité et favorise l'augmentation de l'animation urbaine, de la sécurité, de la convivialité ainsi que la réappropriation de l'espace public.

Rue piétonne temporaire ou saisonnière

Le concept de rue piétonne temporaire ou saisonnière vise à restreindre l'accès aux véhicules motorisés pendant une période donnée (fins de semaine, soirs, été, etc.) à l'exception de certaines heures ou dans certaines conditions (urgence, livraison, etc.). Ce type d'intervention se prête davantage à des rues commerciales que résidentielles en raison de l'achalandage occasionné par la présence importante de commerces ou d'activités touristiques. Les interventions peuvent facilement être adaptées aux caractéristiques du lieu et être réalisées à un coût annuel modeste, bien que récurrent.

Placette ou rue ponctuée de placettes

Le concept de la placette vise à aménager de petites places sur la chaussée en empiétant sur les cases de stationnement ou les voies de circulation. Selon les cas, la circulation des cyclistes et des véhicules à basse vitesse peut être maintenue. L'objectif étant d'offrir aux piétons un nouvel espace public de proximité tout en évitant les déviations pour les cyclistes. Les placettes peuvent être implantées sur une rue commerciale ou à proximité de lieux de fréquentation, en continu sur un ou plusieurs tronçons ou répartie sur un parcours.

Rue piétonne permanente

Le concept de rue piétonne permanente vise la fermeture complète à la circulation motorisée d'une rue ou d'un tronçon de rue. Bien que les objectifs soient parfois différents, ce type d'intervention se prête aussi bien à des rues commerciales que résidentielles. Le coût d'immobilisation est toutefois plus important que lorsqu'il s'agit d'une piétonnisation temporaire.

Rue partagée

Le concept de rue partagée vise la création d'une zone où les piétons ont priorité sur les autres modes de transport à l'exception des modes guidés comme le tramway. Au Québec, bien qu'il soit à l'étude, ce type d'aménagement n'est pas encore légalement autorisé par le *Code de la sécurité routière*. Selon le concept européen, les automobilistes peuvent circuler sur une rue partagée, y faire un arrêt temporaire mais sans s'y stationner et leur vitesse est limitée à 20 km/h. L'ensemble de la rue est aménagé de façon à faire naturellement respecter la limite de vitesse en vigueur. Dans ces zones, le comportement préconisé de chaque usager est de s'assurer de la sécurité du plus vulnérable que soi. C'est le principe du *Code de la rue* qui prône le respect des usagers les plus vulnérables (loi reconnue en France et en Belgique).

Une fois les rues transformées, on voit rapidement affluer les promeneurs qui s'approprient rapidement ces nouveaux espaces publics.

Ces définitions sont issues du *Guide d'aménagement durable des rues de Montréal* que vous pouvez consulter sous la section [Transports](#) du site internet de la Ville de Montréal.

2.2 Découvrir les rues piétonnes de Montréal

À Montréal, une quarantaine de rues font déjà l'objet d'une piétonnisation temporaire, saisonnière ou permanente. De superficies variées, allant du tronçon de rue à la zone piétonne, l'ensemble des initiatives couvre près de 7 km du réseau de rues.

Influencés par plusieurs facteurs dont la localisation, le profil des utilisateurs et l'environnement bâti, les concepts d'aménagement des rues montréalaises qui ont été piétonnisées au cours des dernières années sont tout aussi variés.

Différents lieux se prêtent à la piétonnisation, à l'aménagement de placettes ou de rues partagées :

- les rues commerciales de quartier;
- les abords des parcs ou les rues séparant deux sections de parcs;
- les rues bordant des bâtiments publics et institutionnels tel que les écoles primaires et secondaires, les universités, les stations de métro, les musées, les marchés publics, les églises au cœur des noyaux villageois, etc.

Rue piétonne saisonnière



L'été, la rue Sainte-Catherine Est dans le Village se métamorphose. Son kilomètre de boules roses et ses nombreuses terrasses animent la rue.

Crédit : Ville de Montréal



Sur la rue Park-Stanley, les piétons et cyclistes sont invités à découvrir la nouvelle rue piétonne reliant les parcs Maurice-Richard et Basile-Routhier pour profiter d'un moment de détente au bord de la rivière des Prairies ou participez aux activités sportives et ludiques proposées.

Crédit : Ville de Montréal



À proximité du Parc Beaubien, la 6^e avenue dans le quartier Rosemont-La-Petite-Patrie a été transformée en terrain de hockey au grand plaisir des familles.

Crédit : Ville de Montréal



Piétonnisée à l'initiative du Musée McCord qui souhaitait exposer ses collections à l'extérieur, la rue Victoria accueille les travailleurs sur l'heure du lunch.

Crédit : Ville de Montréal

Rue piétonne temporaire



De la fin-mai à la mi-octobre, les piétons prennent la rue entre les rues Valois et Bourbonnière. La rue Ontario deviendra complètement piétonne lors d'événements et d'activités d'animation.
Crédit : Ville de Montréal



Une bonne idée pour Montréal. Dans le cadre du programme Weekend Walk à New York, des rues des 5 arrondissements sont piétonnisées à chaque fins de semaine et ce, toute l'année.
Crédit : NYC DOT

Rue piétonne permanente



La rue Prince-Arthur relie deux pôles historiques du Plateau-Mont-Royal, le carré Saint-Louis et le boul. Saint-Laurent
Crédit : Ville de Montréal



La rue Marianne, dans l'est du Plateau-Mont-Royal, a été transformée afin de prolonger le parc Baldwin et de sécuriser les déplacements des enfants.
Crédit : Ville de Montréal



Entre l'église Saint-Enfant-Jésus et le parc Lahaie, la piétonnisation de la rue Saint-Dominique vient consolider le noyau villageois historique de Saint-Louis-du-Mile-End.
Crédit : Ville de Montréal



D'est en ouest, la rue De la Gauchetière traverse le cœur du quartier chinois. Piétonne à l'année, s'y balader à pied demeure le meilleur moyen pour découvrir son histoire et ses multiples secrets.
Crédit : Ville de Montréal

Placette en bordure de rue



Située au cœur du quartier Villeray, entre la rue De Gaspé et la rue Drolet, la Place De Castelnau invite au jeu et à la détente dans les placottes, les terrasses publiques nouvellement installées sur la rue. Bibliothèque urbaine, ardoise et craies sont à la disposition des passants.
Crédit : Ville de Montréal



L'aménagement de la Place Norman-Bethune sur le boulevard Maisonneuve offre aux étudiants de l'Université Concordia un lieu de rencontre et de détente en plein centre-ville.
Crédit : Equiparc



De la rue Notre-Dame jusqu'au fleuve Saint-Laurent, le boulevard Saint-Jean-Baptiste a été transformé en Place du Village-de-la-Pointe-aux-Trembles (inaugurée le 5 juillet 2014).
Crédit : Arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles



Située entre le marché Jean-Talon et la rue Saint-Laurent, la rue Shamrock a été piétonnisée afin de renforcer le lien entre deux lieux phares de Montréal.
Crédit : Ville de Montréal

Placette sur rue transversale



La rue du Musée, à l'angle de la rue Sherbrooke Ouest, située entre les bâtiments du Musée des beaux-arts de Montréal, est devenue un lieu d'exposition extérieur.
Crédit : Ville de Montréal



Oasis en plein cœur de la ville, avec une touche technologique, l'Hippozoomadon, sur la rue Guilbault au coin du boulevard Saint-Laurent, propose une activité ludique agrémentée de réalité augmentée.
Crédit : Ville de Montréal

3. UN PROGRAMME POUR ACCÉLÉRER L'IMPLANTATION DE RUES PIÉTONNES

Montréal a mis en place un véritable laboratoire d'expérimentation. Ce programme s'adresse aux dix-neuf arrondissements de la Ville de Montréal et vise à soutenir les initiatives variées de réaménagement, d'embellissement, de verdissement et d'animation du domaine public pour accroître la place accordée aux piétons sur nos rues.

3.1 Objectifs du programme

Afin de nourrir la culture de la marche et de l'espace public, le programme a pour objectifs de :

- Transformer les rues en espaces publics et en lieux de rencontres animés imprégnés de l'identité des quartiers pour en stimuler la vitalité;
- Accroître progressivement la superficie de l'espace public dédié aux piétons pour encourager la pratique de la marche;
- Impliquer la communauté dans la transformation des espaces publics pour susciter l'adhésion des citoyens aux projets;
- Bâtir sur les réussites montréalaises et adapter des concepts d'aménagement reconnus ailleurs dans le monde aux besoins des arrondissements pour développer le savoir-faire.

3.2 Critères de sélection des projets

La sélection des projets se fera sur la base des critères suivants :

- la mise en place d'un processus consultatif impliquant les citoyens et les différentes parties prenantes dont les commerçants;
- la cohérence du concept de piétonnisation retenu avec son milieu d'insertion permettant l'accroissement de la place accordée aux piétons et leur rétention, l'apaisement de la circulation, le cas échéant et la mise en valeur des éléments d'intérêt;
- la proximité de grands générateurs de déplacements et de lieux d'intérêt (commerces, parcs, institutions d'enseignement, stations de métro, marchés publics, etc.) susceptible de générer un achalandage naturel sur le site;
- la transformation d'une superficie significative de voirie en espace public équivalent à plus de 25% de la superficie de la rue;
- la mise en place des aménagements et des interventions de piétonnisation pour une période significative, soit minimalement de la Saint-Jean-Baptiste à la Fête du travail;
- l'implication d'artistes ou de designers lors de la conception du projet;
- la mise en place d'aménagements universellement accessibles;
- la flexibilité de l'aménagement pour favoriser l'appropriation des lieux et l'animation urbaine;
- l'accessibilité au site en transport actif et collectif et le maintien de la circulation des cyclistes et, le cas échéant, des autobus sur la rue;
- la sécurité routière et urbaine sur et aux abords du site.

**Une grille d'évaluation avec la pondération des critères vous sera transmise lors du lancement de l'appel à projets.*

3.3 Sélection des projets pour l'année 2015-2016

Seuls les arrondissements montréalais appuyés par leurs partenaires des milieux communautaires et associatifs peuvent soumettre des projets.

Les arrondissements intéressés disposent de cinq semaines pour déposer leur dossier de candidature.

| | |
|--------------|--|
| 22 septembre | Lancement de la période d'appel à projets |
| 7 octobre | Rencontre d'information |
| 23 octobre | Fermeture de la période d'appel à projets |
| 29 octobre | Sélection des projets par le comité de pilotage |
| Novembre | Annonce publique des projets sélectionnés |
| Décembre | Rencontre des équipes de projet (validation des plans d'action locaux et de soutien) |

Un comité de pilotage formé de représentants de la Ville de Montréal a été constitué. Le comité a le mandat de sélectionner les projets, de contribuer au développement des connaissances en lien avec les différents enjeux liés à la piétonnisation à Montréal, de faire la promotion du programme et des projets ainsi que d'évaluer les retombées du programme.

3.4 Processus d'implantation des projets

La formule de financement privilégie la mise en place de mesures temporaires lors de la première année des projets, ce qui permettra par la suite d'évaluer l'utilisation des nouveaux aménagements ainsi que le niveau de satisfaction des citoyens en vue de la transformation pérenne de la rue en rue piétonne, en placette ou en rue partagée. Les informations recueillies lors de l'évaluation serviront à bonifier le concept d'aménagement pour que des mesures permanentes soient réalisées lors de la deuxième ou troisième année suivant l'implantation du projet pilote. Cependant, un projet qui ne remplirait pas les objectifs pourrait être arrêté.

| | |
|------|---|
| 2015 | Dépôt des candidatures et conception des projets |
| 2016 | Implantation de mesures temporaires Évaluation du projet |
| 2017 | Implantation de mesures temporaires Plans et devis |
| 2018 | Implantation de mesures permanentes |

Puisque le déploiement du programme est orienté vers la mise en œuvre rapide d'actions porteuses, en déposant sa candidature, un arrondissement devra s'engager à réaliser les premières mesures temporaires du projet pilote dans l'année en cours. Les arrondissements peuvent présenter une demande pour la poursuite d'un projet déjà entamé si celle-ci vise à permettre l'implantation de mesures permanentes.

Sous réserve de l'atteinte des objectifs du programme, les arrondissements sélectionnés pourront recevoir un soutien financier les deux années suivant la mise en place d'aménagements temporaires afin d'assurer la pérennité des interventions. Un projet ne pourra cependant jamais être subventionné plus de trois ans.

3.5 Soutien technique pour la planification et l'aménagement des sites

L'approche de soutien proposée par la Ville de Montréal s'appuie sur un mouvement international de transformation des villes en faveur des piétons et s'inspire de plusieurs courants urbanistiques tels que l'urbanisme tactique, les mouvements *Placemaking* et *Cyclovia* ou *Open Streets*. Elle est également inspirée de l'expérience et des besoins des arrondissements sondés au printemps 2014.

La Ville de Montréal offrira aux arrondissements, dont les projets seront sélectionnés, un soutien technique afin de les :

- conseiller en matière de planification et d'acceptabilité sociale du projet;
- outiller lors de la réalisation du portrait-diagnostic du secteur d'intervention;
- assister lors de la conception des aménagements et du mobilier urbain.

Le soutien se traduira par la mise à la disposition de différents outils et ressources aux arrondissements (fiches techniques, grilles d'analyse, formations professionnelles, conseils individuels, etc.).

Afin de développer le savoir-faire montréalais, la Ville de Montréal souhaite également :

- documenter les bonnes pratiques et en faire la promotion afin qu'elles deviennent des sources d'inspiration;
- coordonner et participer à l'évaluation des projets avant et après leur réalisation pour en mesurer les impacts.

L'approche d'évaluation permettra aux projets ainsi qu'au programme de faire l'objet de réajustements continus.

3.6 Soutien financier pour la réalisation des études et la mise en œuvre du projet

Pour la première année, les arrondissements dont le projet sera retenu pourront recevoir une aide financière équivalente à 50% des coûts du projet jusqu'à concurrence de 100 000\$. Les arrondissements ne pourront présenter qu'un seul projet. Ceux dont les projets ont été sélectionnés en 2015 pourront soumettre un nouveau projet si celui-ci vise l'aménagement d'une rue située dans un autre quartier.

Le financement alloué pourra être attribué :

- à la planification du projet (coordination, concertation et consultation publique, étude de circulation et d'impacts économiques, plan et concept);
- à l'aménagement du site et son démantèlement (signalisation, affichage, installations artistiques, mobilier urbain, aménagement paysager, éclairage, etc.);
- aux communications avec les citoyens et les parties prenantes relatives au projet.

Les initiatives visant exclusivement le déploiement de foires commerciales, les défis sportifs, la transformation de ruelles, l'élargissement de trottoirs et l'implantation de mesures d'apaisement de la circulation ou de terrasses sur la voie publique sont exclues du présent programme.

3.7 Composantes du dossier de candidature

Le dossier devra faire état de l'historique de la démarche.

- La cohérence avec les démarches de planification locales : plan d'urbanisme, plan particulier d'urbanisme, plan local de déplacement, etc.
- La consultation auprès des acteurs du milieu : citoyens, représentants des milieux communautaires et associatifs ainsi que commerçants, lorsque des commerces bordent le site.
 - Si la consultation s'est tenue préalablement au dépôt du dossier de candidature, veuillez présenter les résultats.
 - Si la consultation est prévue suite à la sélection du projet, veuillez présenter le processus consultatif souhaité et son arrimage avec le processus de conception.
 - Présenter la liste des acteurs et partenaires impliqués.

Les arrondissements devront également soumettre un plan d'action qui devra contenir les éléments suivants :

- la caractérisation du site retenu ainsi qu'un plan d'ensemble;
- l'évaluation des contraintes, potentiels et enjeux en lien avec le site;
- les objectifs poursuivis, la logique d'intervention et le mode de piétonnisation;
- un plan de la rue présentant le concept d'aménagement préliminaire et les principales composantes;
- l'évaluation des implications réglementaires en matière de révision de la signalisation routière, de reconfiguration ou réduction des places de stationnement sur rue, marquage au sol, de remembrement de certains lots (si nécessaire) pour élargir ou réduire le domaine public;
- l'avis de la STM si un trajet d'autobus emprunte la rue;
- l'échéancier de réalisation;

- le budget précisant les ressources qui seront allouées à la planification du projet, à l'aménagement et l'animation du site, aux communications avec les citoyens et les parties prenantes relatives au projet ainsi qu'à l'entretien du site;
- la composition du comité de pilotage multipartite local.

Les éléments suivants seront développés à partir de novembre 2015 durant la phase de conception du projet :

- le concept d'aménagement et d'animation ainsi que les interventions phares;
- l'avis du poste de quartier du SPVM de même que celui du SIM sur les mesures de sécurité à prendre durant la période de fermeture de la rue;
- le plan de communication visant à informer la population des changements visés.
- l'évaluation des impacts de la piétonnisation sur la circulation et le commerce ainsi que pour les résidents;

Une résolution du conseil d'arrondissement qui témoigne de l'intérêt et de la volonté d'aller de l'avant avec le projet de piétonnisation devra accompagner le dossier de candidature. Cette dernière devra être transmise suite à la sélection des projets et à la confirmation des budgets. Des lettres d'appui provenant des acteurs et partenaires impliqués dans le projet pourront être jointes au dossier de candidature.

Les dossiers de candidature devront être transmis en format électronique en un seul document.

4. RÔLES ET ENGAGEMENT DES PARTIES PRENANTES

4.1 Rôle de la Ville

- Offrir un soutien technique et financier aux porteurs de projets;
- Coordonner l'évaluation des projets réalisés;
- Documenter et faire la promotion des projets et des bonnes pratiques.

4.2 Rôle des arrondissements

- Selon le concept retenu, mettre en place un comité de pilotage formé de représentants locaux provenant, à titre d'exemple : de l'urbanisme, du développement économique, des études techniques et de la voirie, des parcs, de la culture, des communications et des services administratif;
- Mettre en place un processus de consultation auprès des acteurs du milieu;
- Participer à 2 à 3 rencontres de suivi et de soutien (ateliers, formations, etc.) de décembre 2015 à octobre 2016;
- Valider les modifications substantielles au concept d'aménagement auprès du responsable de programme;
- Réaliser les premières mesures temporaires ou permanentes dans l'année en cours;
- Utiliser le financement accordé exclusivement à la réalisation des interventions incluses au plan d'action;
- Rendre compte au responsable de programme de ses activités et des sommes engagées à la fin de l'année;
- Participer à l'évaluation du projet.

5. CALENDRIER 2014-2015

| | |
|-----------------|--|
| 22 septembre | Lancement de la période d'appel à projets |
| 7 octobre | Rencontre d'information |
| 23 octobre | Fermeture de la période d'appel à projets |
| 29 octobre | Sélection des projets par le comité de pilotage |
| Novembre | Annonce publique des projets sélectionnés |
| Décembre | Dépôt de la programmation 2015 et des projets sélectionnés au comité exécutif pour approbation |
| Décembre | Rencontre des équipes de projet |
| Décembre à juin | Élaboration et conception des projets (soutien technique aux arrondissements) |
| Printemps | Évaluation pré-projet |
| Été | Mise en œuvre des projets de piétonnisation |
| Été et automne | Évaluation des projets |
| Automne | Promotion des retombées et des pratiques inspirantes issues des projets |

Pour toute information supplémentaire, veuillez contacter Marie-Hélène Armand, responsable du programme.

Les dossiers de candidature devront être acheminés au plus tard, le vendredi 23 octobre à 17h à l'attention de Marie-Hélène Armand.

**Courriel : marie-helene.armand@ville.montreal.qc.ca
Courrier : Ville de Montréal - Direction des transports (6^{ème} étage)
801, rue Brennan
Montréal (Québec) H3C 0G4**

ANNEXE 7.2.3DU PROGRAMME

CONCOURS DE DESIGN
PLURIDISCIPLINAIRE POUR
L'AMÉNAGEMENT DU PARVIS DE
BIENCOURT

2017-04-24

Parvis De Biencourt

Un jardin public au coeur d'une rue commerciale

situé entre le boulevard Monk et la rue Briand dans l'arrondissement Le Sud-Ouest

Un projet sélectionné dans le cadre de l'édition 2016 du Programme d'implantation des rues piétonnes et partagées.

Lieu de rencontre pour les citoyens, le parvis De Biencourt est le prolongement naturel du parvis de l'ancienne église Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours devenue le Théâtre Paradoxe.

La placette offre une vue imprenable sur ce bâtiment d'intérêt patrimonial. Un endroit idéal pour écouter les pianistes, professionnels ou amateurs, cueillir ou déguster les végétaux qui poussent dans les bacs d'agriculture urbaine.

Le parvis De Biencourt propose une expérience pour les cinq sens!



En moyenne, **700**
passages de piétons par jour.

79 000 passages
de piétons, de l'inauguration du projet
à sa fermeture.

Données recueillies entre le 30 juin et le 16 octobre 2016

FRÉQUENTATION DU SITE



Les aînés sont très présents sur le parvis De Biencourt. Ils se donnent rendez-vous sur les bancs, la balancelle ou pour jardiner dans les bacs d'agriculture urbaine et discuter entre amis.

1 piano public

3 tables à pique-nique



RÉPARTITION DE L'ESPACE SUR LA RUE

Avant



Après



1 balancelle

11 bacs d'agriculture urbaine



ANIMATION ET APPROPRIATION DE L'ESPACE



34

34 nouvelles places pour s'asseoir



4

4 activités culturelles et sportives gratuites



88%

des utilisateurs sont satisfaits ou très satisfaits du projet

1 boîte à suggestions

1 colonne d'information



ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE DU SITE

- Les accès à la zone piétonne sont clairement définis et bien localisés.
- La configuration du site permet une bonne orientation et circulation pour tous.
- La zone piétonne est clairement délimitée.



ANNEXE 7.3.1 DU PROGRAMME

CONCOURS DE DESIGN
PLURIDISCIPLINAIRE POUR
L'AMÉNAGEMENT DU PARVIS DE
BIENCOURT

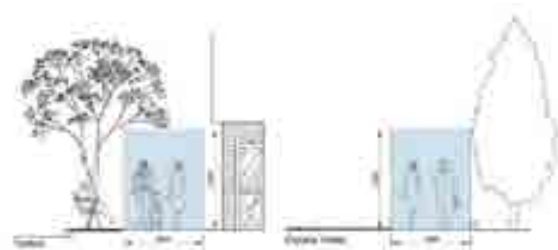
2017-04-24

1.5 Les principes d'accessibilité universelle du domaine public

Les observations comprises dans le tableau d'évaluation de chaque rue piétonne sont basées sur les 10 principes d'accessibilité universelle développés par le Comité consultatif en accessibilité universelle du Service des infrastructures, de la voirie et des transports de la Ville de Montréal.

1 Corridors piétonniers libres d'obstacles

Un corridor libre de marche est un espace de circulation dépourvu d'obstacles sur une largeur et une hauteur suffisantes pour que tous les usagers puissent se déplacer de façon simple et sécuritaire.



2 Corridors piétonniers en fond de trottoir et mobilier urbain en bordure de rue

Cette configuration assure les meilleures conditions de déplacement. Le mobilier urbain doit se trouver dans la banquette entre le corridor piétonnier et la rue.



3 Corridors piétonniers délimités des deux côtés

Le corridor piétonnier doit être délimité des deux côtés de façon tactile, visuelle et auditive. Une dénivellation suffisante, un alignement d'objets, des textures et des couleurs contrastantes sont de bons exemples. En milieu urbain, l'alignement des bâtiments constitue une délimitation aisément repérable par tous.



4 Corridors piétonniers rectilignes, sur le tronçon et entre les tronçons

Le corridor piétonnier doit être droit et continu, sans comporter d'obstacles obligeant le piéton à dévier ou à changer de direction.



5 Intersections simples

Pour être simple, l'intersection doit avoir une configuration à 90° et permettre la traversée de la rue en continuité avec le corridor piétonnier. Elle doit comporter des arrêts ou des feux de circulation simples et ne doit pas être trop large, ni avoir d'îlot, de bretelle ou de piste cyclable. Toute autre configuration est complexe et requiert une attention particulière.



6 Transition facile entre le trottoir et la chaussée

Un bateau pavé doit être aménagé au coin de rue, à l'emplacement le plus pertinent compte tenu de l'achalandage et de la configuration de l'intersection. Généralement dans l'alignement du corridor piéton, il doit être détectable de façon tactile, visuelle et auditive.



7 Traversée de la rue facile et sécuritaire

En plus de présenter un passage pour piétons clairement défini par un marquage contrastant, le temps alloué pour la traversée doit être suffisant compte tenu de la distance à parcourir, les mouvements de véhicules doivent être simples et prévisibles et l'environnement sonore doit fournir des repères suffisants.



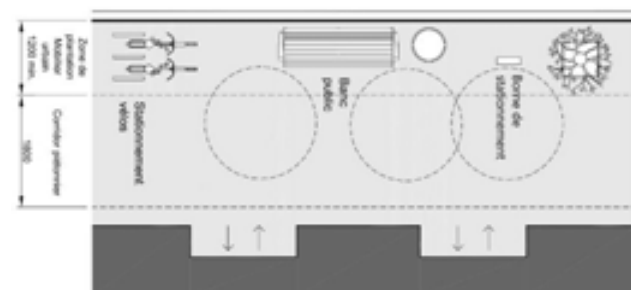
8 Revêtements facilitants la marche

Le revêtement ne doit pas présenter de trous, de fentes ou d'autres déformations. Il ne doit pas y avoir de ressauts de plus de 13 mm. Les matériaux utilisés doivent être non glissants et uniformes et les joints, étroits et peu profonds.



9 Mobilier urbain en quantité suffisante et aux bons endroits

Les éléments de mobilier urbain doivent être disposés pour que tous les usagers puissent s'en approcher et l'utiliser. Ils doivent être installés de façon à faciliter le déneigement et l'entretien.



10 Transition facile vers les lieux et bâtiments riverains

L'accès aux lieux et la marge avant des bâtiments devraient être sans marches ou ressauts. Les espaces doivent être faciles à comprendre et être bien signalisés.



1.6 Les mesures spécifiques aux rues piétonnes ou partagées

Aux 10 principes d'accessibilité universelle du domaine public servant de balises à cette évaluation s'ajoutent 5 mesures spécifiques aux rues piétonnes ou partagées. Ces mesures ont d'abord été élaborées lors de la formation portant sur l'accessibilité universelle du 21 avril 2015, puis mises à jour lors de la rencontre de démarrage du 6 juillet 2016.

Mesures spécifiques aux rues piétonnes ou partagées (surlignées en gris dans le tableau d'évaluation) :

- 1 la délimitation de la zone piétonne (entrées, zones) et la dénivellation ou l'absence de dénivellation entre le trottoir et la chaussée ;
- 2 le marquage au (produit, glissance, durabilité, motif, contraste) et la perception des dénivellations, lorsque peintes ;
- 3 le mobilier urbain et son emplacement (assises et tables, mesures de verdissement, pare-soleil, kiosque, suspensions lumineuses, jeux et installations interactives, etc.)
- 4 l'aménagement des placotoires
- 5 les éléments pouvant servir de guide ou de repère

ANNEXE 7.4.1 DU PROGRAMME

CONCOURS DE DESIGN
PLURIDISCIPLINAIRE POUR
L'AMÉNAGEMENT DU PARVIS DE
BIENCOURT

2017-04-24

CATALOGUE DU MOBILIER D'ÉCLAIRAGE VILLE DE MONTRÉAL

ANNEXE : CATALOGUE PRÉLIMINAIRE

Le catalogue présente les lampadaires communs à la Ville de Montréal.

SECTION 1. LES LUMINAIRES

La section 1 du catalogue décrit plus précisément les luminaires, qui sont séparés selon leur catégorie :

- luminaires piétons : fiches 1 à 8
- luminaires combinés et de rue : fiches 9 à 14
- éclairage d'ambiance : fiche 15 et 16
- luminaires à usage spécifique : fiche 17

Plus précisément, les fiches 1 à 14 décrivent les luminaires standards pouvant être jumelés aux consoles et fûts standards de la Ville de Montréal présentés dans les sections 2 et 3.

La première partie de la fiche indique le nom, l'usage, le secteur et le numéro de dessin normalisé, soit le dessin présentant les aspects techniques des luminaires, en référence. Les usages peuvent être :

- standard : modèle courant à la Ville de Montréal
- projet ciblé : peut être utilisé pour distinguer une rue ou pour un projet spécial

Le secteur, quant à lui, indique le lieu où le modèle de luminaire est implanté. Il peut être mentionné : général ou le nom d'un secteur précis. La section suivante comporte une brève description du luminaire, retraçant ses origines et détaillant son style. Ensuite, les options qui sont offertes et qui peuvent transformer l'aspect du luminaire sont indiquées.

Les sections qui suivent indiquent un espacement approximatif entre chaque lampadaire, afin de comparer le nombre de lampadaires requis pour un tronçon donné selon le modèle de luminaire, ainsi que les manufacturiers avec le nom de leur modèle. Puis, une échelle de grandeur du coût d'un luminaire à DEL est présentée à titre informatif. Cette échelle a été obtenue en comparant le coût des luminaires entre eux. Voici l'échelle :

- \$: coût faible
- \$\$: coût moyennement faible
- \$\$\$: coût moyennement élevé
- \$\$\$\$: coût élevé

La dernière section mentionne quelques recommandations et commentaires.

SECTION 2. LES CONSOLES

Dans le cas des consoles, le nom, le coût et la référence ont été indiqués pour chacune des consoles piétonnes ou de rue/combinées. Le coût a été déterminé en comparant toutes les consoles entre elles.

SECTION 3. LES FÛTS

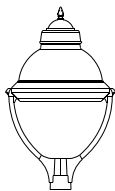
Pour les fûts, le nom, le matériau, la hauteur, le coût et la référence sont mentionnés en fonction des fûts piétons et de rue/combiné. Le coût a été déterminé en comparant tous les fûts entre eux.

SECTION 1

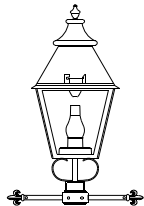
Les luminaires

Luminaires standards

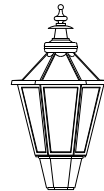
Luminaires pour lampadaires piétons (LP)



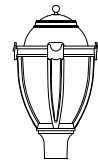
Dôme 507
LP-1
Fiche 1



Lanterne Vieux-Montréal
LP-2
Fiche 2



Lanterne hexagonale
LP-3
Fiche 3



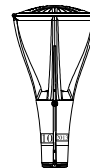
Flambeau contemporain
LP-4
Fiche 4



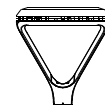
Demi-lune
LP-5
Fiche 5



Métropolitain
LP-6
Fiche 6



Urbain
LP-7
Fiche 7

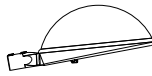


Évolution
LP-8
Fiche 8

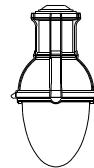
Luminaires pour lampadaires de rue et combinés (LR)



Citadin
LR-1
Fiche 9



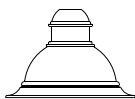
Tortue
LR-2
Fiche 10



Sainte-Catherine
LR-3
Fiche 11



Ovoïde
LR-4
Fiche 12



Cloche suspendue
LR-5
Fiche 13



DEL routier
LR-6
Fiche 14



LP1. Dôme 507

USAGE : STANDARD

SECTEUR : GÉNÉRAL

RÉFÉRENCE : DN-3507

Description

Le Dôme 507 a d'abord été introduit dans les anciens arrondissements, soit Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, Le Plateau Mont-Royal et Le Sud-Ouest, sous l'apparence d'une sphère translucide avec le « pignon » typique de ce luminaire. Au fil des époques, le luminaire a été transformé pour prendre la forme d'un petit chapeau rond. Son apparence simple mais soignée contribue à sa popularité tant sur les rues résidentielles que les rues commerciales.

Aspect

Lentille plane

Généralement utilisé avec le fût RAC-309

Espacement

~15 à 25 mètres

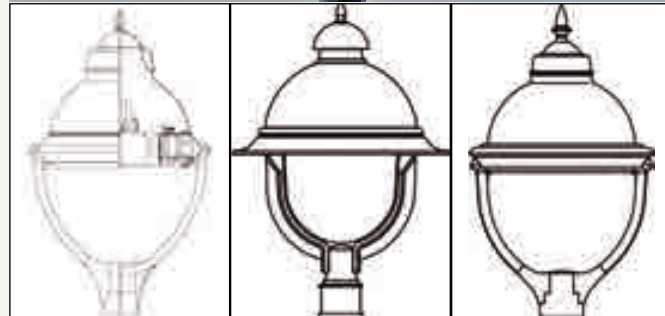
Approvisionnement

Coût du luminaire (DEL) : \$\$

Manufacturiers : Lumca (RAC-507-VI, Lumec (DMS60-001-VI) et Quattro (SRA507)

Recommandations et commentaires

- n Luminaire facile d'entretien
- n Bonne performance
- n Luminaire piéton standard à la Ville de Montréal

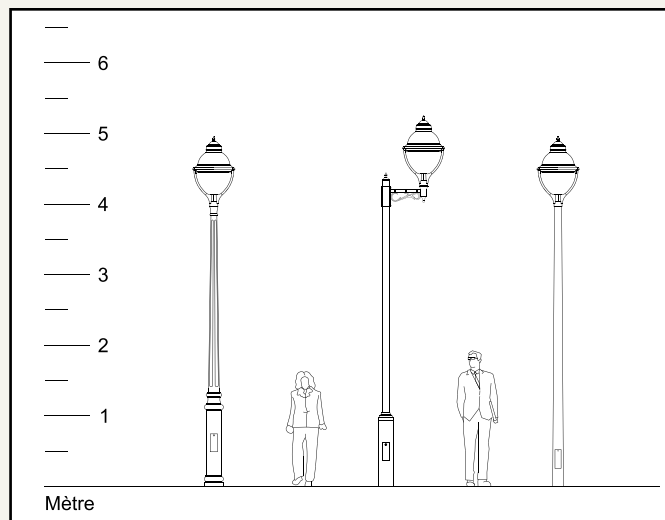


Modèle Lumca

Modèle Lumec

Modèle Quattro

DIFFÉRENTS EXEMPLES DE MONTAGE





LP2. Lanterne Vieux-Montréal

USAGE : PROJET CIBLÉ

SECTEUR : VIEUX-MONTRÉAL,

RÉFÉRENCE : DN-3503

Description

Cette lanterne est le luminaire officiel du secteur du Vieux-Montréal. Son apparence historique s'intègre parfaitement aux styles architecturaux présents dans le site patrimonial de Montréal.

Aspect

Avec ou sans tiges horizontales arborant la fleur de lys
Choix d'implantation en applique mural (Vieux-Montréal) ou sur fût
Généralement utilisé avec le fût RAC-038

Espacement

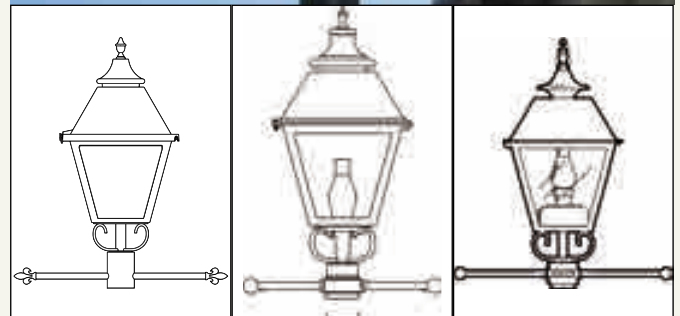
~15 à 25 mètres

Approvisionnement

Coût du luminaire (DEL) : \$\$
Manufacturiers : Cyclone (CP1560), Lumec (S26A) et Lumenarea (3665)

Recommandations et commentaires

- n Luminaire facile d'entretien
- n Bonne performance
- n Une lumière jaunâtre est généralement utilisée dans les rues du Vieux-Montréal, alors qu'une lumière blanche est utilisée dans les places publiques.

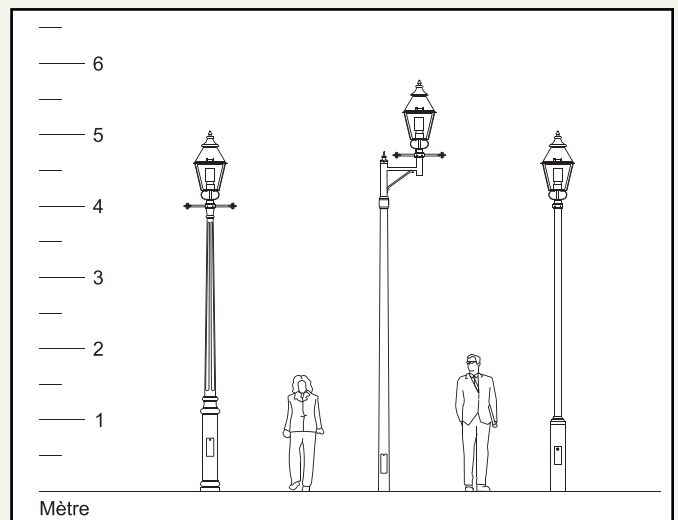


Modèle Cyclone

Modèle Lumec
(photo)

Modèle Lumenarea

DIFFÉRENTS EXEMPLES DE MONTAGE





LP3. Lanterne hexagonale

USAGE : PROJET CIBLÉ

SECTEUR : OUTREMONT,
PRINCE-ARTHUR

RÉFÉRENCE : DN-3504

Description

Ce luminaire traditionnel apporte un style chic et historique aux secteurs. Il se retrouve aujourd'hui principalement à l'arrondissement Outremont et sur certaines rues ciblées à travers la Ville, dont la rue Prince-Arthur.

Aspect

Choix d'éléments décoratifs (pignon, couronne et base)

Espacement

~15 à 25 mètres

Approvisionnement

Coût du luminaire (DEL) : \$\$
Manufacturiers : Cyclone (CP2354), Lumenarea (SPL004647) et Quattro (PRO600)

Recommandations et commentaires

À venir

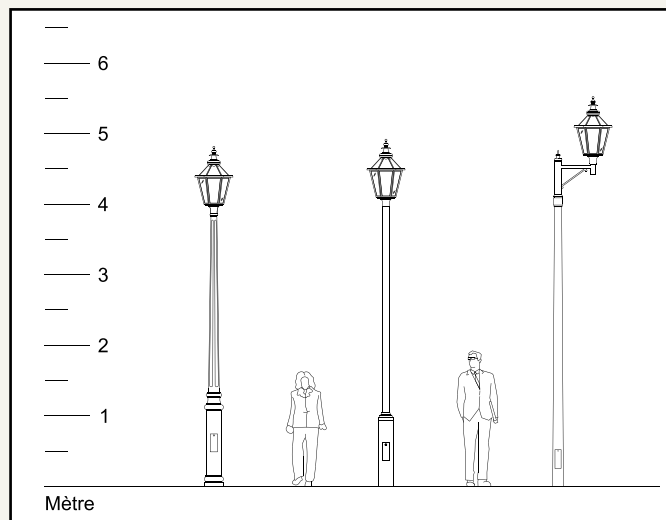


Modèle Cyclone

Modèle Lumenarea

Modèle Quattro

DIFFÉRENTS EXEMPLES DE MONTAGE





LP4. Flambeau contemporain

USAGE : PROJET CIBLÉ

SECTEUR : GÉNÉRAL

RÉFÉRENCE : DN-3533

Description

Rappelant le luminaire historique flambeau, ce luminaire redessiné offre une apparence contemporaine en utilisant les formes traditionnelles. Il est principalement implanté dans les secteurs de type résidentiel et les parcs.

Aspect

Différentes dispositions des tiges latérales disponibles

Espacement

~15 à 25 mètres

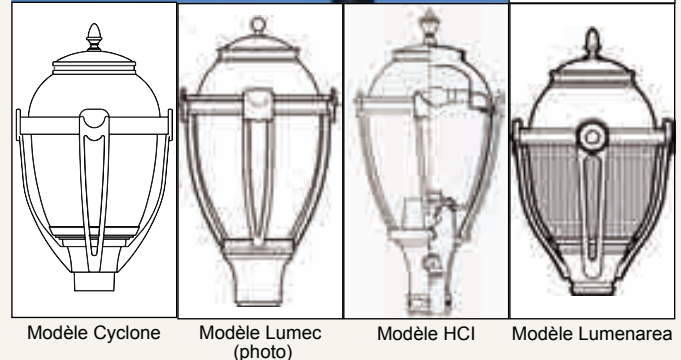
Approvisionnement

Coût du luminaire (DEL) : \$\$

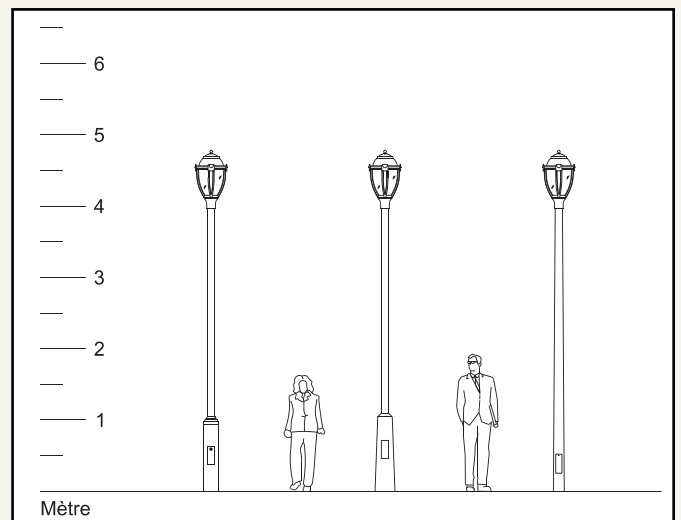
Manufacturiers : Cyclone (CY11T4), Lumec (L80) et HCl (F117L), Lumenarea (V52J) et Quattro (SRA310)

Recommandations et commentaires

n À venir



DIFFÉRENTS EXEMPLES DE MONTAGE





LP5. Demi-lune

USAGE : STANDARD

SECTEUR : GÉNÉRAL,
VERDUN

RÉFÉRENCE : DN-3534

Description

Ce luminaire a une apparence à la fois sobre et prestigieuse. On le trouve dans les milieux résidentiels, les parcs et sur certaines rues commerciales, plus particulièrement, à l'arrondissement Verdun. Sous sa forme suspendue, ce luminaire se retrouve principalement dans l'arrondissement Outremont.

Aspect

Choix de plusieurs éléments décoratifs (voir coupe exemples de montage)

Peut être suspendu sur un plus grand fût

Choix d'une lentille plane, en saillie ou d'une grande vasque

DEL : avec ou sans vasque

Généralement avec une grande vasque

Espacement

~15 à 25 mètres

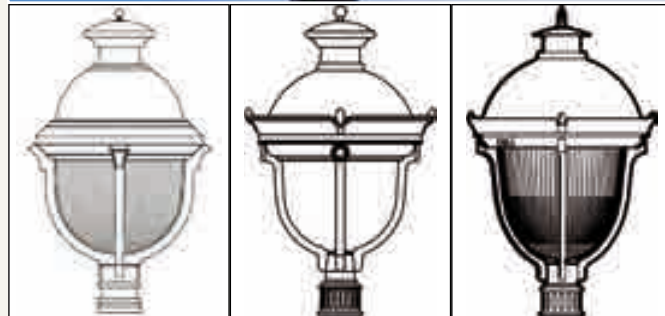
Approvisionnement

Coût du luminaire (DEL) : \$\$

Manufacturiers : Lumca (CP6155MD*), Lumec (AT*)
et Lumenarea (7203T*)

Recommandations et commentaires

*Le numéro de modèle du manufacturier peut différer selon les décorations du chapeau.

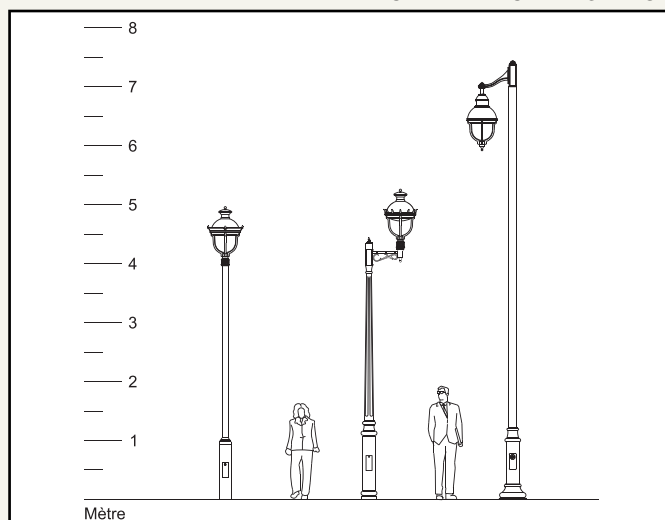


Modèle Lumca

Modèle Lumec (photo)

Modèle Lumenarea

DIFFÉRENTS EXEMPLES DE MONTAGE





LP6. Métropolitain

USAGE : PROJET CIBLÉ

SECTEUR : GÉNÉRAL

RÉFÉRENCE : DN-3531

Description

Ce luminaire de nouvelle génération est conçu spécialement pour accueillir les lampes à DEL. Avec une touche traditionnelle, le luminaire Métropolitain s'intègre autant aux aménagements anciens que contemporains, ajoutant une touche d'élégance aux lieux.

Aspect

Tiges plus ou moins courbées, selon le manufacturier.

Espacement

~15 à 25 mètres

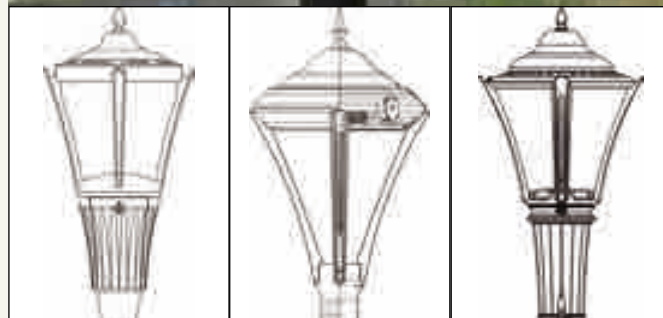
Approvisionnement

Coût du luminaire (DEL) : \$\$\$

Manufacturiers : Cyclone (CP4269), Lumca (CP1B471) et Lumec (MPTR)

Recommandations et commentaires

- n Luminaire facile d'entretien
- n Bonne performance
- n Belle apparence sans vasque (luminaire DEL)

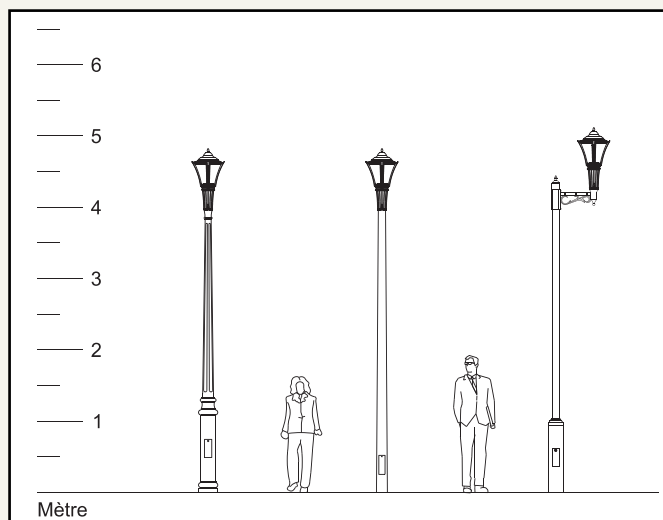


Modèle Cyclone

Modèle Lumca

Modèle Lumec (photo)

DIFFÉRENTS EXEMPLES DE MONTAGE





LP7. Urbain

USAGE : PROJET CIBLÉ

SECTEUR : GÉNÉRAL

RÉFÉRENCE : DN-3532

Description

Le luminaire Urbain est similaire au luminaire Métropolitain, mais coiffé d'un disque plat. Son design stylisé et contemporain s'harmonise avec les nouveaux projets urbains et branchés. Ses longs bras recourbés apporte une richesse au mobilier, qui le distingue dans le paysage urbain.

Aspect

Disque plus ou moins bombé, selon manufacturier.

Espacement

~15 à 25 mètres

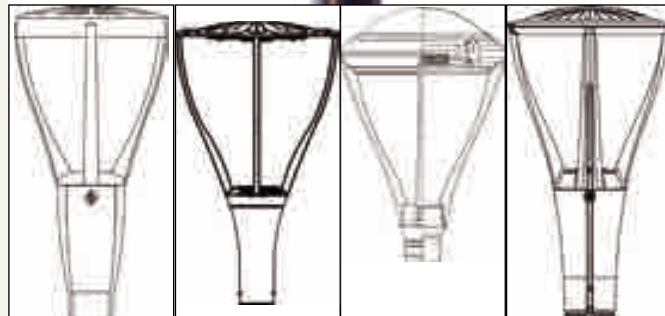
Approvisionnement

Coût du luminaire (DEL) : \$\$\$

Manufacturiers : Cyclone (CP4268), King (K584), Lumca (CP1A401) et Lumec (MPTC)

Recommandations et commentaires

- n Luminaire facile d'entretien
- n Bonne performance
- n Belle apparence sans vasque (luminaire DEL)



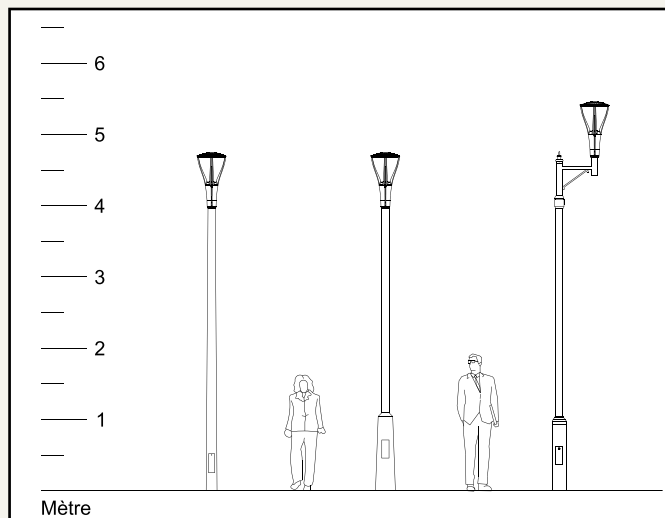
Modèle Cyclone

Modèle King

Modèle Lumca

Modèle Lumec
(photo)

DIFFÉRENTS EXEMPLES DE MONTAGE





LP8. Évolution

USAGE : PROJET CIBLÉ

SECTEUR : GÉNÉRAL

RÉFÉRENCE : DN-3535

Description

L'Évolution est un luminaire simple, épuré et contemporain particulièrement bien adapté à une source d'éclairage à DEL. Il est destiné à des projets variés grâce à son design «passe-partout» et plutôt discret.

Aspect

Disque plus ou moins bombé, selon manufacturier.

Espacement

~15 à 25 mètres

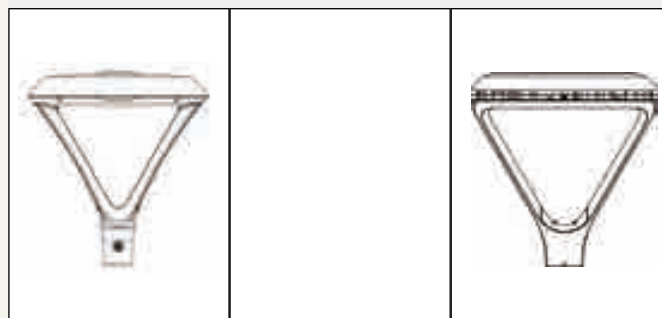
Approvisionnement

Coût du luminaire (DEL) : \$\$\$\$

Manufacturiers : GE (NA), Lumenarea (à venir) et Philips (SFRP)

Recommandations et commentaires

- Belle apparence sans vasque (luminaire DEL)

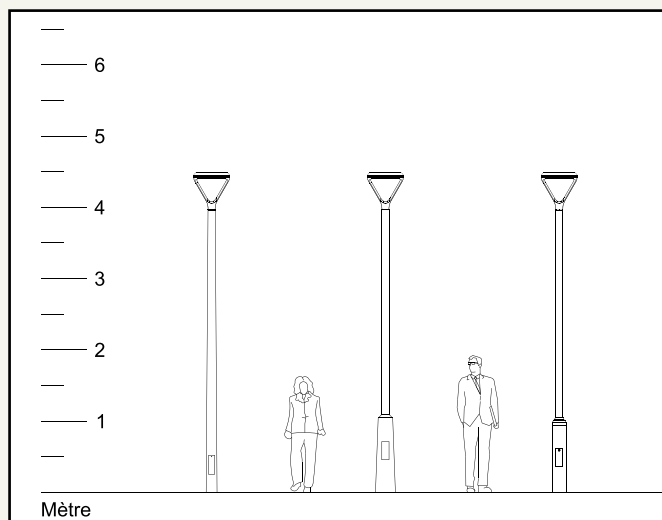


Modèle GE (photo)

Modèle Lumenarea

Modèle Philips

DIFFÉRENTS EXEMPLES DE MONTAGE





LR1. Citadin

USAGE : PROJET CIBLÉ

SECTEUR : BOULEVARD DE MAISONNEUVE,
ARTÈRES CIBLÉES

RÉFÉRENCE : DN-3550 (GRAND - CÔTÉ RUE)
DN-3551 (PETIT - CÔTÉ TROTTOIR)

Description

Le luminaire Citadin a une forme de disque mince et discrète apportant une touche urbaine et contemporaine aux lieux. Il peut être installé sur un lampadaire piéton ou de rue et peut être combiné sur un même fût. Il confère un style prestigieux aux artères qui sont éclairées par ce luminaire, dont le boulevard de Maisonneuve et l'avenue Atwater.

Aspect

Luminaire de taille réduite côté trottoir

1. Modèle combiné
2. Modèle de rue
3. Modèle piéton

Lentille plane

Généralement utilisé avec le fût RAC-550 et la console RAC-550 (combiné ou de rue)

Espacement

~20 à 40 mètres (1 et 2) ou ~15 à 25 mètres (3)

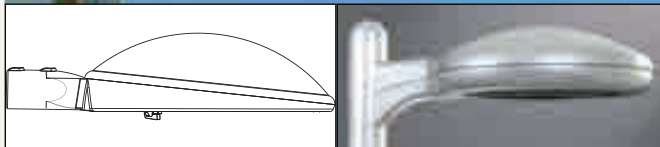
Approvisionnement

Coût du luminaire (DEL) : \$\$\$

Manufacturiers : Abel (Eclisse 510/600), Cooper (ICS/ICM), Lumca (CP0472/CPG0472) et Ragni (Atinia/Evo 6480/6600)

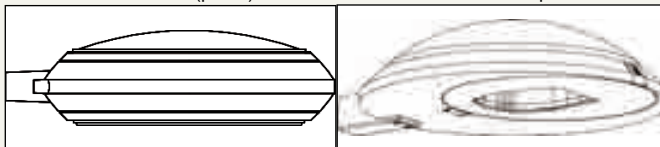
Recommandations et commentaires

- n Compléter le boulevard Maisonneuve avec ce luminaire
- n Privilégier les artères à traitement particulier



Modèle Abel (photo)

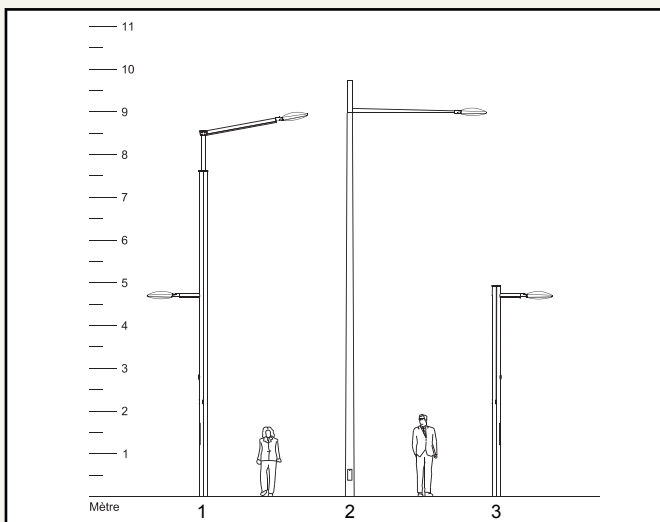
Modèle Cooper



Modèle Lumca

Modèle Ragni

DIFFÉRENTS EXEMPLES DE MONTAGE





LR2. Tortue

USAGE : PROJET CIBLÉ

SECTEUR : CITÉ DU MULTIMÉDIA,
ARTÈRES CIBLÉES

RÉFÉRENCE : DN-3552 (GRAND - CÔTÉ RUE)
DN-3553 (PETIT - CÔTÉ TROTTOIR)

Description

Le luminaire Tortue se distingue du luminaire Citadin par son dessus bombé, lui donnant une apparence de carapace de tortue. Il peut être installé sur un lampadaire piéton ou de rue et peut être combiné sur un même fût. Les artères Queen-Mary, Côte-des-Neiges et Notre-Dame Est sont en partie éclairées par ce luminaire. De plus, ce luminaire noir et blanc se retrouve dans la Cité du Multimédia.

Aspect

Luminaire de taille réduite côté trottoir

1. Modèle combiné
2. Modèle Cité du Multimédia
3. Modèle piéton

Choix d' lentille plane ou en saillie
Dôme de différentes couleurs disponible

Espacement

~20 à 40 mètres (1 et 2) ou ~15 à 25 mètres (3)

Approvisionnement

Coût du luminaire (DEL) : \$\$\$

Manufacturiers : Lumca (CP0401/CPG0401), Lumec (CTS/CTM) et Quattro (HOZ100S/HOZ100)

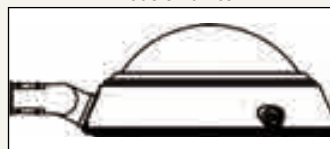
Recommandations et commentaires

- n Compléter les rues Queen-Mary, Côte-des-Neiges et Notre-Dame avec ce luminaire
- n Privilégier les artères à traitement particulier



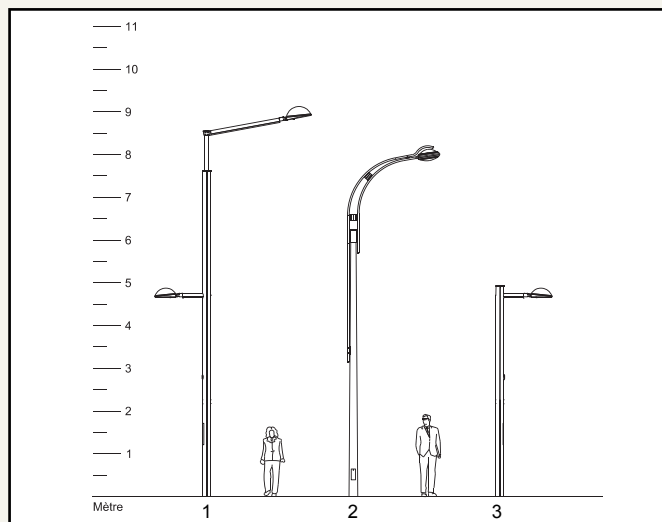
Modèle Lumca

Modèle Lumec (photo)



Modèle Quattro

DIFFÉRENTS EXEMPLES DE MONTAGE





LR3. Sainte-Catherine

USAGE : PROJET CIBLÉ

SECTEUR : RUE SAINTE-CATHERINE,
CENTRE-VILLE, POURTOUR DU
MONT-ROYAL

RÉFÉRENCE : DN-3517

Description

Ce luminaire historique a été implanté entre les années 1930 et 1955 sur la rue Sainte-Catherine (modèle 1). En reconnaissance de son importance historique, ce luminaire a été implanté au fil des ans sur plusieurs autres rues du centre-ville, dont la rue Saint-Laurent ainsi que les avenues des Pins et du Parc, qui délimitent le pourtour du Mont-Royal. Aujourd'hui, ce luminaire peut aussi être combiné ou utilisé comme lampadaire piéton.

Aspect

Luminaire de taille réduite côté trottoir

1. Modèle historique avec fût cannelé
2. Modèle historique avec console allongée
3. Modèle piéton
4. Modèle combiné

Plusieurs consoles disponibles

Espacement

~20 à 40 mètres (1,2 et 4) ou ~15 à 25 mètres (3)

Approvisionnement

Coût du luminaire (DEL) : \$\$

Manufacturiers : Cyclone (CO12P1UF), King (K833)

Lumca (CPF0632) et Lumec (RN20)

Recommandations et commentaires

- n Luminaire à planter autour du Mont-Royal
- n À préserver sur la rue Sainte-Catherine



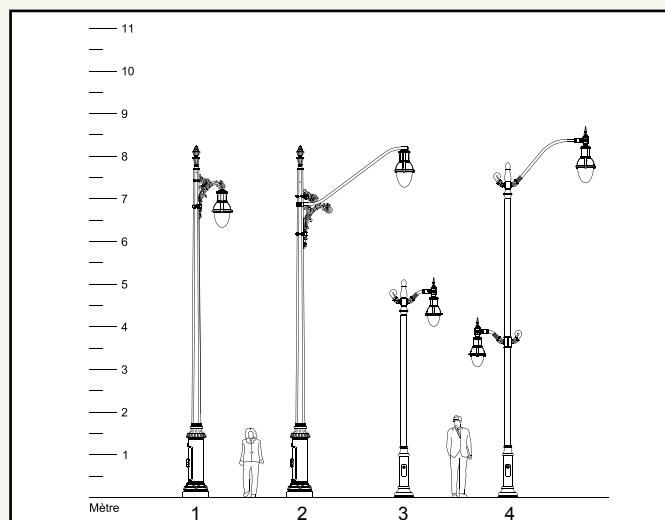
Modèle Cyclone

Modèle King

Modèle Lumca
(photo)

Modèle Lumec

DIFFÉRENTS EXEMPLES DE MONTAGE





LR4. Ovoïde

USAGE : PROJET CIBLÉ

SECTEUR : GÉNÉRAL,
ARTÈRES CIBLÉES

RÉFÉRENCE : DN-3530

Description

Le luminaire Ovoïde transforme le paysage urbain par son apparence futuriste et ses dimensions importantes. Ce luminaire est idéal pour apporter une signature distinctive aux entrées de ville en y apportant une ambiance spéciale. Il peut aussi être installé sur un lampadaire piéton et combiné.

Aspect

Luminaire de taille réduite côté trottoir

1. Modèle de rue
2. Modèle combiné
3. Modèle piéton

Choix d'une lentille plane ou en saillie
Plusieurs consoles disponibles

Espacement

~20 à 40 mètres (1 et 2) ou ~15 à 25 mètres (3)

Approvisionnement

Coût du luminaire (DEL) : \$\$\$

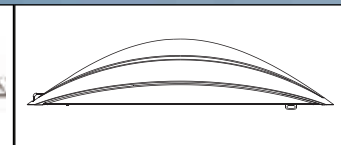
Manufacturiers : Lumca (OL30-OL35), Lumec (CPLS-CPLM) et Quattro (ADL100-200)

Recommandations et commentaires

- n Privilégier les artères à traitement particulier



Modèle Lumca

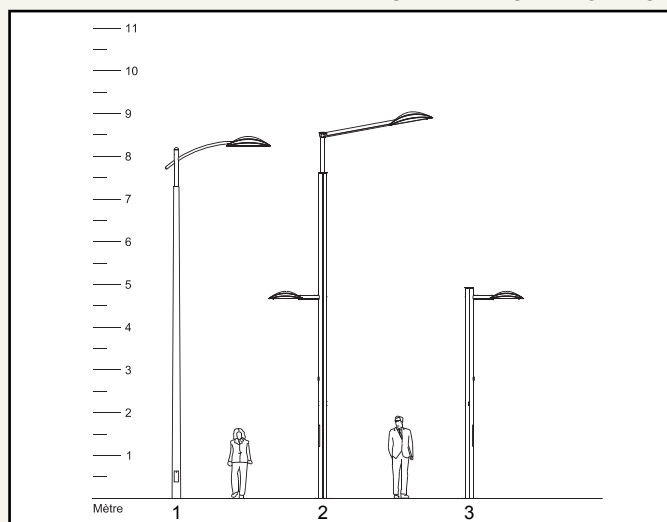


Modèle Lumec (photo)



Modèle Quattro

DIFFÉRENTS EXEMPLES DE MONTAGE





LR5. Cloche suspendue

USAGE : PROJET CIBLÉ

SECTEUR : GÉNÉRAL

RÉFÉRENCE : DN-3540

Description

La cloche suspendue offre une ambiance chaleureuse aux rues. Elle est un bon compromis lorsque le lampadaire de rue est nécessaire pour obtenir un éclairage optimal des rues, tout en ayant un luminaire décoratif. La cloche peut aussi être installée sur un lampadaire piéton et combiné.

Aspect

Luminaire de taille réduite côté trottoir
Choix d'une lentille plane ou en saillie
Dôme de différentes couleurs disponible

1. Modèle combiné
2. Modèle de rue
3. Modèle piéton

Espacement

~20 à 40 mètres

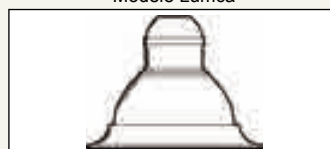
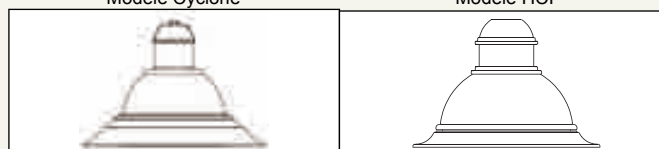
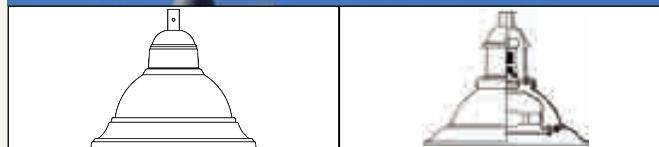
Approvisionnement

Coût du luminaire (DEL) : \$\$\$

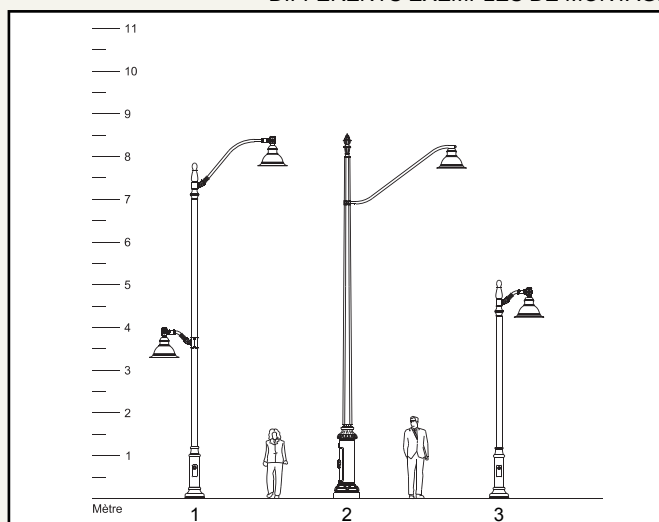
Manufacturiers : Cyclone (CY55P1), HCl (F180-F180B), Lumca (CPM0406), Lumec (DMS50) et Lumenarea (7200)

Recommandations et commentaires

À venir



DIFFÉRENTS EXEMPLES DE MONTAGE





LR6. DEL routier

USAGE : STANDARD

SECTEUR : GÉNÉRAL

RÉFÉRENCE : DN-3567

Description

Les luminaires DEL routiers ont été dessinés en fonction d'optimiser la performance en éclairage tout en réduisant la consommation énergétique. Leurs lignes simples, rappelant les anciens luminaires de type «tête de cobra», permettent une meilleure intégration du luminaire sur les lampadaires de rue existants lors d'un remplacement des luminaires au sodium haute pression par les luminaires à DEL.

Aspect

Plusieurs formes différentes en fonction des manufacturiers
Plusieurs consoles disponibles
Généralement utilisé avec le fût DN-4311 et les consoles RAC-212 et RAC-216
Avec ou sans lentille

Espacement

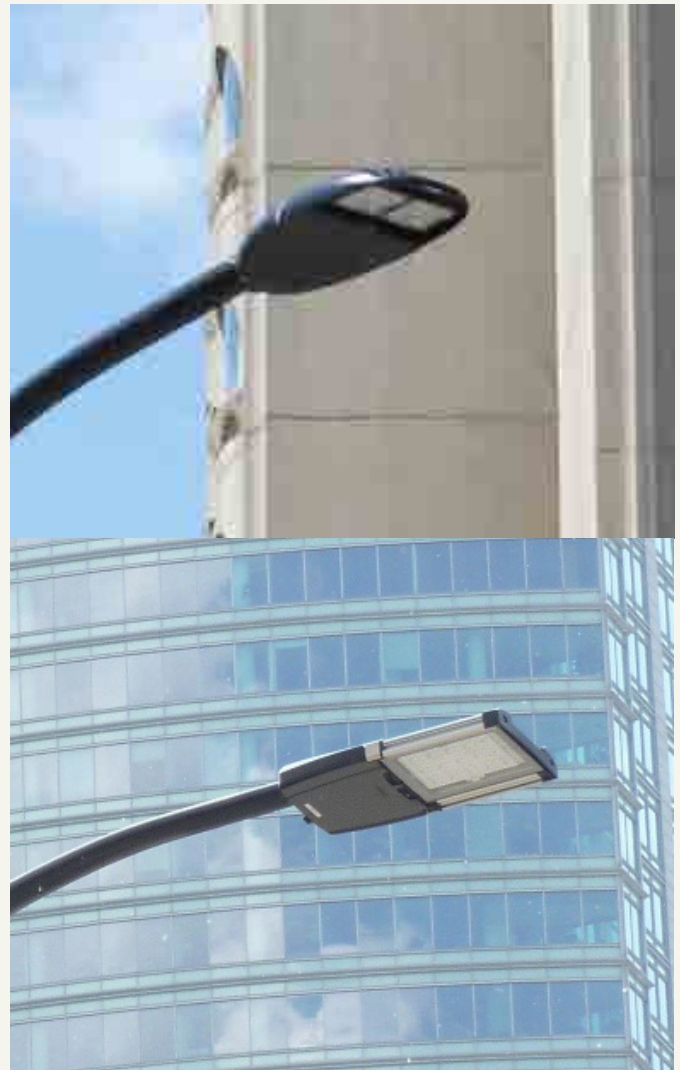
~20 à 40 mètres

Approvisionnement

Coût du luminaire (DEL) : \$
Manufacturiers : à venir

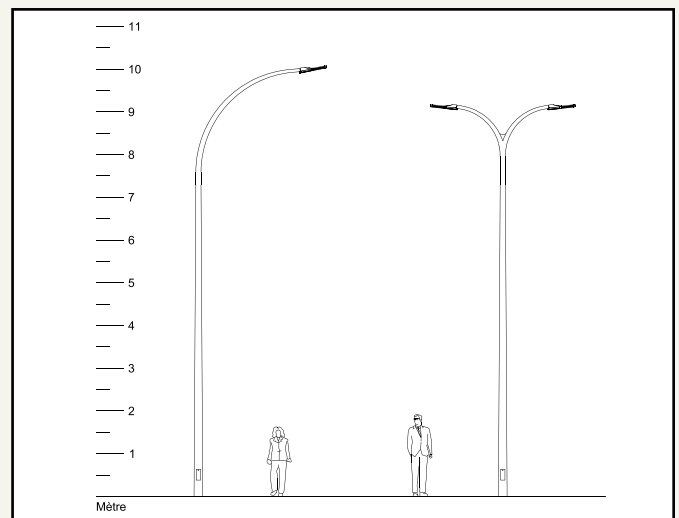
Recommandations et commentaires

- n Luminaire sans entretien
- n Bonne performance
- n Éclairage blanc naturel à 4000K



EXEMPLES DE MODÈLES DE LUMINAIRE DEL

DIFFÉRENTS EXEMPLES DE MONTAGE





Colonne lumineuse

USAGE : PROJET CIBLÉ

SECTEUR : GÉNÉRAL

RÉFÉRENCE : DN-3560

Description

Cette borne lumineuse servant de repère lumineux a été installé en premier lieu sur la piste cyclable Claire-Morissette, sur le boulevard de Maisonneuve. Depuis, la colonne a été ajoutée à certains projets afin d'ajouter une ambiance particulière principalement pour les piétons et cyclistes.

Aspect

Choix de différentes couleurs de lumière
Fût à rainures

Espacement

Variable

Approvisionnement

Coût de la colonne (DEL) : \$\$\$\$

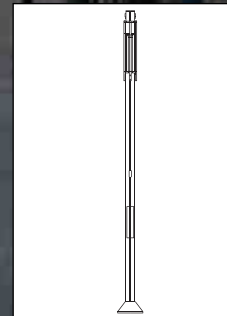
Manufacturiers : Lumca (RAC-551) et Technilum (VLSKP450-K140-LUM)

Recommandations et commentaires

- n Le coût comprend le fût
- n Est utilisé en ajout à l'éclairage de rue
- n Éclairage d'ambiance uniquement
- n Privilégier une source lumineuse à faible puissance
- n Impact négligeable sur le ciel nocturne

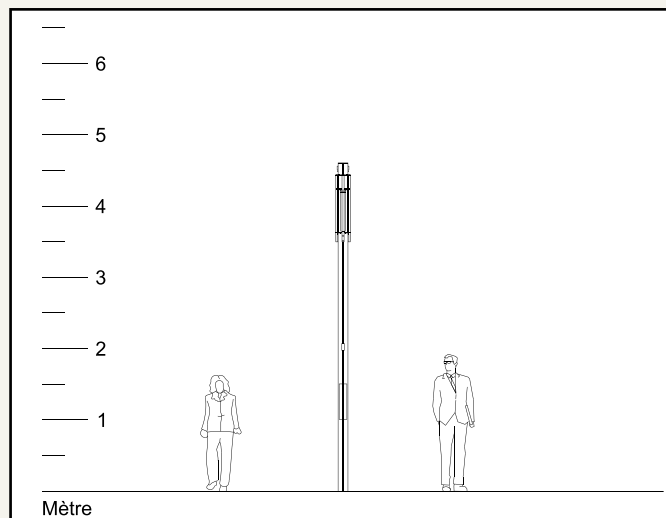


Modèle Lumca



Modèle Technilum (photo)

EXEMPLE DE MONTAGE





Bollard VDM

USAGE : PROJET CIBLÉ

SECTEUR : GÉNÉRAL

RÉFÉRENCE : DN-3561

Description

Le bollard VDM est principalement implanté dans les places publiques ou dans les terre-pleins centraux, comme sur l'avenue McGill College et sur l'avenue Morgan. Il éclaire les sentiers et les éléments paysagers au sol, tout en délimitant l'espace réservé aux piétons.

Espacement

Variable

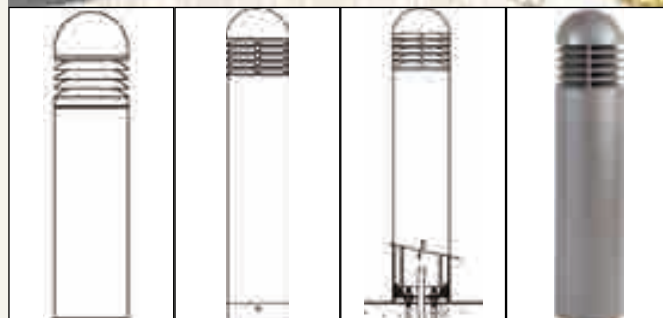
Approvisionnement

Coût du bollard (DEL) : \$\$\$\$

Manufacturiers : Philips (BRM830), HCI (B804), Kim Lighting (VRB1-VRB2) et Lumenarea (3241)

Recommandations et commentaires

- n Éclairage d'ambiance uniquement
- n Éclairage au sol ne permet pas une reconnaissance faciale
- n Peut causer de la distraction aux automobilistes si installé en bordure de rue
- n Impact négligeable sur le ciel nocturne



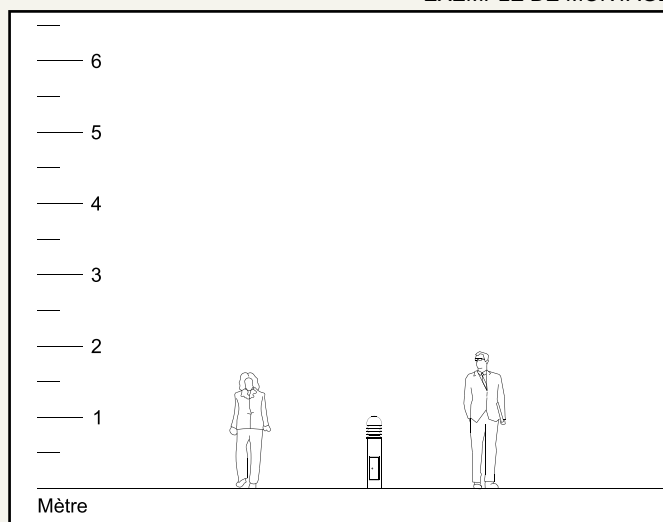
Modèle Philips

Modèle HCI

Modèle Kim

Modèle Lumenarea

EXEMPLE DE MONTAGE



Plafonnier

USAGE : STANDARD

SECTEUR : VIADUCS ET TUNNELS

RÉFÉRENCE : -

Description

Le luminaire plafonnier est un dispositif d'éclairage installé dans les passages inférieurs, soit sous les viaducs et dans les tunnels, afin d'éclairer la chaussée, les sentiers piéonniers et les pistes cyclables.

Aspect

Couleur : généralement gris pâle (RAL-9006) pour s'intégrer au béton des passages inférieurs.
Fixé à la structure

Espacement

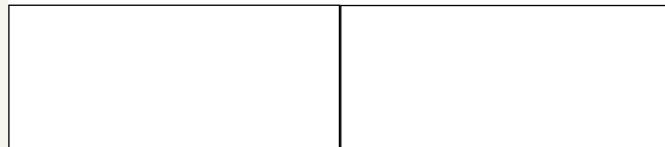
Variable

Approvisionnement

Coût du luminaire (DEL) : à venir
Manufacturiers : à venir

Recommandations et commentaires

n À venir



EXEMPLE DE MONTAGE



SECTION 2

Les consoles

Consoles standards

Consoles pour lampadaires piétons (CP)



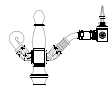
Plateau-Mont-Royal
CP-1
Fiche 18



Vieux-Montréal
CP-2
Fiche 18



Maisonnette (piéton)
CP-3
Fiche 18

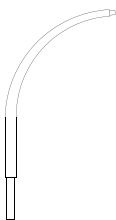


Sainte-Catherine (piéton)
CP-4
Fiche 18

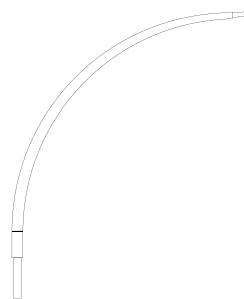


Île-Bizard
CP-5
Fiche 19

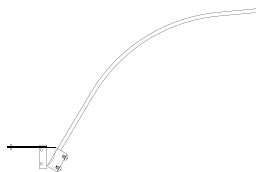
Consoles pour lampadaires de rue et combinés (CR)



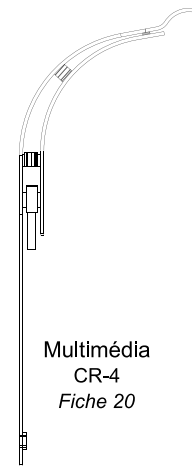
Col de cygne court
CR-1
Fiche 20



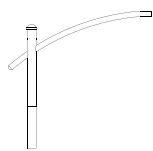
Col de cygne long
CR-2
Fiche 20



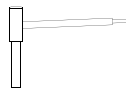
Sur poteau de bois
CR-3
Fiche 20



Multimédia
CR-4
Fiche 20



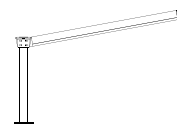
Courbée
CR-5
Fiche 21



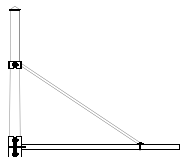
Droite
CR-6
Fiche 21



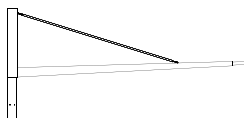
Droite longue
CR-7
Fiche 21



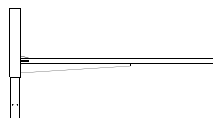
À angle
CR-8
Fiche 21



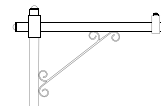
Hauban
CR-9
Fiche 22



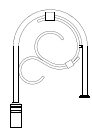
Hauban long
CR-10
Fiche 22



Aileron
CR-11
Fiche 22



Outremont
CR-12
Fiche 22



Suspendue 180
CR-13
Fiche 23



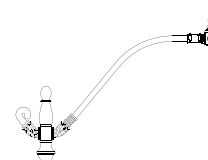
Suspendue
CR-14
Fiche 23



Sainte-Catherine
CR-15
Fiche 23



Sainte-Catherine (du Parc)
CR-16
Fiche 23



Sainte-Catherine (MHM)
CR-17
Fiche 24

CP1. Plateau-Mont-Royal

COÛT DE LA CONSOLE : \$\$

RÉFÉRENCE : DN-3406
DN-3404 (POTEAU DE BOIS)



CP2. Vieux-Montréal

COÛT DE LA CONSOLE : \$\$

RÉFÉRENCE : DN-3446 (SIMPLE)
DN-3447 (DOUBLE)
DN-XXXX (MURAL)



CP3. Maisonneuve (piéton)

COÛT DE LA CONSOLE : -

RÉFÉRENCE : RAC-3402 (SUR FÛT À RAINURES)
RAC-3431 (SUR FÛT ROND)



CP4. Sainte-Catherine (piéton)

COÛT DE LA CONSOLE : \$\$\$

RÉFÉRENCE : DN-3443



CP5. Île-Bizard

COÛT DE LA CONSOLE : \$\$

RÉFÉRENCE : DN-3438



CR1. Col de cygne court

COÛT DE LA CONSOLE : \$\$

RÉFÉRENCE : DN-3416 (SIMPLE)
DN-3414 (DOUBLE)



CR2. Col de cygne long

COÛT DE LA CONSOLE : \$\$

RÉFÉRENCE : DN-3412 (SIMPLE)
DN-3410 (DOUBLE)



CR3. Sur poteau de bois

COÛT DE LA CONSOLE : \$

RÉFÉRENCE : DN-3418



CR4. Multimédia

COÛT DE LA CONSOLE : \$\$\$\$

RÉFÉRENCE : DN-3421



CR5. Courbée

COÛT DE LA CONSOLE : \$

RÉFÉRENCE : DN-3436



CR6. Droite

COÛT DE LA CONSOLE : À VENIR

RÉFÉRENCE : DN-3430 (SIMPLE)
DN-3429 (DOUBLE)

CR7. Droite longue

COÛT DE LA CONSOLE : \$\$

RÉFÉRENCE : DN-3423 (SIMPLE)
DN-3422 (DOUBLE)

CR8. À angle

COÛT DE LA CONSOLE : \$\$

RÉFÉRENCE : DN-3400 (SIMPLE)
DN-3401 (DOUBLE)



CR9. Hauban

COÛT DE LA CONSOLE : \$

RÉFÉRENCE : DN-3419 (SIMPLE POUR FÛT CARRÉ)
DN-3420 (SIMPLE POUR FÛT ROND)



CR10. Hauban long

COÛT DE LA CONSOLE : \$

RÉFÉRENCE : DN-3409 (SIMPLE)
DN-3408 (DOUBLE)



CR11. Aileron

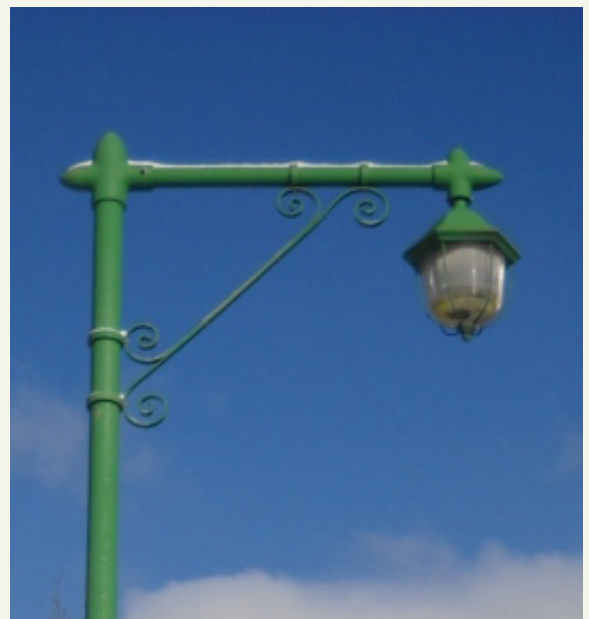
COÛT DE LA CONSOLE : À VENIR

RÉFÉRENCE : À VENIR

CR12. Outremont

COÛT DE LA CONSOLE : \$\$\$

RÉFÉRENCE : DN-3432



CR13. Suspendue 180°

COÛT DE LA CONSOLE : \$\$

RÉFÉRENCE : DN-3440



CR14. Suspendue

COÛT DE LA CONSOLE : \$\$

RÉFÉRENCE : DN-3439



CR15. Sainte-Catherine

COÛT DE LA CONSOLE : \$\$

RÉFÉRENCE : DN-3441



CR16. Sainte-Catherine (du Parc)

COÛT DE LA CONSOLE : \$\$

RÉFÉRENCE : DN-3442



CR17. Sainte-Catherine (MHM)

COÛT DE LA CONSOLE : \$\$\$

RÉFÉRENCE : DN-3444

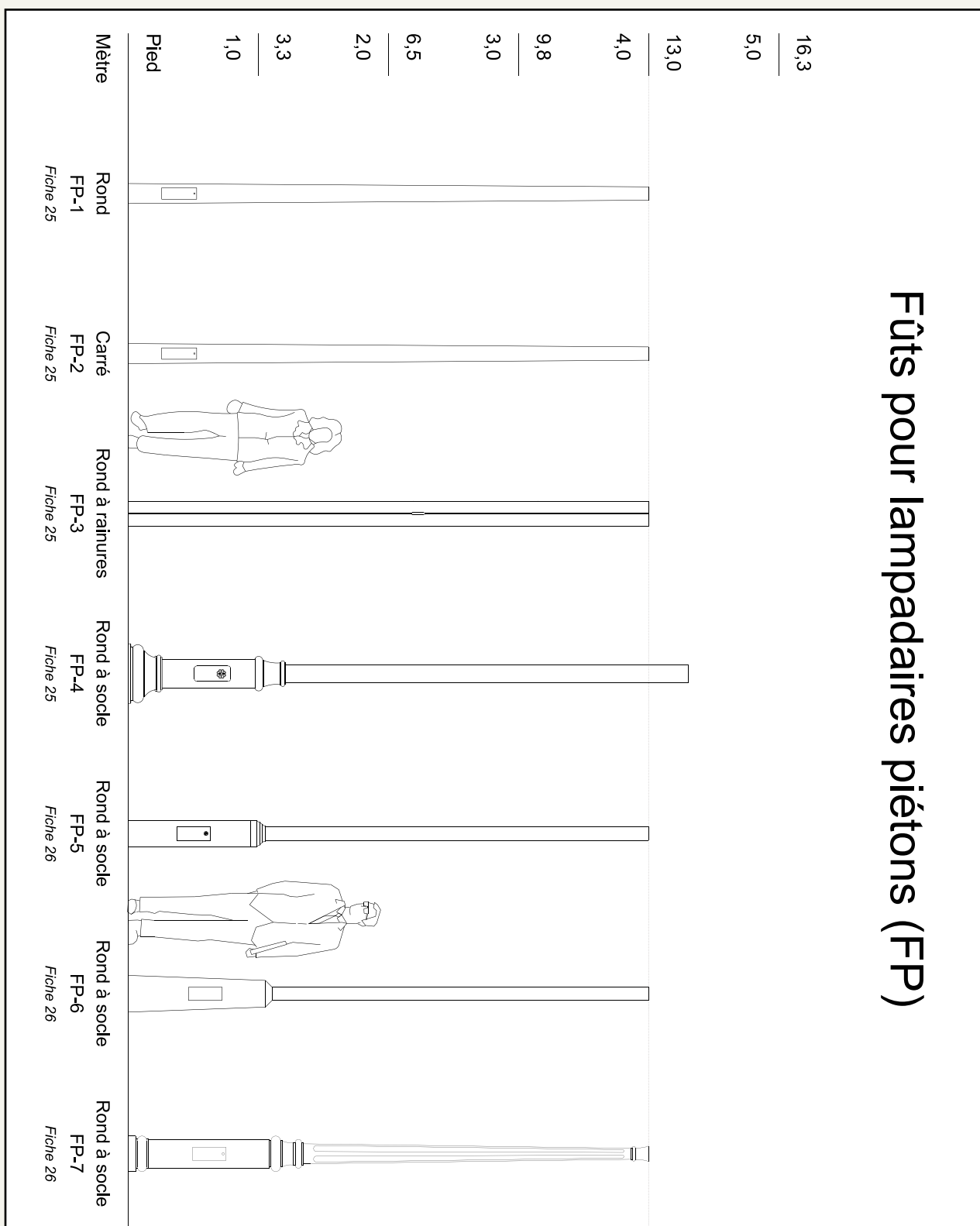


SECTION 3

Les fûts

Fûts standards

Fûts pour lampadaires piétons (FP)



FP1. Rond

MATÉRIAU : ACIER
HAUTEUR : 4,0 m (13')
COÛT DU FÛT : \$

RÉFÉRENCE : DN-3310



FP2. Carré

MATÉRIAU : ACIER
HAUTEUR : 4,0 m (13')
COÛT DU FÛT : \$

RÉFÉRENCE : DN-3313



FP3. Rond à rainures

MATÉRIAU : ALUMINIUM
HAUTEUR : 4,0 m (13')
COÛT DU FÛT : \$\$

RÉFÉRENCE : DN-3302



FP4. Rond à socle décoratif

MATÉRIAU : ACIER
HAUTEUR : 4,3 m (14')
COÛT DU FÛT : \$\$\$

RÉFÉRENCE : DN-3307



FP5. Rond à socle droit

MATÉRIAU : ACIER
HAUTEUR : 4,0 m (13')
COÛT DU FÛT : \$

RÉFÉRENCE : DN-3309



FP6. Rond à socle évasé

MATÉRIAU : ACIER
HAUTEUR : 4,0 m (13')
COÛT DU FÛT : \$

RÉFÉRENCE : DN-3331



FP7. Rond Vieux-Montréal

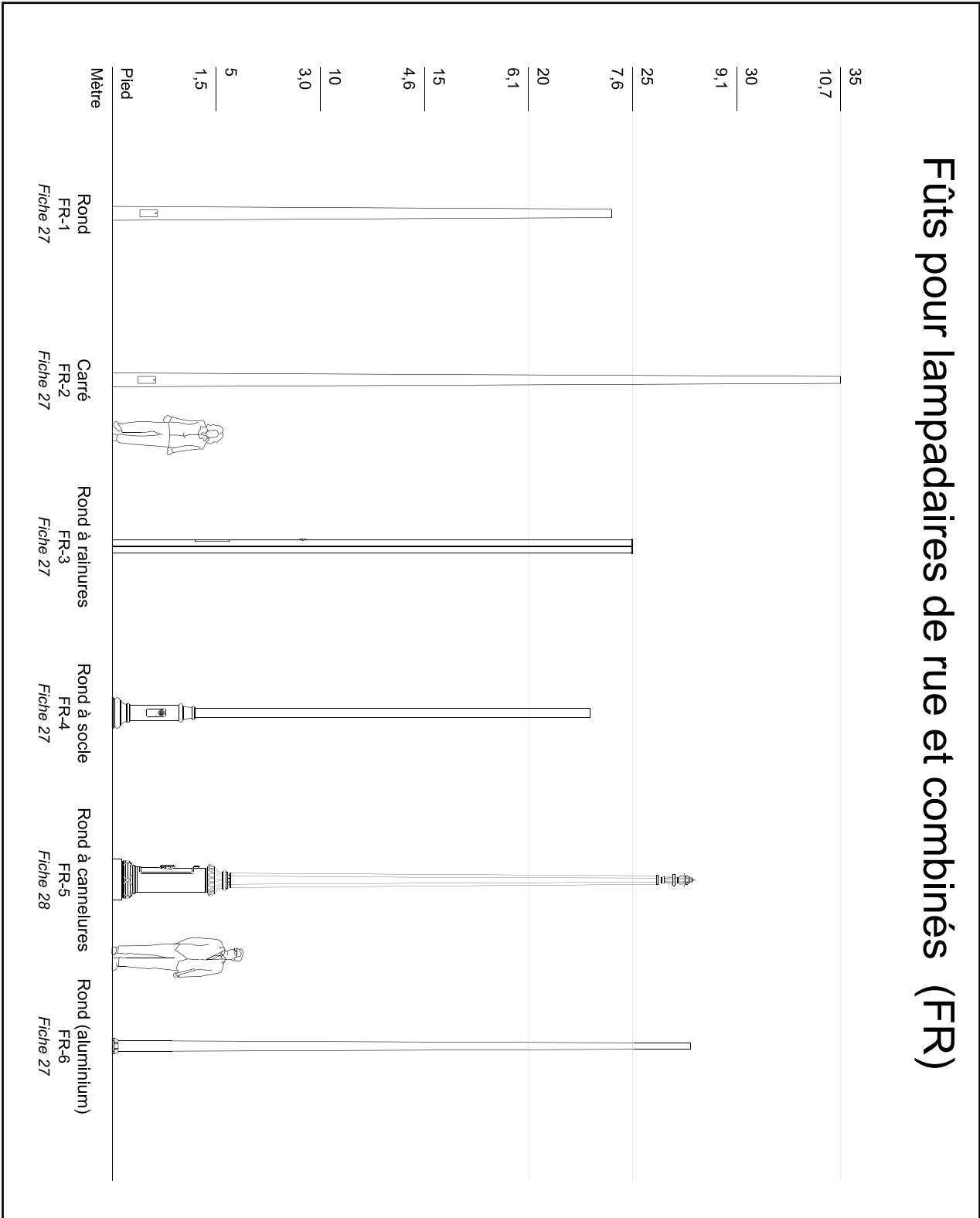
MATÉRIAU : ACIER
HAUTEUR : 4,0 m (13')
COÛT DU FÛT : \$\$\$

RÉFÉRENCE : DN-3338



Fûts de rue (FR) standards

Fûts pour lampadaires de rue et combinés (FR)



FR1. Rond

MATÉRIAU : ACIER

HAUTEUR : 6,0 m (19'6") - 7,3 m (24') -
9,0 m (29'6") - 11,0 m (36')

COÛT DU FÛT : \$

RÉFÉRENCE: DN-3366 (6,0 m), DN-3311 (7,3 m), et
DN-3364 (9,0 et 11,0 m)



FR2. Carré

MATÉRIAU : ACIER

HAUTEUR : 10,7 m (35')

COÛT DU FÛT : \$\$\$

RÉFÉRENCE : DN-3314



FR3. Rond à rainures

MATÉRIAU : ALUMINIUM

HAUTEUR : 7,6 m (25')

COÛT DU FÛT : \$\$\$\$

RÉFÉRENCE : DN-3302



FR4. Rond à socle décoratif

MATÉRIAU : ACIER

HAUTEUR : 7,0 m (23')

COÛT DU FÛT : \$\$\$\$

RÉFÉRENCE : DN-3308



FR5. Rond à cannelures

MATÉRIAU : ACIER

HAUTEUR : 8,5 m (28')

COÛT DU FÛT : \$\$\$\$

RÉFÉRENCE : DN-3305



FR6. Rond (aluminium)

MATÉRIAU : ALUMINIUM

HAUTEUR : 8,5 m (28')

COÛT DU FÛT : À VENIR

RÉFÉRENCE : DN-3301



ANNEXE 7.4.2 DU PROGRAMME

CONCOURS DE DESIGN
PLURIDISCIPLINAIRE POUR
L'AMÉNAGEMENT DU PARVIS DE
BIENCOURT

2017-04-24

Mobilier urbain

Corbeille secteur 5 en plastique recyclé

347-05-A



Une solution pratique et écologique

Dessinée en fonction des réalités (usure rapide, vandalisme, etc.) d'une grande métropole, telle que Montréal, la série secteur 5 marie esthétique, robustesse et durabilité. Le mobilier urbain moderne de l'environnement de demain.

Descriptif technique

Dimensions : 464 mm diamètre x 737 mm

Poids : 25 kg

Structure

Matériau : Acier plat cintré 100 mm soudé sur fer plat

Finition : Galvanisation à chaud

Revêtement

Matériaux :

- Plastique post-consommation recyclé, lattes de 38 mm X 38 mm (24 morceaux)
- Quincaillerie d'assemblage en acier inoxydable

Contenant

Acier galvanisé cal. 20 et 24, 75 litres

Options

- Couvercle de corbeille

Caractéristiques

- Écologique
- Solide
- Durable
- Demande peu d'entretien
- Résistant (rayons U.V., chaleur)

Couleurs



*
* Corbeille secteur 5, alternative B, en bois 309-05-A (14.09)

Couvercle de corbeille

Dimensions : 457 mm diamètre x 56 mm

Poids : 3,6 kg

Caractéristiques

- Fabriqué en plastique post-consommation recyclé
- Ouverture centrale de 254 mm diamètre avec battant en acier inoxydable
- Câble de retenu
- Quincaillerie en acier inoxydable



Contact

Richard Vachon
514 872-8773

Visitez notre catalogue de mobilier urbain en ligne à l'adresse ville.montreal.qc.ca/mra

Au plaisir de faire affaire avec vous!

L'équipe de la Direction du matériel roulant et des ateliers

Direction du
matériel roulant
et des ateliers

Mobilier urbain

Bac à fleurs secteur 5 en plastique recyclé
208-00-A (commande spéciale)



Une solution pratique et écologique

Ajoutez une touche de finition à vos projets d'aménagement avec la série secteur 5, un amalgame d'esthétisme, de robustesse et de durabilité. Optez pour un mobilier urbain en harmonie avec l'environnement.

Descriptif technique

Dimensions : 464 mm D.E. x 370 mm

Poids : 13 kg

Structure

Matériau : Acier plat cintré acier 100 mm
soudé sur fer plat

Finition : Galvanisation à chaud

Revêtement

Matériaux :

- Plastique post-consommation recyclé, lattes de 38 mm X 38 mm (24 morceaux)
- quincaillerie d'assemblage en acier inoxydable

Contenant

Acier galvanisé cal. 20 et 24, 38 litres

Caractéristiques

- Écologique
- Solide
- Durable
- Demande peu d'entretien
- Résistant (rayons U.V., chaleur)

Option

- Anneau d'identification

Couleurs



Contact

Richard Vachon
514 872-8773

Visitez notre catalogue de mobilier urbain en ligne à l'adresse ville.montreal.qc.ca/mra

Au plaisir de faire affaire avec vous!

L'équipe de la Direction du matériel roulant et des ateliers

Mobilier urbain

Banc secteur 5 avec dossier en plastique recyclé 470-05-A



Une solution pratique et écologique

Dessinée en fonction des réalités (usure rapide, vandalisme, etc.) d'une grande métropole, telle que Montréal, la série secteur 5 marie esthétique, robustesse et durabilité. Le mobilier urbain moderne de l'environnement de demain.

Descriptif technique

Dimensions : 1 676 mm x 623 mm x 762 mm

Poids : 80 kg

Structure

Matériau : Aluminium coulé ou fonte classe 30

Finition : Poudre polyester

Couleur : Noir

Revêtement

Matériaux :

- Plastique post-consommation recyclé, deux panneaux composés de planches (6) de 38 mm X 64 mm
- Quincaillerie d'assemblage en acier inoxydable

Caractéristiques

- Écologique
- Solide
- Durable
- Demande peu d'entretien
- Résistant (rayons U.V., chaleur)

Option

- Plaque d'identification

Couleurs



*

* Banc secteur 5 avec dossier en bois
421-05-A (13.08)
(Code au magasin Ville : 4412-2623)

Contact

Richard Vachon
514 872-8773

Visitez notre catalogue de mobilier urbain en ligne à l'adresse ville.montreal.qc.ca/mra

Au plaisir de faire affaire avec vous!

L'équipe de la Direction du matériel roulant et des ateliers

Direction du
matériel roulant
et des ateliers

Mobilier urbain

Banc secteur 5 sans dossier en plastique recyclé
422-05-A

Une solution pratique et écologique

Dessinée en fonction des réalités (usure rapide, vandalisme, etc.) d'une grande métropole, telle que Montréal, la série secteur 5 marie esthétique, robustesse et durabilité. Le mobilier urbain moderne de l'environnement de demain.

Descriptif technique

Dimensions : 1 676 mm x 651 mm x 398 mm

Poids : 55 kg

Structure

Matériau : Aluminium coulé ou fonte classe 30

Finition : Poudre polyester

Couleur : Noir

Revêtement

Matériaux :

- Plastique post-consommation recyclé, panneau composé de planches (11) de 38 mm X 64 mm
- Quincaillerie d'assemblage en acier inoxydable

Caractéristiques

- Écologique
- Solide
- Durable
- Demande peu d'entretien
- Résistant (rayons U.V., chaleur)

Couleurs



* Banc secteur 5 sans dossier en bois
423-05-A

Contact

Richard Vachon
514 872-8773

Visitez notre catalogue de mobilier urbain en ligne à l'adresse ville.montreal.qc.ca/mra

Au plaisir de faire affaire avec vous!

L'équipe de la Direction du matériel roulant et des ateliers

Direction du
matériel roulant
et des ateliers

Mobilier urbain

Banc secteur 8 avec dossier en plastique recyclé 431-00-A



La résistance avant tout

Le mobilier de type secteur 8 se reconnaît par sa sobriété et par sa grande résistance aux chocs et au temps. Testez-le, il est à toute épreuve!

Descriptif technique

Dimensions : 1 676 mm x 623 mm x 762 mm

Poids : 80 kg

Structure

Matériau : Acier tubulaire 38 mm x 38 mm soudé sur fer plat de 76 mm x 8 mm

Finition : Apprêt chromate de zinc, peinture alkyde antirouille noire

Assise et dossier

Matériaux :

- Plastique post-consommation recyclé, panneaux (2) composés de planches de 38 mm X 64 mm
- Quincaillerie d'assemblage en acier inoxydable

Caractéristiques

- Écologique
- Solide
- Durable
- Demande peu d'entretien
- Résistant (rayons U.V., chaleur)

Option

- Plaque d'identification

Couleurs



*

* Banc secteur 8 avec dossier en bois
433-08-A (13.09)
(Code au magasin Ville : 4412-2403)

Contact

Richard Vachon
514 872-8773

Visitez notre catalogue de mobilier urbain en ligne à l'adresse ville.montreal.qc.ca/mra

Au plaisir de faire affaire avec vous!

L'équipe de la Direction du matériel roulant et des ateliers

Direction du
matériel roulant
et des ateliers

Mobilier urbain

Banc sans dossier en plastique recyclé

483-00-A

La résistance avant tout

Ce mobilier se reconnaît par sa sobriété et par sa grande résistance aux chocs et au temps. Testez-le, il est à toute épreuve!



Descriptif technique

Dimensions : 1 676 mm x 405 mm x 390 mm

Poids : 29 kg

Structure

Matériau : Acier tubulaire 38 mm x 38 mm soudé sur fer plat de 76 mm x 8 mm

Finition : Apprêt chromate de zinc, peinture alkyde antirouille noire

Assise

Matériaux :

- Plastique post-consommation recyclé, panneau composé de planches (6) de 38 mm X 64 mm
- Quincaillerie d'assemblage en acier inoxydable

Caractéristiques

- Écologique
- Solide
- Durable
- Demande peu d'entretien
- Résistant (rayons U.V., chaleur)

Option

- Plaque d'identification

Couleurs



* Banc sans dossier en bois
530-00-A (13.16)
(Code au magasin Ville : 4412-2502)

Contact

Richard Vachon
514 872-8773

Visitez notre catalogue de mobilier urbain en ligne à l'adresse ville.montreal.qc.ca/mra

Au plaisir de faire affaire avec vous!

L'équipe de la Direction du matériel roulant et des ateliers

Mobilier urbain

Banc « Parc Lafontaine » avec dossier 455-00-A (13.17)



L'esthétique au rendez-vous

D'abord conçus et réalisés pour le parc Lafontaine, les éléments de mobilier urbain de cette série proposent un design classique et élégant. Les courbes gracieuses de l'assise et du dossier invitent à la détente.

Descriptif technique

Dimensions : 1 930 mm x 665 mm x 820 mm
Poids : 37 kg

Structure

Matériau : Aluminium coulé
Finition : Poudre polyester
Couleur : Noir

Assise et dossier

Matériaux :
- Sapin Douglas, qualité sélect, séché au four
- Quincaillerie d'assemblage en acier inoxydable

Finition :

- Teinture semi-transparente à base d'eau et fortifiée

Caractéristiques

- Solide
- Durable

(Code au magasin Ville : 4412-2607)

Option

- Anti-graffitis
- Plastique recyclé (à venir /été 2013)

Contact

Richard Vachon
514 872-8773

Visitez notre catalogue de mobilier urbain en ligne à l'adresse ville.montreal.qc.ca/mra

Au plaisir de faire affaire avec vous!

L'équipe de la Direction du matériel roulant et des ateliers

Direction du
matériel roulant
et des ateliers

Mobilier urbain

Banc double « Square des Frères-Charon »

462-00-A



L'esthétique au rendez-vous

D'abord conçus et réalisés pour le Square des Frères-Charon, le banc double propose un design classique et élégant. Les courbes gracieuses de l'assise et du dossier invitent à la détente.

Descriptif technique

Dimensions (deux formats disponibles) :

- 1 828 mm x 1 148 mm x 815 mm
- 2 390 mm X 1 148 mm X 815 mm

Poids : 80 kg

Structure

Matériau : Aluminium coulé

Finition : Poudre polyester

Couleur : Noir

Assise et dossier

Matériaux :

- Sapin Douglas ou IPE
- Quincaillerie d'assemblage en acier inoxydable

Finition :

- Teinture semi-transparente (sapin douglas) à base d'eau fortifiée

Caractéristiques

- Solide
- Durable

Option

- Anti-graffitis (sapin Douglas)

Contact

Richard Vachon
514 872-8773

Visitez notre catalogue de mobilier urbain en ligne à l'adresse ville.montreal.qc.ca/mra

Au plaisir de faire affaire avec vous!

L'équipe de la Direction du matériel roulant et des ateliers

Mobilier urbain

Table de pique-nique régulière en plastique recyclé 689-00-A



Une solution pratique et écologique

Dessinée en fonction des réalités (usure rapide, vandalisme, etc.) d'une grande métropole, telle que Montréal, ce mobilier marie esthétisme, robustesse et durabilité. Le mobilier urbain moderne de l'environnement de demain.

Descriptif technique

Dimensions : 1 980 mm X 1 619 mm X 781 mm

Poids : 148 kg

Structure

Matériau : Acier tubulaire de 38 mm de diamètre soudé
Cornière de 76 mm X 50 mm X 6 mm

Finition : Apprêt chromate de zinc, peinture alkyde
antirouille noire

Dessus et assise

Matériaux :

- Plastique post-consommation recyclé
- Dessus : trois lattes de 50 mm X 250 mm
- Assise : deux lattes de 50 mm X 250 mm
- Quincaillerie d'assemblage en acier inoxydable

Caractéristiques

- Écologique
- Solide
- Durable
- Demande peu d'entretien
- Résistant (rayons U.V., chaleur)

Couleurs



*

* Table de pique-nique régulière
en bois 690-00-A (19.05)
(Code au magasin Ville : 4497-1009)

Contact

Richard Vachon
514 872-8773

Visitez notre catalogue de mobilier urbain en ligne à l'adresse ville.montreal.qc.ca/mra

Au plaisir de faire affaire avec vous!

L'équipe de la Direction du matériel roulant et des ateliers

Mobilier urbain

Table de pique-nique adaptée en plastique recyclé (pour personnes à mobilité réduite) 686-00-A

Une solution pratique et écologique

Dessinée en fonction des réalités (usure rapide, vandalisme, etc.) d'une grande métropole, telle que Montréal, ce mobilier marie esthétique, robustesse et durabilité. Le mobilier urbain moderne de l'environnement de demain.



Descriptif technique

Dimensions : 2 438 mm X 1 619 mm X 781 mm

Poids : 155 kg

Structure

Matériau : Acier tubulaire de 38 mm de diamètre soudé
Cornière de 76 mm X 50 mm X 6 mm

Finition : Apprêt chromate de zinc, peinture alkyde
antirouille noire

Dessus et assise

Matériaux :

- Plastique post-consommation recyclé
- Dessus : trois lattes de 50 mm X 250 mm
- Assise : deux lattes de 50 mm X 250 mm
- Quincaillerie d'assemblage en acier inoxydable

Caractéristiques

- Écologique
- Solide
- Durable
- Demande peu d'entretien
- Résistant (rayons U.V., chaleur)

Couleurs



* Table de pique-nique adaptée
en bois 687-00-A

Contact

Richard Vachon
514 872-8773

Visitez notre catalogue de mobilier urbain en ligne à l'adresse ville.montreal.qc.ca/mra

Au plaisir de faire affaire avec vous!

L'équipe de la Direction du matériel roulant et des ateliers

Mobilier urbain

Table de pique-nique hexagonale en plastique recyclé 688-00-A

L'universelle

Cette pièce de mobilier urbain fait l'unanimité. Elle permet à tous les citoyens, y compris les personnes à mobilité réduite et les jeunes enfants en poussette, de partager un bon moment ou un léger repas en toute simplicité et complicité.



691-00-A (19.06)

Descriptif technique

Dimensions :

- Assise 2 165 mm diamètre ext.
- Dessus 1 272 mm diamètre ext. X 746 mm

Poids : 93 kg

Structure

Matériau : Acier tubulaire de 38 mm de diamètre soudé
Cornière de 76 mm X 50 mm X 6 mm
Finition : Apprêt chromate de zinc, peinture alkyde
antirouille noire

Dessus et assise

Matériaux :

- Plastique post-consommation recyclé
- Dessus : lattes de 50 mm X 150 mm
- Assise : lattes de 50 mm X 150 mm
- quincaillerie d'assemblage en acier inoxydable

Caractéristiques

- Écologique
- Solide
- Durable
- Demande peu d'entretien
- Résistant (rayons U.V., chaleur)

Option

- Ajout d'un, de deux ou de trois bancs individuels

Couleurs



*

* Table de pique-nique hexagonale
en bois 691-00-A (19.06)

Contact

Richard Vachon
514 872-8773

Visitez notre catalogue de mobilier urbain en ligne à l'adresse ville.montreal.qc.ca/mra

Au plaisir de faire affaire avec vous!

L'équipe de la Direction du matériel roulant et des ateliers

Direction du
matériel roulant
et des ateliers

NOUVEAU

Mobilier urbain

Banc long « Roy-Lafontaine »

464-00-A



L'esthétique au rendez-vous

Du nouveau dans la série du parc Lafontaine, les éléments proposent un design classique et élégant. Les courbes gracieuses de l'assise et du dossier invitent à la détente.

Descriptif technique

Dimensions : 1 537 mm x 750 mm x 829 mm

Poids : 37 kg

Structure

Matériau : Acier

Finition : Poudre polyester

Couleur : Noir

Assise et dossier

Matériaux :

- Sapin Douglas, qualité sélect, séché au four
- Quincaillerie d'assemblage en acier inoxydable

Finition :

- Teinture semi-transparente à base d'eau et fortifiée

Caractéristiques

- Solide
- Durable
- Confortable

Option

- Anti-graffitis
- Plastique recyclé (à venir /été 2013)
- IPE

Contact

Richard Vachon
514 872-8773

Visitez notre catalogue de mobilier urbain en ligne à l'adresse ville.montreal.qc.ca/mra

Au plaisir de faire affaire avec vous!

L'équipe de la Direction du matériel roulant et des ateliers

Commande spéciale d'équipements de mobilier urbain non disponibles au magasin de la Ville



| | |
|----------------------------------|------------------|
| Demandeur | Téléphone |
| Service ou arrondissement | |
| Projet | Date |

Pour information, communiquez avec monsieur Richard Vachon, 514 872-8773 ou 514 708-0371

Liste de prix 2011

| TYPE DE MOBILIER | PRIX UNITAIRE | INSCRIRE LA QUANTITÉ, LA COULEUR, ET L'OPTION SOUHAITÉE | | | | | | | | COÛT TOTAL |
|------------------|---------------|---|------|-------|---|------|-------|--------|------|------------|
| | | PLASTIQUE RECYCLÉ | | | | | | OPTION | BOIS | |
| | | NOIR | GRIS | SABLE | BRUN | VERT | CÈDRE | IDENT. | | |
| | 1 020 \$ | | | | | | | n/d | | |
| | 1 045 \$ | Disponible en pin Magasin municipal code 4497-1009 ou en plastique recyclé (ateliers spécialisés) | | | | | | | | |
| | 1 315 \$ | | | | | | | n/d | | |
| | 1 315 \$ | Disponible en bois (pin) (ateliers spécialisés sur commande seulement) | | | | | | | | |
| | 1 400 \$ | | | | | | | | | |
| | 2 155 \$ | | | | | | | n/d | | |
| | | Disponible en pin Magasin municipal code 4497-1052 ou en plastique recyclé (ateliers spécialisés) | | | | | | | | |
| | 990 \$ | | | | | | | | | |
| | | Disponible en bois sapin Douglas Magasin municipal (code 4412-2623) | | | | | | | | |
| | 900 \$ | | | | | | | n/d | | |
| | 970 \$ | Disponible en bois sapin Douglas (ateliers spécialisés sur commande) | | | | | | | | |
| | 1 020 \$ | | | | | | | | | |
| | 1 020 \$ | Disponible en sapin Douglas Magasin municipal code 4412-2408 | | | | | | | | |
| | 695 \$ | | | | | | | n/d | | |
| | 695 \$ | Disponible en sapin Douglas Magasin municipal code 4412-2502 | | | | | | | | |
| | 1 200 \$ | Disponible en bois sapin Douglas ou bois IPE (ateliers spécialisés) | | | | | | | | |
| | | Disponible en sapin Douglas Magasin municipal code 4412-2607 | | | | | | | | |
| | 810 \$ | Disponible en bois sapin Douglas non disponible en plastique recyclé (sur commande) | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | |
| | 2 195 \$ | 96 pouces de long avec 3 pattes | | | Disponible en bois sapin Douglas ou bois IPE (sur commande) | | | | | |
| | 1 855 \$ | 72 pouces de long avec 1 bride | | | Disponible en bois sapin Douglas ou bois IPE (sur commande) | | | | | |
| | 130 \$ | Couvercle en plastique recyclé noir avec butée en acier inoxydable | | | | | | | | |
| | 90 \$ | Couvercle en crézon peint noir | | | | | | | | |
| | 640 \$ | Plastique recyclé avec 2 bandes d'identification | | | | | | | | |
| | | Plastique recyclé sans bande | | | | | | | | |
| | 850 \$ | Bois avec bande d'identification | | | | | | | | |
| | | Bois sapin Douglas | | | | | | | | |
| | 520 \$ | Plastique écono | | | | | | | | |
| | | Plastique écono avec bandes | | | | | | | | |
| | 460 \$ | Plastique recyclé avec une bande d'identification | | | | | | | | |

Remarques : Frais de transport non inclus

Options : Inscrire "O" pour oui , si l'option identification est retenue Information items magasin municipal 514-872-6805

Anneau d'identification de panier à déchets (2) et bac à fleurs (1) (acier inoxydable ou aluminium peint et sérigraphié) 30 \$ unité

Plaquette d'identification pour banc (1 unité) 30 \$ unité

*** Un délai de livraison de 8 à 10 semaines doit être considéré pour le plastique recyclé de couleur noir.**

MANQUANTE

ANNEXE 7.5.1 DU PROGRAMME

CONCOURS DE DESIGN
PLURIDISCIPLINAIRE POUR
L'AMÉNAGEMENT DU PARVIS DE
BIENCOURT

2017-04-24

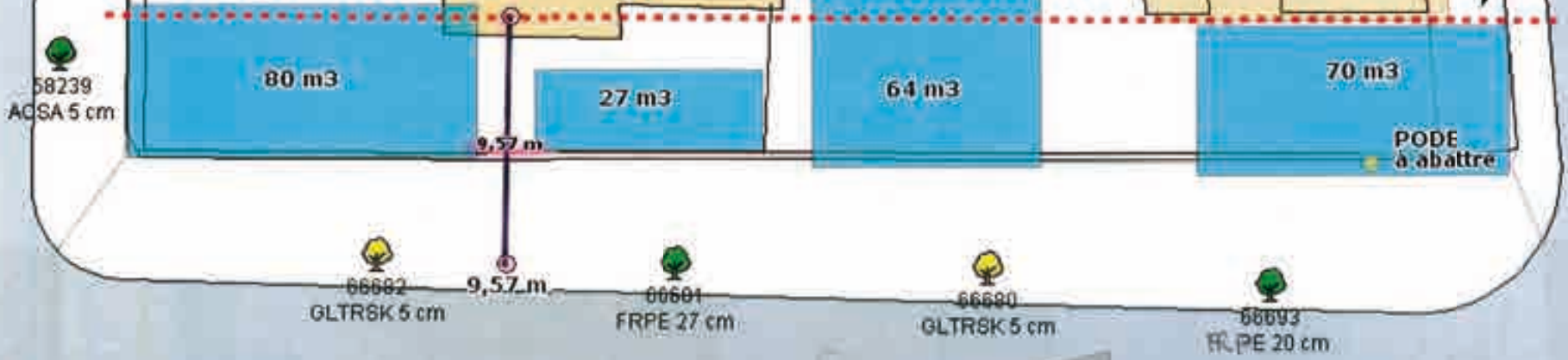
ANNEXE 7.5.2 DU PROGRAMME

CONCOURS DE DESIGN
PLURIDISCIPLINAIRE POUR
L'AMÉNAGEMENT DU PARVIS DE
BIENCOURT

2017-04-24



Réserve de terre sur terrain adjacent



rue De Biencourt

rue De Biencourt

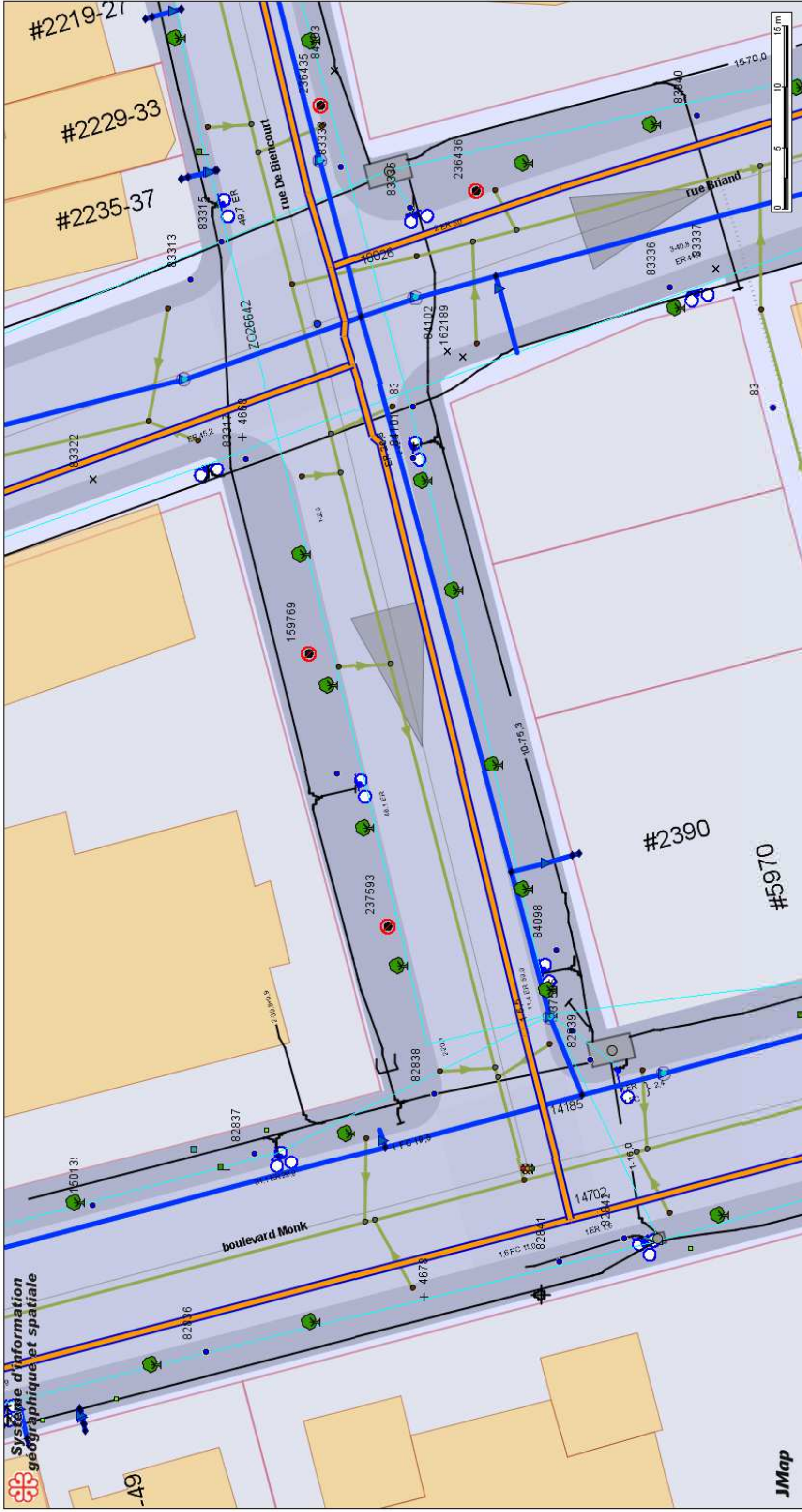


de Biencourt

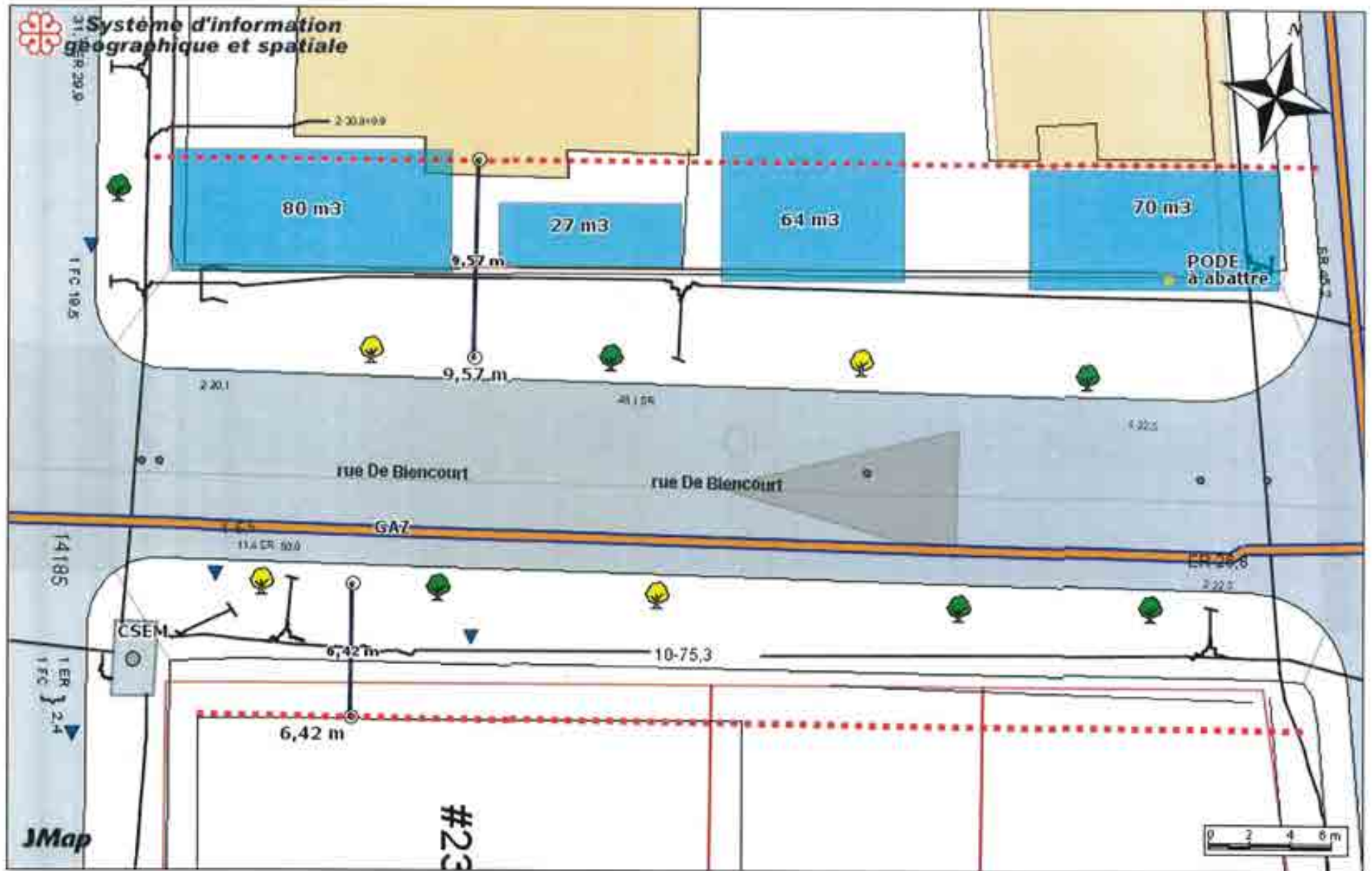
ANNEXE 7.5.3 DU PROGRAMME

CONCOURS DE DESIGN
PLURIDISCIPLINAIRE POUR
L'AMÉNAGEMENT DU PARVIS DE
BIENCOURT

2017-04-24



Infrastructure souterraine



de Biencourt

Date: 17-03-31 10:21

Producteur: ARCAND, NATHALIE

NOTES PROJET PARVIS DE BIENCOURT :

Présence d'un réseau de gaz sous la chaussée côté sud.

Présence de la commission des services électriques en fond de trottoir côté sud et nord

Chambre d'accès sur Monk, côté sud.

Échelle 1:252

ANNEXE 7.5.4 DU PROGRAMME

CONCOURS DE DESIGN
PLURIDISCIPLINAIRE POUR
L'AMÉNAGEMENT DU PARVIS DE
BIENCOURT

2017-04-24

Distances minimales d'implantation des arbres en fonction des infrastructures

| Distance du pied de l'arbre (m) | Infrastructure | Note |
|---------------------------------|---|---|
| 0.80 | CSEM, Bell, câble | 0,80 m au-dessus du massif de conduits souterrains |
| 1.00 | Chambre électrique ou autre chambre souterraine | À partir de la limite de la partie souterraine et non de la plaque métallique à la surface du sol (Voir localisation info-ex) |
| 1.00 | Piste cyclable | Bord de la piste |
| 1.00 | Sentier de parc | Bord du sentier |
| 1.50 | Borne bleue de la STM | |
| 1.50 | Entrée charretière | À partir de l'extérieur du talon |
| 1.50 | Intersection | À partir de la fin du rayon de trottoir |
| 1.50 | Puits d'accès | |
| 2.00 | Gaz Métro | Ou 1,0 m du bord de la fosse |
| 2.40 | Édifice | Arbres à petit développement (lilas, cerisier, sorbier ou formes colonnaires) |
| 3.00 | Borne-fontaine | |
| 3.00 | Entrée d'eau domestique | |
| 4.00 | Éclairage sur poteau de bois (7,60 m de hauteur) | Les fils souterrains sont en retrait des lampadaires de 0,90 m |
| 4.00 | Lampadaire décoratif (4,50 m de hauteur) | Les fils souterrains sont en retrait des lampadaires de 0,90 m |
| 4.50 | Feux de circulation | |
| 4.50 | Lampadaire fonctionnel (10 m de hauteur) | Les fils souterrains sont en retrait des lampadaires de 0,90 m |
| 4.50 | Panneau d'arrêt obligatoire | |
| 12.00 | Arrêt d'autobus | À partir de l'enseigne |
| | Largeur minimale du trottoir pour l'implantation de fosses d'arbre = 3,30 m | Distance arbre-chaîne de trottoir : 0,90 m Distance arbre-fin du trottoir 2,40 m |